

Diplôme de conservateur de bibliothèque

## **Entre recherche d'identité et identité de la recherche.**

STC et bibliographies rétrospectives : pour un inventaire scientifique des collections d'imprimés anciens des bibliothèques européennes.

**Rémi Mathis**

Sous la direction de Dominique Varry

Professeur d'histoire du livre à l'Enssib.

## ***Remerciements***

Ma gratitude s'adresse en premier lieu à M. Jan Bos, directeur du projet STCN, à M. Mathieu Knops et à toute l'équipe du STCN, que ce soit à La Haye, à Amsterdam ou à Leyde. J'ai été remarquablement reçu dans cette équipe à l'ambiance chaleureuse et ai pu mener mon étude dans un climat de confiance et de travail.

Que M. W. van Drimmelen, directeur général de la Bibliothèque royale des Pays-Bas et M<sup>me</sup> Maria Kaldenhoven, chef du département des collections spécialisées reçoivent mes remerciements pour m'avoir accueilli dans leurs murs. Ma reconnaissance va également à Saskia van Bergen, Marieke van Delft, Jakobijn Kiel, qui ont bien voulu me faire part de leurs réflexions et me parler des projets sur lesquels elles travaillent. Le stage effectué à la KB aura été pour moi un important moment de réflexion et une ouverture nonpareille sur les projets européens.

Un grand merci à MM. Goran Proot, chef de projet du STCV, et Diederick Lanoye, catalogueur, qui m'ont accueilli à Malines et présenté leur travail. Je remercie également les conservateurs des bibliothèques universitaires qui ont bien voulu répondre à mes questions, notamment Hans Mulder, conservateur des imprimés de la bibliothèque de l'université d'Utrecht et M. August den Hollander, de la Vrije Universiteit d'Amsterdam.

Que MM. Malcolm Walsby et Andrew Pettegree, de l'université de Saint-Andrews (Écosse), reçoivent ma gratitude pour avoir répondu à mes questions et m'avoir longuement présenté leur travail et leurs vues sur les bibliographies à grande échelle. Merci à M<sup>me</sup> Raphaële Mouren, maître de conférence en histoire du livre à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Enfin, je remercie chaudement M. Dominique Varry, professeur d'histoire du livre à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, pour les conseils qu'il m'a donnés et son accompagnement intellectuel, que cela soit passé par des discussions, son enseignement ou la lecture de ses travaux.

## **Résumé :**

Un certain nombre de pays ont entrepris depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle de recenser l'ensemble du patrimoine imprimé ancien publié dans leur langue ou sur leur sol. Il s'agit d'entreprises de longue haleine, s'étendant sur plusieurs dizaines d'années et demandant une active collaboration entre bibliothèques. Parmi, ces entreprises, le STCN constitue la base de notre étude. À l'origine bibliographie nationale néerlandaise, il a su évoluer afin de prendre en compte les possibilités offertes par les nouvelles technologies. Offrant des recherches fines et nombreuses, il permet une connaissance fine de la production locale et en langue néerlandaise, ce qui est utile pour des nombreux projets, entre autres ceux de numérisation. Loin d'être utilisé seulement en soi, il est utilisé comme une base pour d'autres projets et activités destinées à mettre en valeur le patrimoine écrit et à vulgariser les connaissances historiques. Le STCN ouvre certaines perspectives qui gagneraient à être mises en œuvre à l'échelle européenne, avec en vue une bibliographie des imprimés anciens reposant sur la collaboration internationale, permettant à terme une base fiable qui pourrait servir à partiellement automatiser le catalogage du livre ancien.

## **Descripteurs :**

Livres anciens – Catalogage

Livres anciens – Pays-Bas – 16e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Pays-Bas – 17e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Pays-Bas – 18e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Pays de langue allemande – 16e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Pays de langue allemande – 17e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Italie – 16e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Hongrie – 16e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Hongrie – 17e siècle – Bibliographie

Livres anciens – Hongrie – 18e siècle – Bibliographie

Eighteenth century short title catalogue

Ce travail est placé sous licence Creative Commons Paternité (by) 3.0. Vous êtes invité à le diffuser dans le respect de ces droits.

**Abstract :**

Since the middle of the 20<sup>th</sup> century, some countries have undertaken the census of their early books heritage, taking into consideration a language or places of print. Those long-term works often take several decades and need an active cooperation. Among them, we have chosen the Short Title Catalogue, Netherlands (STCN) as a basis for our paper. National bibliography of the Netherlands, it has managed to change enough to take into consideration new possibilities offered by IT. Through precise and numerous researches, it gives a very good knowledge of local production and of books written in dutch, which is also useful for other projects such as digitization. Thus, STCN is used both for itself and as a basis for activities aiming at showing off printed heritage and popularize historical knowledge. STCN widens horizons which would be useful being considered at a European scale, aiming at a European bibliography based on international cooperation. This would be a useful tool for all libraries and historical researchers but also a database enabling people to download description for a semi-automatical description of early printed books.

**Keywords :**

Early printed books -- 18th century – Bibliography

Cataloging of early printed books -- Data processing

## **Sommaire**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE 1 : LES BIBLIOGRAPHIES NATIONALES RÉTROSPECTIVES EN EUROPE : ÉTAT DES LIEUX .....</b>	<b>11</b>
1. SOURCES ET FONDATIONS .....	11
2. LE STC, NAISSANCE D'UNE FORME .....	13
3. DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA CULTURE NATIONALE À TRAVERS LE LIVRE : L'EXEMPLE HONGROIS.....	17
4. QUAND LE NATIONAL REJOINT L'INTERNATIONAL : LES BIBLIOGRAPHIES ITALIENNE ET DE LANGUE ALLEMANDE.....	18
4.1. <i>Edit16</i> .....	19
4.2. <i>VD16 et VD17</i> .....	23
5. LE GRAND ABSENT : LA FRANCE.....	27
<b>PARTIE 2 : PRATIQUE, INTÉRÊT ET LIMITES DU STCN.....</b>	<b>34</b>
1. TRENTE ANS DE DESCRIPTIONS DE LIVRES NÉERLANDAIS.....	34
1.1. <i>Naissance et définition du projet</i> .....	34
1.2. <i>Vers l'exhaustivité ?</i> .....	38
1.3. <i>Une nécessaire coopération</i> .....	39
1.4. <i>Un projet en perpétuelle mutation</i> .....	42
2. PRATIQUES ACTUELLES : AVANTAGES ET LIMITES .....	45
2.1. <i>Exemple d'une description</i> .....	45
2.2. <i>Une description précise pour des recherches fines et élaborées</i> .....	47
2.3. <i>Une base méthodologique : l'empreinte</i> .....	49
2.4. <i>Une mise en valeur du travail effectué</i> .....	54
3. COMBLER LES LACUNES PAR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE : LE STCV .....	58
3.1. <i>Origines</i> .....	59
3.2. <i>Entre complémentarité et dissensions</i> .....	60
<b>PARTIE 3 : VERS UNE BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE EUROPÉENNE ? .....</b>	<b>67</b>

1.	UNE NOUVELLE SIGNALISATION DES COLLECTIONS À L'HEURE DE LA NUMÉRISATION	67
1.1.	<i>La numérisation comme renouvellement de la question de l'héritage culturel</i>	68
1.2.	<i>Donner un accès aisé et cohérent aux ressources numérisées.....</i>	71
2.	POUR UNE COLLABORATION INTERNATIONALE.....	76
2.1.	<i>Vers une unification des métadonnées et des bases annexes du travail.....</i>	76
2.2.	<i>Des précédents, des projets.....</i>	78
3.	DE NOUVEAUX OUTILS POUR DE NOUVEAUX USAGES ?.....	83
3.1.	<i>Une base de données des éditions existantes : vers un catalogage semi-automatisé ?.....</i>	83
3.2.	<i>Une meilleure connaissance du patrimoine pour un meilleur pilotage des bibliothèques.....</i>	84
3.3.	<i>De nouvelles recherches.....</i>	90
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>93</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>95</b>
	<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>100</b>

## ***Introduction***

Le catalogage a mauvaise presse. Partout ont fleuri il y a quelques années articles et communications enjoignant d'arrêter de cataloguer dans les bibliothèques. Il est tellement facile d'importer des notices toutes faites, correspondant aux normes nationales qu'il serait dommage de perdre un temps précieux à des activités aussi rebutantes, alors qu'il serait certainement mieux employé dans les services au public ou l'organisation d'événements. Ainsi, Gilles Eboli n'hésite pas à affirmer que « les enjeux du signalement peuvent paraître minces, voire passéistes et la figure du bibliothécaire catalogueur révolue à l'heure de la bibliothèque virtuelle et du catalogage à la source<sup>1</sup> ». Ces jugements sont de bon sens en ce qui concerne les livres de l'époque contemporaine : on voit mal pourquoi refaire vingt fois le même travail quand les données sont librement accessibles.

Il en est bien autrement du livre ancien toutefois<sup>2</sup>. Là, nulle notice toute faite à télécharger, nulle possibilité de passer outre le catalogage, nul ISBN désignant à coup sûr une édition. Ajoutons l'intérêt de la signalisation des très nombreuses particularités d'exemplaire et nous comprenons l'impossibilité d'abolir le catalogage du livre ancien. Cela ne veut cependant pas dire que chaque bibliothèque traite son fond de son côté sans tenir compte de l'action des autres. Alors que le rapport Desgraves décrivait il y a plus de vingt-cinq ans l'état pitoyable des collections patrimoniales françaises<sup>3</sup>, certains pays s'étaient déjà mis au travail afin d'aboutir à une connaissance fine du patrimoine écrit conservé dans leurs bibliothèques.

---

<sup>1</sup> EBOLI, Gilles. Le signalement des collections patrimoniales. dans ODDOS, Jean-Paul. *Le patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Cercle de la librairie, 1997, p. 207.

<sup>2</sup> Dans toute cette étude, nous appelons « livre ancien » voire « livre » ce que les anglo-saxons appellent *early printed books*, c'est-à-dire les ouvrages imprimés avant la seconde révolution du livre, des origines à 1830 environ.

<sup>3</sup> DESGRAVES, Louis et GAUTIER, Jean-Luc. *Le patrimoine des bibliothèques. Rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres*. Paris : Ministère de la Culture, 1982, 2 vol. : « Des centaines de milliers de documents anciens, rares et précieux, dans les bibliothèques françaises, n'ont fait l'objet d'aucun catalogue ou de catalogues si sommaires qu'ils sont inutilisables. Ils demeurent donc inconnus du public »

En 1982 en effet, la commission Desgraves préconise la mise en place de catalogues nationaux informatisés et, consciente du temps nécessaire à une telle entreprise, demande en attendant que soient publiés le plus grand nombre de catalogues locaux et collectifs afin d'au moins signaler ces fonds. Au passage, Louis Desgraves ne peut s'empêcher de tonner contre « les habitudes de perfectionnisme qui ne sont pas de mise devant l'urgence des sauvetages nécessaires », notant particulièrement que l'essentiel du travail est fait dans une perspective de recherche historique ; or « les universitaires consultés par la commission sont unanimes à demander, pour les livres anciens, des catalogues à titre court, sur le modèle des *short-title* anglo-saxons. Les bibliothécaires, au moins dans un premier temps, doivent-ils se montrer plus exigeants qu'eux ? »

Partant de ce constat, nombreux sont les pays qui ont lancé d'ambitieux programmes visant à inventorier l'ensemble de la production imprimée en une langue particulière ou sur un territoire précis. Prenant souvent la forme d'un catalogue à titres courts (*short title catalogue* ou STC), rares sont les bibliographies achevées alors que la situation des bibliothèques a considérablement évolué ces trente dernières années. Était-ce dès lors une erreur d'engager de fortes sommes dans des programmes de si grande ampleur, alors qu'ils risquaient d'être frappés d'obsolescence avant même d'être achevés ? Pour certains, ces bibliographies fleurent bon l'érudition III<sup>e</sup> république, voire le lent et douloureux travail de bénédictin. Pour tout dire, compiler les listes de livre peut sembler incongru à l'heure où le web 2.0 arbore fièrement ses bannières et où la numérisation des fonds engloutit budget et personnel.

Ces bibliographies ont néanmoins eu le mérite de permettre le signalement et la meilleure connaissance de très nombreux exemplaires, regroupés par édition et scientifiquement décrits. À l'inverse, la situation française de 1982, décrite par Louis Desgraves, a-t-elle beaucoup évolué ? Il demeure dans les bibliothèques françaises de très nombreux ouvrages non catalogués. Ceux qui le sont possèdent souvent des descriptions sommaires. Quand ces descriptions sont plus scientifiques, il est rare qu'elles se conforment aux prescriptions internationales<sup>4</sup>. Aussi, à travers l'exemple du *Short Title Catalogue Netherlands* (STCN), replacé dans le contexte des autres

bibliographies nationales rétrospectives, ce mémoire vise à étudier l'intérêt des bibliographies nationales aujourd'hui, leur forme, leurs évolutions et ce qu'on peut en attendre pour l'avenir.

Il était nécessaire d'effectuer un tour d'horizon européen destiné à mieux comprendre leur utilité, les motivations qui ont conduit à les créer, leur évolution et leur adéquation avec des buts qui ne sont pas toujours clairement avoués. Vecteur de prestige national, les bibliographies rétrospectives peuvent tout à la fois – et souvent concurremment – être le support d'une fierté identitaire ou un outil pertinent pour la recherche universitaire. Nous tenterons cependant de montrer qu'un STC national ne se limite pas à un simple signalement des collections. Les enjeux qui sous-tendent ce type d'entreprise, tout comme l'utilisation qui peut être faite d'un tel outil informatique dépassent de beaucoup le rôle traditionnel du catalogue de bibliothèque. Nous avons décidé d'approfondir l'exemple néerlandais – en relation avec la Flandre –, qui nous a semblé très représentatif des enjeux actuels et passés par son ambition, son organisation, ses réussites et les difficultés auxquelles il se trouve confronté<sup>5</sup>. Enfin, en soulignant les enjeux actuels et la nécessité de les affronter à l'échelle européenne voire mondiale, nous désirons ouvrir quelques pistes sur le devenir de ces bibliographies, appelées à sans cesse évoluer parallèlement aux technologies mises à leur disposition.

---

<sup>4</sup> Sans que ce soit forcément un mal, car l'ISBD (A) n'est sans doute pas la norme idéale.

<sup>5</sup> Ce mémoire doit beaucoup à un stage effectué à la *Koninklijke Bibliotheek* (Bibliothèque royale) de La Haye, de janvier à mai 2008.

## ***Partie 1 : Les bibliographies nationales rétrospectives en Europe : état des lieux***

### **1. Sources et fondations**

L'idée de proposer des bibliographies rétrospectives est très ancienne. On en trouve quelques dizaines d'années à peine après l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles et bien des projets voient le jour au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce ne sont cependant que des réalisations purement personnelles : ce n'est qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle que les États et leurs institutions s'intéressent à ces questions.

Les bibliographies nationales rétrospectives voient généralement le jour au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, car des projets de telle ampleur demandent des moyens, un personnel, une administration qui n'existent pas auparavant. C'est à cette période que l'on passe de la recherche érudite et souvent locale à la mise en place de véritables programmes de recherche subventionnés par l'Etat avec un budget propre et des bibliographes formés. Certains pays ont même attendu les facilités offertes par l'informatique avant de lancer leur projet. Nous désignons ici par bibliographie rétrospective le résultat d'un projet visant à décrire de manière scientifique et rigoureuse – généralement livre en main – l'ensemble de la production imprimée d'un territoire (défini par des frontières politiques ou l'emploi d'une langue) ou dans une langue déterminée pour une période donnée (généralement les trois siècles de l'Ancien Régime français ; parfois un seul de ses trois siècles).

Il ne faut pas mélanger conversion rétrospective des catalogues et bibliographie nationale rétrospective. Dans le premier cas, il s'agit d'une très heureuse entreprise de signalement des collections au moyen de l'informatisation d'outils qui préexistaient sur un autre média (registres, fiches, etc.) ; cette conversion s'accompagne souvent de la mise en place de catalogues communs pour faciliter les recherches en réduisant le nombre de requêtes à effectuer par l'utilisateur. Une conversion rétrospective ne change pourtant pas fondamentalement l'outil en question : les seuls apports sont ceux du

nouveau médium (liens hypertexte entre les notices, etc.), souvent hélas dépréciés par les erreurs qui se glissent lors de la conversion et viennent rendre encore un peu plus mauvais les vieux catalogues du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont été employés, et jamais remplacés. Il est rare que l'on profite de cette conversion, souvent effectuée dans l'urgence, pour indexer les différents champs de la notice et créer les notices d'autorités correspondantes. Par conséquent, les possibilités de recherche sont minimales, la qualité très variable et la quantité d'information apportée faible. Nous ne cherchons pas à déprécier de telles entreprises qui doivent être replacées dans un contexte bien précis. Avec l'arrivée de l'informatique et surtout d'Internet, l'enjeu était de placer sur le réseau l'ensemble des catalogues en quelques années et à un coup raisonnable. Ce pari a été gagné, au prix d'un formidable travail, et tout chercheur apprécie de consulter le catalogue général des imprimés depuis chez lui, où ne se trouvent certainement pas les dizaines de volumes de la version imprimée. Nous voulons seulement bien établir la différence avec une bibliographie rétrospective, qui s'assigne d'autres buts que le simple signalement des collections.

Les motivations qui amènent à la rédaction de bibliographies nationales sont complexes. La plupart du temps, les raisons mises en avant sont scientifiques – ce qui se comprend aisément. Pourtant, l'irruption du « national » et de la notion de « culture » particulière vient troubler la scientificité pure de ce type de base. La plupart des bibliothèques nationales ont en effet des missions de conservation de la culture du pays. Par voie de conséquence, ces bibliographies se situent à mi-chemin entre l'histoire et le patrimoine. Scientifique dans leur réalisation, elles prennent parfois leur origine dans la volonté de conserver et de mettre en valeur l'identité d'un pays. Cela ne pose d'ailleurs aucun problème à partir du moment où les motivations ne viennent pas prendre le pas pour imposer des solutions non souhaitables d'un point de vue bibliographique.

Malgré leur importance, les entreprises sérieuses au niveau européen ne sont finalement pas si nombreuses. Elles prennent généralement place dans des pays d'ancienne tradition typographique, possédant par là un important patrimoine écrit. Ces bibliographies participent ainsi d'une mise en valeur générale du patrimoine et peuvent être comparées aux descriptions des monuments historiques. On retrouve donc sans surprise ce type de bibliographies dans des pays tels que l'Allemagne et l'Italie, berceaux de l'imprimerie européenne. Ce qui amène à s'interroger sur la visible absence de la France. D'un autre

côté, certains pays plus petits mais à forte identité et à longue histoire culturelle possèdent elles aussi une bibliographie nationale, généralement menée par la bibliothèque nationale. C'est le cas en Hongrie, dont plusieurs villes ont été des centres de culture de l'Europe centrale pendant plusieurs siècles et dont la langue finno-ougrienne en fait un cas à part au sein de l'Europe. Ces deux grands types de bibliographies nationales diffèrent sans doute encore plus par leur public que par les motivations qui ont poussé à leur création. Dans le premier cas, ce sont véritablement des oeuvres d'intérêt international ; dans le second, la consultation reste essentiellement nationale. Tout historien de la Renaissance – même française – est concerné par les éditions vénitienes ; beaucoup moins par celles de Pest. Ces deux modèles ne sont pas pour autant purs. Ainsi, les Pays-Bas participent certainement des deux types. D'une part il s'agit d'un des premiers pays à avoir vu fonctionner des presses sur son sol<sup>6</sup>, du pays des Elzevier, d'une plaque tournante du commerce du livre européen au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, il s'agit là aussi pour un petit pays de mettre en valeur sa culture nationale et sa langue, peu parlée en dehors de ses frontières.

## 2. Le STC, naissance d'une forme

Des entreprises aussi gigantesques que celles-ci nécessitent une force de travail, des outils de localisation et de descriptions des documents tels qu'elles ne peuvent être réalisées sans un large et profond questionnement préalable quant à la méthode à utiliser. On ne s'étonnera donc pas que ce soit dans une des plus grandes bibliothèques du monde, à la pointe de la recherche bibliographique que l'idée soit apparue. La bibliothèque du British Museum – puis la British Library – s'est ainsi colleté pendant plusieurs décennies le problème de la bibliographie nationale des incunables des îles britanniques<sup>7</sup>. C'est en 1878 que la toute nouvelle *Library Association* propose la réalisation d'un « *general catalogue of English literature* », supposée recenser « *all books printed in English, either in the United Kingdom or abroad [...] brought down to the latest possible date* »<sup>8</sup>. L'entreprise, ayant sans doute plus gros oeil que gros ventre,

---

<sup>6</sup> On a même tenté de faire passer Laurens Coster, de Harlem, pour l'inventeur de l'imprimerie.

<sup>7</sup> Pour autant que les îles britanniques soient une nation. Nous voyons dès le départ l'ambiguïté du terme « national » et l'influence de la situation politique actuelle sur les outils créés et les programmes de recherches en histoire du livre (mais la situation est complexe : n'oublions pas que l'Irlande du Nord joue avec l'Irlande en rugby, possède sa propre équipe de football et joue avec l'Angleterre dans d'autres sports).

<sup>8</sup> Cité dans McKITTERICK, David. *Libraries, Knowledge and Public Identity*. dans DAUNTON, Martin J. (dir.). *The Organisation of knowledge in Victorian Britain*. Oxford: Oxford University Press. 2005, p. 306.

échoue mais, pour la première fois, l'idée d'un catalogue national réalisé en collaboration par une équipe de bibliographes est soumise.

En 1884, le British Museum publie le catalogue de ses livres les plus anciens, bientôt suivi par l'université de Cambridge, sous l'égide de la *Bibliographical Society*. Les progrès sont limités et l'hésitation entre catalogue et bibliographie se fait toujours sentir. On hésite entre un travail d'ampleur nationale – voire internationale – et une recension par bibliothèque ; on ne sait guère s'il vaut mieux recenser les exemplaires ou les éditions. C'est sans doute l'établissement de la *Kommission für den Gesamtkatalog der Wiegendrucke* à Berlin en 1904 qui relance la réflexion. Après les travaux d'Ernst Crous, E. Gordon Duff publie ses *Fifteenth century English books* ; surtout, A. W. Pollard, garde des imprimés du British Museum, propose en 1918 à la *Bibliographical Society* la réalisation d'un catalogue national des publications anglaises antérieures à 1640 et reçoit l'appui enthousiaste de Gilbert R. Redgrave. C'est la naissance du *Short Title Catalogue*, publié en 1926<sup>9</sup>. Cette première bibliographie imprimée reprend largement les catalogues des bibliothèques du British Museum et de l'université de Cambridge. Elle a par ailleurs grandement bénéficié du soutien de la Bibliothèque bodléienne d'Oxford, qui désirait alors obtenir un recensement de ses collections. Elle ne s'en tient cependant pas là car elle est considérée dès le début comme une véritable bibliographie devant prendre en compte les livres de langue anglaise, quel que soit leur lieu de conservation. C'est pourquoi dès le début, les exemplaires de bibliothèques états-uniennes telles que la Henry E. Huntington Library (Californie) sont pris en compte. Une telle entreprise demandait bien entendu à être continuée et c'est ce qu'a entrepris un autre bibliographe, Donald Goddard Wing pour la période 1641-1700<sup>10</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une entreprise – exhaustivement recenser la production d'un pays (et non plus inventorier les fonds d'une bibliothèque) – et une forme – le STC – se rejoignent pour des raisons fonctionnelles. D'une part, on veut travailler rapidement pour éviter que le projet se perde une fois de plus dans les brumes des bibliographies jamais achevées et pour que les chercheurs disposent d'un premier outil fiable. De l'autre, cela est rendu nécessaire par la publication du travail : il faut réduire la place

---

<sup>9</sup> POLLARD, Alfred William et REDGRAVE, Gilbert Richard. *Short-Title Catalogue of English Books Printed in England, Scotland, and Ireland, and of English books Printed Abroad, 1475-1640*. London : B. Quaritch, 1926.

occupée par la description des titres afin d'offrir un ouvrage maniable et d'un prix correct. Cette forme semble longtemps idéale pour les projets de grande ampleur. Elle se répand donc largement dans le monde anglo-saxon et influence pour près d'un siècle toute entreprise bibliographique.

L'*English Short Title Catalogue*<sup>11</sup> (ESTC) est directement issu de cet auguste ancêtre. Il naît en juin 1976 sous la forme de l'*Eighteenth Century Short Title Catalogue*, conjointement élaboré par l'*American Society for Eighteenth Century Studies* et la British Library<sup>12</sup>. A la suite des travaux de Pollard et Redgrave d'une part (1473-1640), de Wing d'autre part (1641-1700), seul le XVIII<sup>e</sup> siècle restait à être traité. Une équipe s'installe en 1977 dans la bibliothèque londonienne, sous la direction de Robin Alston. Dès le début cependant, le projet est considéré comme devant se mener en relation avec les Etats-Unis, qui conservent une importante partie des collections concernées. Des tests menés à l'université de Columbia puis à la New York Public Library montrent qu'il est possible de retrouver l'ensemble des éditions concernées pour les recataloguer et que ce travail est nécessaire, car la simple utilisation des bibliographies existantes est insuffisant. A partir de 1978, Henry Snyder dirige une seconde équipe, aux Etats-Unis, qui se met au travail l'année suivante (*North American Imprints Project*). Puis en 1980, un comité international est chargé de suivre et d'organiser la très large coopération<sup>13</sup>. La base de données est accessible à distance depuis 1980 par le système BLAISE de la British Library et le système RLIN du *Research Library Group* américain. Enfin, en 1987, les équipes décident d'étendre le champ de recherche à l'ensemble de l'histoire de l'imprimé ancien en incluant la période 1472-1700 (selon les mêmes critères géographiques et de langue) : le catalogage des imprimés de cette période commence en 1989 aux EU et au milieu de la décennie 1990 pour le Royaume-Uni, en se fondant à l'origine sur les notices de Pollard et de Wing, rétroconverties<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> WING, Donald Goddard, *Short-Title Catalogue of English Books Printed in England, Scotland, and Ireland, and of English books Printed in other countries, 1641-1700*, New York : Columbia University Press, 3 vol. 1945-1951.

<sup>11</sup> GOLDFINCH, John. The International Context of National Bibliography dans *Books beyond frontiers. The need for international collaboration in retrospective bibliography*. London : Consortium of European research libraries, 2003.

<sup>12</sup> Les bases du projet, ses buts et sa méthode sont longuement traités dans ALSTON, Robin C. et JANNETTA, Mervyn. *Bibliography, Machine-Readable Cataloguing and the ESTC*. Londres, British Library, 1978.

<sup>13</sup> Absolument toutes les bibliothèques d'importance aux Etats-Unis ont participé au projet.

<sup>14</sup> SNYDER, Henry. The Eighteenth Century Short Title Catalogue. dans *Ifla Journal*, vol. 16, 1990, n°1, p. 79-84.

Il comprend désormais l'ensemble des livres publiés en Grande-Bretagne, Irlande, territoires alors sous domination anglaise<sup>15</sup> et Etats-Unis avant 1801. On y trouve également les documents publiés dans d'autres régions du monde, dès lors qu'ils contiennent d'importantes parties en anglais, en gallois, en irlandais ou en gaélique. Enfin sont pris en compte les livres censés être imprimés à Londres, même s'il s'agit d'une fausse adresse. Le champ est donc particulièrement large, il n'exclut que certains imprimés non typographiques et *ephemera*<sup>16</sup>. L'ESTC comprend donc les données des ouvrages de Pollard et de Wing et l'*Eighteenth Century Short Title Catalogue*, les données des deux premiers ouvrages ayant été mises à jour et vérifiées. Il permet surtout d'accéder aux données de manière informatique, ce qui permet des recherches nouvelles. Le travail étant effectué par différentes équipes, les données sont cependant très hétérogènes. Pour les livres imprimés avant 1700, on trouve grossièrement trois types de notices :

- \*Complète : transcription complète du titre et de la zone d'adresse, pagination et format, notes, indexation par autorités matière, références bibliographiques (STC et Wing)
- \*Intermédiaire (généralement réalisées à partir de microfilms) : de même mais avec une transcription partielle du titre et de la zone d'adresse, une pagination et un format moins précis et des notes moins abondantes.
- \*De base : il s'agit de la simple reprise du STC et de Wing : titre court, lieu et date de publication et format seulement.

Les critères ont également changé pour les livres du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique que certains ne possèdent qu'un titre court, que l'adresse de l'imprimeur-libraire soit omise et qu'ils ne possèdent pas d'indexation matière. Le passé marque ainsi plus ou moins fortement de son empreinte les entreprises actuelles. Dans le cas présent, la volonté de ne pas partir de zéro a conduit à réutiliser des catalogues anciens, dont les descriptions ne correspondent plus aux besoins actuels. Cela permet certes de très rapidement proposer de très nombreuses notices mais on y perd en cohérence et en qualité finales. L'ESTC est cependant une pleine réussite en ce qui concerne la coopération internationale, sa faculté à faire travailler ensemble plus de deux mille bibliothèques, qui permet de recenser un très grand nombre d'éditions. On voit par là combien deux

---

<sup>15</sup> Une liste de ces territoires, avec les dates extrêmes des périodes pendant lesquelles ils sont sous domination anglaise a été établie par Michael S. Smith et la liste complète disponible sur internet.

bibliographies peuvent être dissemblables dans leur taille et leurs ambitions. Bien que la Hongrie possède elle aussi une bibliographie nationale, son importance et son statut sont bien différents de ceux de l'ESTC.

### **3. Défense et illustration de la culture nationale à travers le livre : l'exemple hongrois**

Le sentiment national hongrois est très fort, couplé avec l'impression, fondée, de posséder une culture très originale en Europe. Or cette forte identité culturelle a toujours été liée au livre. Son éveil se marque notamment par la fondation de la Bibliothèque nationale par le comte Széchényi en 1802 et la bibliothèque de Mathias Corvin est considérée comme centrale dans le patrimoine nationale et même l'histoire culturelle du pays<sup>17</sup>.

L'histoire du pays rend toutefois difficile l'expression de ce sentiment. La Hongrie dans ses frontières actuelles ne date en effet que de 1918, quand le très grand empire d'Autriche-Hongrie a été partagé en plusieurs petits Etats-nations. Leur pays ayant longtemps été une province – pour eux, le noyau – de cet empire, les Hongrois ne peuvent tout à fait s'identifier avec des rois ou une glorieuse histoire. Une partie de leur passé ne leur appartient pas tout à fait. Dès lors, le sentiment national est essentiellement culturel et tourne autour de la langue hongroise et de ses emplois. Dès lors, un recensement de tous les ouvrages anciens en langue hongroise n'est pas qu'une entreprise scientifique, ce sont les fondations de la culture nationale qui sont assurées à cette occasion.

C'est donc comme on peut s'y attendre la bibliothèque nationale Széchényi de Budapest qui est responsable du recensement et du catalogage des *hungarica*. Là encore, considérations culturelles nationales et politique patrimoniales se rejoignent. Car la bibliothèque définit trois types de *hungarica* : de langue, de territoire et de personne. La

---

<sup>16</sup> Partitions musicales et plans imprimés ; formulaires à compléter, invitations, programmes de théâtre, cartes à jouer, etc.

<sup>17</sup> DESGRANGES Olivier. *La Bibliotheca Corvina dans le patrimoine national hongrois. Histoire et actualité*. Mémoire d'étude de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques et des sciences de l'information, 2005, partic. p. 63-69.

langue hongroise est tellement particulière au sein de l'Europe centrale que la notion de *hungarica* de langue ne pose pas de problèmes particuliers. On peut déjà se poser des questions quant à la notion de territoire, sachant que la Hongrie a souvent été une partie d'un plus vaste empire et que ses frontières historiques sont floues. Enfin, les *hungarica* de personnes, livres publiés en dehors de Hongrie en une autre langue que le hongrois mais censés appartenir à la culture hongroise en raison de la personne même de leur auteur fait office de fourre-tout idéologique bien difficile à définir de manière rigoureuse.

Il s'agit là encore de répertorier les éditions, quel que soit le lieu de conservation. La coopération internationale est donc nécessaire et elle a encore beaucoup à apporter. Une simple recherche dans une base de données internationale telle que Hand Press Book du CERL permettait encore en 2002 de retrouver trois éditions inconnues et 40 nouvelles copies de livres imprimées à Pest. En encore, des recherches plus approfondies, livre en main, risquent fort de démontrer que certains de ces 40 exemplaires appartiennent à des éditions elles aussi inconnues<sup>18</sup>. Malgré cette dimension internationale, la bibliographie rétrospective hongroise s'adresse avant tout à un public local, spécialisé dans l'étude de l'histoire de la Hongrie ou de sa langue. Elle est d'ailleurs imprimée – connue sous le nom de *Régi magyarországi nyomtatványok – Res litteraria Hungariae vetus operum impressorum*<sup>19</sup>, souvent abrégé en « RMNy » – et n'est pas disponible sur internet, ce qui réduit considérablement les possibilités de recherche.

Cet exemple est sans doute l'un des plus particuliers en Europe. Non que la Hongrie se soit jamais trouvée à l'écart du commerce international des livres ni des échanges d'idées. Mais la fierté nationale et l'importance de la langue, de la littérature et du livre dans la culture magyare font de cette bibliographie un exemple à part.

#### **4. Quand le national rejoint l'international : les bibliographies italienne et de langue allemande**

---

<sup>18</sup> VIZKELETY-ECSEDY, Judit. The search for hidden Hungarica. Dans *Books beyond frontiers. The need for international collaboration in retrospective bibliography*. London, Consortium of European research libraries, 2003.

<sup>19</sup> Budapest : Aedibus Academicis Budapestini, 1983-2004. Trois volumes ont pour l'instant été publiés, représentant la bibliographie hongroise des origines à 1655.

À l'inverse, certaines bibliographies dépassent largement leur intérêt local pour atteindre à un public international. C'est bien sûr le cas des grands pays européens, où la précocité de la floraison de l'imprimerie s'allie à la richesse des écrits nationaux et à l'importance du commerce du livre. Parmi eux, l'Allemagne, qui a vu naître l'imprimerie, et l'Italie.

#### 4.1. Edit16

Malgré son extraordinaire richesse patrimoniale, l'Italie commence assez tard à réfléchir à une bibliographie nationale. Ce n'est qu'au milieu des années 1980 que l'on décide de travailler à *Le edizioni italiane del XVI secolo*, dont le sous-titre indique déjà des ambitions restreintes : il s'agit seulement d'un *censimento nazionale*, c'est-à-dire d'un recensement des exemplaires et non d'une véritable bibliographie, et qui ne prendra pas en compte les exemplaires conservés à l'étranger. Bien que Tiziana Brunetti présente l'entreprise comme un premier pas vers une véritable bibliographie nationale rétrospective devant faire suite à l'*Indice generale degli incunaboli*<sup>20</sup>, le choix de se limiter aux bibliothèques italiennes rend l'entreprise ambiguë. A partir du moment où l'on décide de rédiger une bibliographie et non un catalogue collectif, le lieu de conservation des exemplaires ne devrait pas avoir d'influence sur leur catalogage – si ce n'est éventuellement pour des raisons pratiques<sup>21</sup>. Sont donc pris en compte l'ensemble des livres conservés en Italie, à condition qu'ils aient été publiés sur le territoire italien actuel ou qu'ils soient majoritairement publiés en langue italienne (quel que soit le lieu d'impression).

La mise en place d'une instance centrale d'administration est rendue nécessaire par la situation des bibliothèques italiennes qui ne rend pas la tâche aisée. L'histoire du pays, partagé en nombreuses principautés jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entraîne une très grande dispersion des collections, sans qu'il existe une bibliothèque pouvant servir de base solide comme la BnF en France ou la British Library en Angleterre. Le travail est

---

<sup>20</sup> BRUNETTI, Tiziana. La base dati del Censimento delle edizioni del XVI secolo. Dans *SBN notizie*, 1998, n°2, p. 21-27. [Consulté le 7 mars 2008] Disponible sur <<http://www.iccu.sbn.it/genera.jsp?id=245>>.

<sup>21</sup> Il est fréquent qu'une bibliographie nationale recense d'abord les ouvrages conservés dans le pays même pour deux raisons principales : la plus grande fréquence de ces livres et la plus grande facilité à coopérer. Mais l'objectif est normalement d'en venir un jour aux bibliothèques étrangères : rien de tel pour EDIT 16 qui se veut dès l'origine national. L'avant de la médaille est la prise en compte d'un plus grand nombre de bibliothèques, visant à l'exhaustivité sur le territoire national.

confié au *Laboratorio della bibliografia retrospettiva* de l'*Istituto centrale per il catalogo unico* (ICCU), qui travaille en relation avec près de mille cinq cents bibliothèques très différentes (d'Etat, municipales, ecclésiastiques, privées<sup>22</sup>...) qui participent au projet selon des modalités elles aussi diverses. Cela a l'avantage d'offrir un véritable recensement national, n'oubliant aucun type de dépôt et par conséquent aucun type de livres. En revanche, cela complique singulièrement la collaboration, qui doit prendre en compte l'ensemble des partenaires. C'est pourquoi le rôle de l'ICCU est si important. C'est grâce à lui, à ses relectures, à son attention à la qualité des notices, aux conseils qu'il donne aux petites bibliothèques qu'EDIT 16 est un véritable outil scientifique et justifie son existence. L'Italie possède déjà un catalogue collectif, le *Servizio Bibliotecario Nazionale* (SBN) qui regroupe les catalogues de bibliothèques italiennes ; EDIT 16 ne devait donc pas faire doublon mais apporter une véritable valeur ajoutée. Comme l'affirme l'ICCU elle-même, EDIT 16 est « *frutto di una collaborazione tra le biblioteche che forniscono i dati e l'ICCU che li elabora* ».

Certaines institutions ont elles-mêmes catalogué leurs collections en se fondant sur les normes d'EDIT 16, d'autres se contentent de signaler leurs exemplaires sur la base de la liste des éditions établie par l'ICCU ou ne sont tout simplement pas capable de cataloguer par elles-mêmes les livres en leur possession. Les bibliothèques ont plusieurs possibilités afin de faire connaître leurs fonds : les cataloguer elles-mêmes selon des normes nationales italiennes<sup>23</sup> ; envoyer à l'ICCU le catalogue de la bibliothèque (fiches, catalogue imprimé, extraction de l'OPAC...) ; envoyer des reproductions de ces livres (photopies ou photographies numériques de la page de titre et du colophon) ou directement rattacher ses exemplaires à une notice existante dans EDIT 16.

On voit que toutes ces solutions créent des notices de qualité diverse. Même avec le contrôle des bibliographes chevronnés de l'ICCU, il est bien dangereux de cataloguer un livre en ne se fondant que sur la page de titre et le colophon : bien des éditions – repérables seulement livre en main – risquent ainsi d'être purement et simplement oubliées. Le fonctionnement entraîne donc une moindre cohérence des notices et surtout ralentit singulièrement la marche de l'entreprise. D'autant plus qu'il a été décidé dans

---

<sup>22</sup> Très exactement 1463 bibliothèques dont 130 d'Etat, 11 régionales, 25 provinciales, 377 communales, 504 ecclésiastiques, 163 universitaires, 30 scolaires, 45 privées, 7 extraterritoriales (Vatican), 171 divers (instituts culturels, fondations, etc.)

un premier temps de publier la bibliographie. Imprimer un instrument de recherche est une opération lourde qui venait encore compliquer la tâche de localisation et de description des éditions. Enfin, pour ne rien améliorer, la publication ne se faisait pas par localité mais par ordre alphabétique du nom de l'auteur. Un énorme travail devait donc être effectué avant même que le moindre résultat soit visible et utilisable par les chercheurs. On comprend dans ces conditions que seuls quatre volumes aient jusqu'ici été publiés, à un rythme qui n'est plus acceptable à l'heure d'internet<sup>24</sup>.

C'est pourquoi dans un second temps, une mise en ligne de l'ensemble de la base de données a été décidée. Là encore la procédure est loin d'être bibliographiquement parfaite. La mise à disposition d'un aussi grand nombre de notices entraîne nécessairement une plus grande hétérogénéité des notices, qui n'ont pas toutes pu être contrôlées et vérifiées par les services de l'ICCU. Afin d'informer le lecteur, un statut est affecté à chaque notice<sup>25</sup> :

- *minimo* pour les notices reprises telles quelles mais non contrôlées et dont les exemplaires ne sont pas localisés
- *medio* si les exemplaires sont localisés mais les notices pas encore améliorées ou contrôlées
- *massimo* pour les notices contrôlées, localisées et publiées

Les notices de niveau *minimo* et *medio* n'ayant pas été validés par le personnel de l'ICCU, elles doivent être considérées avec circonspection et esprit critique ; elles peuvent encore être fusionnées, modifiées ou tout simplement supprimées. Ce mode de fonctionnement où l'on donne accès à un travail en cours devient cependant la norme sur internet avec l'utilisation de plus en plus fréquente des bases de données et ne pose pas de problème avec un public formé<sup>26</sup>. À ce jour 64 187 notices se trouvent dans la base. 63% de niveau *minimo*, 7% de *medio* et 30% de *massimo*<sup>27</sup>.

Certains types de recherche sont très rares et particulièrement utiles. Une recherche sur les marques typographiques est ainsi proposée : il s'agit d'une initiative des plus

<sup>23</sup> *Guida alla catalogazione in SBN. Libro antico.*

<sup>24</sup> Lettres A (1985), B (1989), C-Ch (1993), Ch-Cz (1996) et D (2005).

<sup>25</sup> Voir un exemple de notices en annexe 3.

<sup>26</sup> Malgré ce que peuvent dire certains combattants d'arrière-garde à propos de sites fonctionnant sur ce modèle et s'adressant à un grand public.

<sup>27</sup> Statistiques au 10 mars 2008. Je remercie M<sup>me</sup> Tiziana Brunetti d'avoir bien voulu répondre à mes questions.

intéressantes puisque 2191 marques sont à ce jour répertoriées et photographiées. Malheureusement, elle se limite à une description en une phrase, avec possibilité de recherche dans ce texte seulement quand une base de données structurée aurait permis de faire ressortir toutes les marques où apparaît un arbre, un paysage, une maison ou un oiseau et d'étudier ces marques plus à fond.

EDIT 16 se veut un outil de recherche à part car « *la sua peculiarità è quella di contenere informazioni (e quindi consentire ricerche) non solo sulle edizioni e relative localizzazioni ma anche su autori, editori e marche tipografiche, delle quali è possibile visualizzare le immagini*<sup>28</sup> ». Dit en termes un peu naïfs, cela signifie qu'EDIT 16 ne se contente pas d'être un catalogue mais est une véritable bibliographie à laquelle sont liées des notices d'autorité et qui commence même à utiliser les possibilités offertes par les photos numériques. Le fait d'axer sa communication sur de telles avancées montre que l'on comprend l'immense avantage de la base de données sur la bibliographie imprimée et les possibilités encore ouvertes pour faire évoluer l'outil. On passe d'une bibliographie figée à un outil en perpétuelle évolution, sans cesse mis à jour et liés à d'autres outils au sein d'un environnement global de recherche. Le versement de la base de données sur Internet en mars 2000, où elle est librement disponible à la consultation, et la traduction de l'interface en anglais viennent prendre place dans cette appréhension des choses<sup>29</sup>. Cependant, malgré cette volonté de faire évoluer la bibliographie et les fondements même du travail en même temps que les technologies disponibles et de manière assez surprenante, certaines vieilles habitudes issues du travail sur papier demeurent comme celle de contrôler et d'intégrer les notices en suivant l'ordre alphabétique. On ne peut qu'espérer de même que le site – qui semble très vieillot – sera rénové et que cela sera l'occasion d'améliorer le moteur de recherche, peu instinctif.

S'agissant d'une base de données sur l'édition au XVI<sup>e</sup> siècle, les notices autorités se veulent beaucoup plus précises en ce qui concerne les éditeurs et les marques typographiques que les auteurs. Pour ces derniers toutefois, un effort tout particulier est réalisé pour fournir des informations sur les moins connus d'entre eux, avec notamment des références bibliographiques nombreuses.

---

<sup>28</sup> BRUNETTI, Tiziana. EDIT 16 in Internet. Dans *SBN notizie*, 2000, n. 1/2, p. 18-21. [Consulté le 9 mars 2008] Disponible sur <<http://www.iccu.sbn.it/genera.jsp?id=195>>.

<sup>29</sup> *Loc. cit.* En 2007, le site a reçu plus de 200 000 visites, soit 1 500 000 pages vues.

Le projet n'est cependant pas encore achevé et encore ne concerne-t-il que les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle. On estime le nombre d'éditions italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle à 80 000, ce qui signifierait qu'un peu plus des trois quarts seraient pour l'instant recensées : il n'est donc pas prévu de date de clôture d'EDIT 16 à ce jour.

## 4.2. VD16 et VD17

Le caractère international de la bibliographie allemande est sans doute encore bien plus marqué que celui d'EDIT16. L'histoire de l'Allemagne, unifiée en 1870 seulement alors que l'influence de sa culture se fait largement sentir dans des territoires actuellement suisses, autrichiens, tchèques, polonais, slovaques, slovènes, hongrois ou même français, fait qu'il serait bien difficile de limiter une bibliographie aux frontières actuelles du pays. Miroir d'une culture et non d'un pays, elle se devait de respecter cet état de fait. La décision est donc dès le début de prendre en compte le langage de publication et non le lieu de l'impression<sup>30</sup>. C'est ainsi que naît pour le XVI<sup>e</sup> siècle le *Verzeichnis der im deutschen Sprachbereich erschienenen Drucke des 16. Jahrhunderts*, heureusement abrégé en VD16<sup>31</sup>.

Il est intéressant de constater que, bien que cette bibliographie repose sur des critères de langue et non pas de territoire national ou de lien avec un pays particulier, elle est considérée comme « *ein[...] wichtig[er] Schritt auf dem Weg zu einer retrospektiven Nationalbibliographie*<sup>32</sup> ». Dans le cadre de ce projet, la nation allemande est définie par sa langue plus que par des limites politiques. Tous les livres de langue allemande sont donc compris dans la base de données, mais également les livres en d'autres langues imprimés dans la zone linguistique allemande.

Un tel projet éclot dès 1967 mais la gestation est assez longue. Le premier volume n'est publié que 16 ans plus tard, en 1983, suivi par vingt-et-un autres jusqu'en 1995. Mais entre temps, la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DF) a changé ses plans afin de s'adapter aux changements technologiques et politiques advenus depuis le début du

---

<sup>30</sup> KALTWASSER, Franz-Georg. Retrospective cataloguing and catalogue conversion in the Federal Republic of Germany. Dans *Ifla Journal*, 16, 1990, n°1, p. 124-136.

<sup>31</sup> Catalogue VD16. Disponible sur <<http://www.vd16.de>>.

projet. C'est en 1992 qu'elle décide que les deuxième et troisième parties ne seront pas publiées sous forme imprimée. Elles sont remplacées par trois volumes (deux pour la deuxième partie et un pour la troisième) destinés à servir d'index à la première partie. La seconde partie comprenant l'index des éditeurs, commentateurs, traducteurs et auteurs des pièces annexes paraît en 1997. Enfin ceux des lieux d'impression, des imprimeurs et des années de parutions paraissent dans la troisième partie en 2000.

Un certain nombre de bibliothèques partenaires envoient elles aussi des notices mais aucun lieu de conservation n'a été entièrement dépouillé. Ces partenaires sont majoritairement allemands ou situés dans des régions de langue allemande ou germanique (Strasbourg, Sélestat, Luxembourg, etc.) ou pas (Oxford, Edimbourg, Paris, etc.). A partir du début de la décennie 1990, une des principales tâches est alors d'intégrer dans la bibliographie les ouvrages conservés dans l'ancienne Allemagne de l'est, en particulier ceux de la bibliothèque de Gotha.

Entre temps, l'organisation a elle aussi été modifiée. A partir de 1996, VD16 devient une tâche permanente de la *Bayerische Staatsbibliothek* (BSB). En 1999, la DF cesse son soutien au projet.

Elle présente cependant des insuffisances très importantes, liées notamment à l'époque de sa mise en œuvre et aux choix qui ont alors été faits. VD16 repose à l'origine sur le catalogage des collections de deux bibliothèques principales, la BSB et la *Herzog August Bibliothek* de Wolfenbüttel. Or, afin de rapidement obtenir une base de données comprenant un grand nombre d'éditions, il a été décidé de ne prendre en compte qu'un unique exemplaire quand l'une de ces deux bibliothèques en possédait plusieurs. Dès le début, on décide de faire l'impasse sur certains exemplaires et donc de perdre des renseignements. L'introduction de la troisième partie avertit donc explicitement le lecteur : « Le nombre des exemplaires indiqués ne permet pas de tirer des conclusions quant à la diffusion d'un texte à l'époque de sa parution ou quant au nombre d'exemplaires parvenus jusqu'à nous. » Ce ne serait pas forcément rédhibitoire dans le cadre d'une bibliographie si l'équipe avait mis en place un système destiné à déterminer

---

<sup>32</sup> « Une étape importante sur la voie d'une bibliographie nationale rétrospective ». Présentation en ligne de VD16.

l'édition à laquelle appartient un exemplaire de manière aisée. Hélas, rien de tel n'existe : les entrées ne sont caractérisées que par un titre, transcrit de manière « paléographique », c'est-à-dire en respectant les majuscules et en indiquant les retours à la ligne. Cela est en soi insuffisant, mais en plus les titres trop longs sont abrégés. Pire, les variantes qui ne peuvent être rendues par la transcription « paléographique » de la page de titre ou du colophon sont purement et simplement passées sous silence : alors qu'ils possèdent la preuve qu'il existe deux éditions – ou au moins deux émissions – les catalogueurs préfèrent s'abstenir de le signaler car cela n'est pas compatible avec leur système ! Enfin, les notices peuvent être assez hétérogènes puisque certaines proviennent du travail effectué à la BSB ou à Wolfenbüttel, d'autres ont envoyées par des bibliothèques partenaires – vérifiées ou non par la BSB – d'autres de bibliographies – parfois anciennes – et d'autres enfin du versement du fichier manuscrit de Josef Benzing. La description matérielle des ouvrages est elle-même assez fruste, ne comprenant en guise de collation que le nombre de pages et le format. Rudimentaires également les notices d'autorités qui ne recensent que les dates de naissance et de mort (quand on les connaît), l'occupation et les formes rejetées<sup>33</sup>. En revanche, un effort spécial a été fait pour signaler les illustrations et ornements : des lettres codant pour la présence de bois ou de cuivres, de bordures, de planches dépliantes ou de marque typographique. Enfin, les titres en noir et rouge sont signalés.

Ayant jugé cette entreprise satisfaisante, la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* a décidé de financer l'étape suivante, le VD17<sup>34</sup>, à partir de 1996. Le principe est le même et concerne les ouvrages publiés de 1601 à 1700. Cette bibliographie intègre des photographies numériques de certaines pages des ouvrages (pages de titres, estampes, etc.), voire des ouvrages entièrement numérisés. Il comprend actuellement environ 255 000 titres et a intégré l'empreinte LOC<sup>35</sup>.

L'opération repose sur la coopération de plusieurs bibliothèques allemandes

\* *Staatsbibliothek zu Berlin*

\* *Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden*

\* *Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen*

---

<sup>33</sup> Obligeant de ce fait à indiquer dans les occupations des renseignements qui devraient plutôt leur place dans une courte biographie. Par exemple « janséniste » pour Robert Arnauld d'Andilly.

<sup>34</sup> Abréviation de « *Verzeichnis der im deutschen Sprachraum erschienenen Drucke des 17. Jahrhunderts* »

- \* *Universitäts- und Forschungsbibliothek Erfurt/Gotha*
- \* *Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt d'Halle*
- \* *Bayerische Staatsbibliothek (BSB)*
- \* *Stadtbibliothek Nürnberg*
- \* *Herzogin Anna Amalia Bibliothek de Weimar*
- \* *Herzog-August-Bibliothek de Wolfenbüttel*
- \* *Ratsschulbibliothek de Zwickau*
- \* *Landesbibliothek Coburg*

Il est toutefois étrange de séparer les deux bases de données comme s'il s'agissait de choses totalement différentes alors que l'histoire du livre est faite de continuité. Cela oblige donc à des tours de passe-passe comme la reprise de certaines autorités de VD17 dans VD16. Cela oblige surtout le lecteur qui travaille sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou le début du XVII<sup>e</sup> à d'incessants allers-retours entre les deux bases.

On peut effectuer des recherches en croisant un très grand nombre de critères, ce qui permet des sélections de livres très fines. Malheureusement certaines impossibilités que l'on ne retrouve pas dans le STCN qui utilise pourtant le même logiciel : impossible par exemple de demander les livres en français publiés dans une période de temps donnée sans préciser d'autres recherches. On s'étonnera également que l'interface d'un projet dont les enjeux sont internationaux soit entièrement en allemand, non accessible à un non-germaniste. On aura beau jeu de répondre qu'une personne cherchant des livres allemands parle certainement la langue de Goethe, mais cela demeure un peu court.

À bien des égards, ces différentes entreprises se ressemblent. Dans tous les cas, le but avoué est de recenser l'ensemble des livres produits dans une langue ou sur un territoire donnés. Néanmoins, au-delà des ces apparences, des différenciations se font jour, notamment dans la précision des renseignements fournis et dans les possibilités de recherche. On s'aperçoit que dans un but de rapidité et d'efficacité, la plupart de ces entreprises préfèrent reprendre des renseignements issus d'anciennes bibliographies. Cela nous semble une fausse bonne idée. La valeur des bibliographies provient surtout de la cohérence des notices, de leur normalisation et du fait que ces dernières ont été

---

<sup>35</sup> Voir un exemple de notice en annexe 4.

rédigées livre en main, garantissant l'exactitude des données. Le fait d'intégrer des notices d'anciennes bibliographies dont la valeur scientifique est faible et la précision aléatoire va à l'encontre du but assigné de constituer un outil de référence. Encore cela permet-il une recension bien plus précise que de simples catalogues collectifs, avec des possibilités de recherche avancées. Dans la plus part des autres pays, il n'existe pas de projet particulier pour les fonds anciens, en tout cas pas de projet scientifique national, même s'il existe parfois un service de catalogage au sein de la bibliothèque nationale ou qu'un service d'inventaire rétrospectif d'une grande bibliothèque fait office de cela. C'est le cas de la France où la présence du service de l'Inventaire rétrospectif de la Bibliothèque nationale ne vient pas boucher le trou laissé béant par l'absence de véritable politique nationale.

## 5. Le grand absent : la France

L'histoire des fonds anciens des bibliothèques françaises est très originale et vient peser sur l'activité des bibliothèques depuis plus de deux siècles. La plupart des bibliothèques ont en effet été submergées par les livres anciens issus des confiscations révolutionnaires de 1789 (et parfois de nouveaux fonds entrés à la suite de la séparation de l'Église et de l'État de 1905). Après l'échec d'un éventuel projet à l'échelle nationale<sup>36</sup>, la grande affaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a donc été de cataloguer cette masse considérable mais cette lourde tâche s'est effectuée dans chaque bibliothèque, sans qu'il ait existé de coopération particulière à une époque où les catalogues étaient rédigés sur fiche ou sur registre et où le partage de données n'était ni pensable ni réalisable.

Le simple signalement des collections a donc longtemps été une priorité. Et encore un grand retard a-t-il été pris, dans lequel Gilles Éboli voit plusieurs causes. D'abord une tradition bibliographique privilégiant les descriptions précises et exhaustives, interdisant de fait une normalisation efficace des notices, et ce malgré la publication de la norme ISBD(A) en 1980 (1982 en français). Aucun organisme n'a jamais centralisé le catalogage rétrospectif des livres anciens et on a toujours voulu donner des notices très précises au

---

<sup>36</sup> RIBERETTE, Pierre. *Les Bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795), recherches sur un essai de catalogue collectif*. Paris : Bibliothèque nationale, 1970 et VARRY, Dominique, *Revolutionary Seizures and their Consequences for French Library History*. Dans RAVEN James, *Lost Libraries. The destruction of Great Books Collections since Antiquity*. New York : Palgrave MacMillan, 2004, p. 181-196.

risque de se perdre dans la masse des documents. Les Anglo-saxons sont parvenus à dépasser ce problème par l'utilisation de STC, qui n'ont jamais fait de percée en France. La France ne dispose pas d'une véritable bibliographie des livres anciens publiés sur son sol ou en langue française. La Bibliothèque nationale elle-même se trouve longtemps pieds et poings liées par son grand œuvre, le catalogue général des imprimés (par auteur), qui n'est achevé qu'en 1981 avec son 231<sup>e</sup> volume. Elle n'est donc pas en mesure de jouer le rôle de maître d'œuvre d'un grand programme national. Tout cela a abouti à la rédaction de catalogues locaux, souvent peu compatibles entre eux, mais que l'on s'est tout de même efforcé de regrouper virtuellement.

La nouvelle attention portée au patrimoine à partir des années 1980 a ainsi permis la mise en place de catalogues collectifs, constituant un habile pis-aller. L'attention nouvelle portée au patrimoine, les moyens nouveaux dont disposent les collectivités locales grâce à la décentralisation, la création d'organisme de coopération régionaux et la construction de la BnF comme tête de réseau permettent des réalisations nouvelles. L'idée d'un catalogue collectif des bibliothèques de France est ainsi directement issue des propositions de Michel Melot et Patrice Cahart pour la « Très grande bibliothèque »<sup>37</sup>. Le président Mitterrand demande alors au ministre de la Culture et au secrétaire d'Etat chargé des grands travaux de lancer ce projet, sous l'égide de la Bibliothèque nationale, appelée à jouer le rôle de tête de réseau<sup>38</sup>. Il s'agit essentiellement de recenser et de localiser les fonds censés être les plus utiles aux chercheurs et en premier lieu les fonds anciens. Il s'agira en fait un méta-catalogue groupant plusieurs autres catalogues collectifs.

Le premier est le catalogue des fonds rétroconvertis des bibliothèques municipales (BMR). Cette entreprise est lancée peu après le rapport Melot. Dans un premier temps, vingt-deux bibliothèques sont sélectionnées afin de définir une stratégie, sous la maîtrise d'ouvrage de la Bibliothèque de France. Nous ne voulons pas revenir en détail sur les modalités d'application de ce projet dans les bibliothèques concernées : trois campagnes se succèdent entre 1992 et 1998, incluant au final soixante-trois bibliothèques municipales et quelques bibliothèques spécialisées. La grande hétérogénéité des

---

<sup>37</sup> CAHART (Patrick) et MELOT (Michel). *Propositions pour une grande bibliothèque*. Paris : La documentation française, 1990.

catalogues de ces bibliothèques pose cependant un gros problème et, comme il est décidé de seulement convertir les catalogues existants, sans aucun complément de catalogage, elle se retrouve dans le résultat offert au lecteur. Certes des efforts ont été faits pour tenter d'uniformiser les résultats mais ces derniers demeurent à la hauteur de la diversité des fonds et des époques de catalogage. En l'absence d'instance normative et sans utilisation d'empreinte, la cohérence d'un tel travail collectif est forcément mise à mal. De plus, la base patrimoine ne concerne qu'un nombre très restreint de bibliothèques. Toutes les bibliothèques classées n'y sont même pas comprises<sup>39</sup>.

Le second catalogue est Opale +, catalogue de la Bibliothèque nationale de France. Là encore, les notices ont été automatiquement rétroconverties. Mais, bien que le service de l'inventaire rétrospectif travaille sur les descriptions, ces dernières – très nombreuses – sont encore souvent très courtes et elles ne permettent de toute façon que des recherches de base. Enfin, un troisième catalogue collectif peut nous intéresser pour localiser des livres anciens, le SUDOC, regroupant les collections des bibliothèques qui dépendent du ministère chargé de l'Enseignement supérieur. Les problèmes sont les mêmes que dans les deux premiers cas mais le nombre d'ouvrages concerné est plus réduit.

Ces trois bases sont consultables simultanément dans le Catalogue collectif des bibliothèques de France (CCFr). Par le nombre de notices contenues, il s'agit d'un outil nécessaire. Il serait néanmoins bien téméraire de considérer le CCFr comme une véritable bibliographie rétrospective. Puisqu'il s'agit d'un catalogue collectif, nous ne nous trouvons pas à l'échelle de l'édition, de l'unité bibliographique mais à celle de l'exemplaire, ce qui brouille considérablement la recherche et amène souvent un nombre de résultats très élevé. Ce problème peut être partiellement résolu par l'utilisation de « grappes » (*cluster*), ce qui permet à chaque établissement de conserver ses notices

---

<sup>38</sup> PERRIN, Georges, La conversion rétrospective des catalogues des bibliothèques municipales : Chronique d'une modernisation et esquisse d'un bilan. Dans *BBF*, 1996, n° 3, p. 15-18. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 25 mars 2008.

<sup>39</sup> Les 63 bibliothèques municipales sont celles d'Aix-en-Provence, Albi, Alençon, Amiens, Angers, Arles, Auxerre, Avignon, Bayeux, Beaune, Besançon, Blois, Bourg en Bresse, Caen, Châlons-en-Champagne, Chalon-sur-Saône, Chambéry, Châteauroux, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Coutances, Dijon, Dôle, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Mâcon, Marseille, Metz, Montauban, Montpellier, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Niort, Orléans, Poitiers, Rennes, Roanne, Rodez, Rouen, Saint-Etienne, Sélestat, Strasbourg, Toulouse, Troyes, Valognes, Versailles. Il convient d'ajouter quelques bibliothèques spécialisées : facultés catholiques de Lyon, bibliothèque du Centre des sciences de la terre de l'université Lyon-I, de la Ville de Paris (bibliothèque des Arts graphiques, Marguerite-Durand, Forney), bibliothèque des Arts décoratifs, du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers, de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, de la Société des amis de Port-Royal, du Musée de la marine à Rochefort.

mais de regrouper ces dernières en fonction du document ou de l'unité bibliographique décrite. Mais si la cette solution est techniquement facile à mettre en œuvre, elle est intellectuellement contestable. Car encore faut-il savoir comment regrouper ces résultats. En l'absence d'empreinte, il est parfaitement impossible de déterminer quels exemplaires appartiennent à une même édition d'un ouvrage, même en utilisant des titres longs (et encore faudrait-il partir de notices de bonne qualité, ce qui n'est pas toujours le cas). L'utilisation de *clusters* risque alors d'aboutir à regrouper des exemplaires appartenant à deux éditions différentes et à induire le lecteur en erreur ; ne pas tomber dans ce piège signifie afficher tous les exemplaires d'un œuvre, qui se comptent parfois par centaines, rendant le résultat de la recherche difficilement exploitable.

Il s'agit avant tout – et son nom indique qu'il n'a pas d'autre ambition – d'un catalogue collectif, où les notices sont très dissemblables dans leur forme et leur précision, souvent sans prétention scientifique et sans autre but que de signaler la présence d'un exemplaire dans une institution. La plupart des catalogues français datent du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle et la rétroconversion informatique qui a été effectuée (généralement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle) a dans le meilleur des cas conservé la notice telle quelle, dans le pire rajouté quelques erreurs. En terme de bibliothèques incluses, nous sommes également bien loin du catalogue italien EDIT 16 qui prend en compte les plus importantes collections privées ou celles des séminaires de province : de très importantes bibliothèques municipales ne sont pas comprises dans le CCFr.

La dissémination des fonds dans de très nombreuses bibliothèques municipales rend la tâche malaisée. A cela s'ajoute une croyance ancienne en la quasi-exhaustivité de la Bibliothèque nationale, centre du patrimoine écrit français. Dans un article qui n'est pas si ancien, Jean-Claude Garreta, alors directeur de la bibliothèque de l'Arsenal, évaluait à 5% la part des éditions anciennes qui ne peuvent être trouvées à la Bibliothèque nationale<sup>40</sup>. Or, les derniers travaux d'une équipe de l'université écossaise de Saint-Andrews<sup>41</sup> ont montré que la BnF ne conserve que 35% des éditions des livres français du XVI<sup>e</sup> siècle en langue vernaculaire (15% se trouvent dans d'autres bibliothèques parisiennes, 20% dans les bibliothèques de province et 30% à l'étranger). En considérant

---

<sup>40</sup> GARRETA, Jean-Claude. Le catalogue rétrospectif : situation en France. Dans *Ifla Journal*, 16, 1990, n°1, p. 113-117.

<sup>41</sup> Sur l'œuvre de cette équipe, voir p.29-36.

que la BnF conserve 95% des éditions, on se demande en effet pourquoi s'engager dans un travail aussi lourd que celui d'une bibliographie nationale : les 5% d'éditions rajoutées au catalogage local ne valent certainement pas que l'on engage des millions d'euros dans un tel projet. En revanche, si les deux tiers des éditions manquent, cette entreprise devient importante, voire prioritaire. Cela signifie en revanche monter un projet exigeant et coûteux et surtout travailler en coopération avec un réseau de bibliothèques de toutes sortes à travers tout le pays. Or, à l'heure où il est question de retirer leurs conservateurs d'Etat aux bibliothèques municipales classées, il y a peu de chance que ce type de projet éveille un grand intérêt chez les administratifs.

Un recatalogage sérieux se révèle donc utile, à présent que l'on a paré au plus pressé dans le signalement des collections en mettant à disposition en ligne les vieux catalogues. Chacun y trouverait son intérêt car la bibliographie nationale ainsi créée n'est pas appelée à demeurer isolée. Elle permettrait de créer des notices de haute qualité scientifiques, contrôlées par une équipe de spécialistes<sup>42</sup>, qui pourraient être reversées dans la base patrimoine afin d'apparaître dans le CCFr. Ce dernier y gagnerait ainsi à la fois en complétude et en exactitude, tout en proposant des notices déjà organisées par texte et par édition. C'est déjà ce qui se passe en Italie où un des buts d'EDIT 16 est ainsi de fournir des notices complètes et de bonne qualité au catalogue collectif général italien, SBN. Un logiciel a ainsi été mis au point pour permettre la migration d'un catalogue à l'autre et les éditions présentées dans EDIT 16 possèdent, en plus de leur numéro d'indentification propre, un numéro pour le SBN. Afin d'éviter les doublons dans le SBN, un logiciel fond les notices en se fondant sur un certain nombre de critères<sup>43</sup>.

D'autant plus qu'une bibliographie crée généralement dans son sillage un cercle vertueux. La connaissance de nouveaux textes, les rapprochements entre éditions ou le signalement qu'elle opère donnent naissance à de très nombreux travaux qui nourrissent la recherche et participent à leur tour à une meilleure connaissance des auteurs, des

---

<sup>42</sup> On peut penser à une équipe composée paritairement de conservateurs (spécialistes du livre ancien) et d'universitaires (littérature, histoire ou histoire du livre), administrant une équipe de catalogueurs spécialement formés au livre ancien.

<sup>43</sup> T. BRUNETTI, *La base dati del Censimento delle edizioni del XVI secolo*, in *SBN notizie*, 1998, n. 2, p. 21-27. Disponible sur <http://www.iccu.sbn.it/genera.jsp?id=245>. Consulté le 7 mars 2008.

titres, de la production imprimée française ; ces informations étant à leur tour intégrées dans les catalogues généraux.

Une bibliographie nationale ne vient pas se substituer aux catalogues des bibliothèques mais plutôt les compléter en donnant au tout une cohérence et une plus-value scientifique essentielle. Un pays comme la France ne peut se contenter d'un catalogue collectif comme elle le fait actuellement. Alors que des grands pays européens ont déjà mené à bien des projets scientifiques et administratifs ambitieux, la France propose à ses lecteurs et chercheurs des notices du XIX<sup>e</sup> siècle. Une chose est de signaler les collections, une autre de proposer une bibliographie scientifique. C'est pourquoi Pays-Bas et Belgique proposent STCN et STCV malgré le fait que la plupart des livres qui trouvent place dans ces bibliographies soient déjà signalés par ailleurs, entre autres dans la catalogue collectif des bibliothèques néerlandaises, Picarta<sup>44</sup>. Au moment où toutes les grandes bibliothèques réfléchissaient à la rétroconversion de leur catalogue, Franz-Georg Kaltwasser, directeur de la Bayerische Staatsbibliothek, pouvait ainsi affirmer : « *It is possible to attempt to achieve this [a national retrospective bibliography] by mechanically putting together available old printed bibliographies and catalogues. [...] This is a useful makeshift, which is to be welcomed, but which of course passes on all the mistakes, gaps and unpublished titles of the old catalogues. These "union catalogues" do not dispense with the necessity of creating retrospective national bibliographies, if we really wish to catalogue comprehensively the literary tradition of a country*<sup>45</sup>. »

Bien sûr, réaliser une bibliographie rétrospective digne de ce nom demande des moyens à la hauteur de ses ambitions. En Italie, la moisson et la validation des données des diverses bibliothèques participantes occupent douze personnes de l'ICCU (à temps partiel) plus dix contractuels (nombre variable selon les années). Mais la France peut facilement transformer son retard en un avantage. Nous avons en effet vu que la plupart des projets – déjà anciens – ont sans cesse dû s'adapter aux nouvelles technologies disponibles et que cela a joué dans la forme actuellement prise. En partant plus tard, on s'économise plusieurs étapes coûteuses et on bénéficie de la réflexion de ceux qui nous

---

<sup>44</sup> Catalogue collectif des Pays-Bas. Disponible sur <<http://picarta.pica.nl.access.authkb.kb.nl/LNG=EN/DB=2.41/MAIN>>. Consulté le 12 mars 2008.

<sup>45</sup> KALTWASSER, Franz-Georg, art. cit..

ont précédés. Une bibliographie lancée aujourd'hui, bénéficiant de plus de l'expérience du CGM, serait directement pensée pour le web et prendrait donc des formes différentes des travaux allemands, italiens ou hongrois, dont l'étape finale devait être la publication. Elle n'utiliserait plus la forme du STC, qui a eu son utilité mais ne répond plus aujourd'hui aux demandes des chercheurs, qui désirent une précision maximale. Surtout, elle pourrait – à la différence de l'Italie – se fonder sur la présence de quelques très grandes bibliothèques – BnF, Mazarine, Institut, Arsenal, etc. – comme base de catalogage. Dès lors, une partie non négligeable des éditions pourraient être cataloguée par des professionnels formés et une équipe relativement restreinte devrait alors former les responsables des petites bibliothèques, incapable de cataloguer des livres anciens parfois très complexes par eux-mêmes, vérifier la qualité des notices et éventuellement se déplacer pour eux-mêmes cataloguer quelques fonds. La différence entre deux éditions se ferait bien entendu par l'emploi d'une empreinte, préférablement celle utilisée par le STCN<sup>46</sup>.

Cela demande des moyens, ce qui explique que ces bibliographies soient l'apanage des grands pays ou de quelques États qui en font une priorité culturelle. Elles demeurent pourtant un moyen inestimable de mise en valeur du patrimoine national et de rayonnement international, tout en proposant un outil de qualité pour la communauté académique.

Après avoir tenté de tracer le portrait des bibliographies nationales, proposé une typologie et souligné quelques enjeux auxquels elles se trouvent confrontées, nous voudrions désormais entrer dans les détails de ce type d'entreprise en étudiant plus à fond un exemple double, représentatif des ambiguïtés des bibliographies nationales, des enjeux qu'elles recouvrent et des difficultés auxquelles elles se trouvent confrontées. Les Pays-Bas sont un petit pays qui a besoin de faire valoir l'originalité de sa culture. C'est en même temps un territoire très important pour l'histoire du livre car plusieurs villes ont été parmi les principaux centres d'impression européens. Les presses de ce pays de liberté ont eu une influence qui a largement dépassé les frontières des Provinces-Unies. Nombreux sont les livres interdits en France qui ont pu voir le jour à Amsterdam ou à Leyde ou dont la fausse adresse indique une ville batave. Il serait

---

<sup>46</sup> Nous y revenons plus bas.

illusoire de nier que le STCN, comme la plupart des bibliographies nationales s'adresse prioritairement à un public de chercheurs. Ce n'est pas là sa seule utilité mais c'est sans doute la principale. Il faut alors savoir si l'on est prêt à offrir des outils performants aux chercheurs – même aux historiens. Ce n'est pas aux conservateurs de répondre à de telles questions mais les enjeux sont très importants : il en va de la place d'un pays sur l'échiquier mondial, de son prestige intellectuel et de sa visibilité.

## ***Partie 2 : Pratique, intérêt et limites du STCN***

### **1. Trente ans de descriptions de livres néerlandais**

#### **1.1. Naissance et définition du projet**

L'idée du STCN vient prendre place dans les bibliographies déjà existantes aux Pays-Bas. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire des différents outils de recherche<sup>47</sup>. À l'époque contemporaine, M.F.A.G. Campbell propose une bibliographie des incunables néerlandais<sup>48</sup>, dès 1874. Les ouvrages de la période allant de 1500 à 1540 – les post-incunables – ont été recensés par W. Nijhoff et M.E. Kronenberg. Par la force des choses, les contours du projet sont donc rapidement précisés. C'est ce qui explique qu'il s'impose comme borne la date de 1800 alors la rupture historique et technique se situe plutôt aux alentours de 1830 : la Bibliothèque royale avait en effet lancé un projet de bibliographie néerlandaise pour la période 1801-1832, sous la direction de Louis G. Saalmink (1984-1989)<sup>49</sup>.

On commence à parler d'une bibliographie rétrospective néerlandaise en 1969. Dès 1972, un groupe de travail est créé sous l'égide du Comité pour le livre imprimé, afin de réfléchir à la forme que pourrait prendre cette bibliographie. Rapidement lié au

---

<sup>47</sup> Une première approche, pour les premiers temps, peut être trouvée dans l'introduction de Gerard van Thienen et John Goldfinch, *Incunabula printed in the Low Countries. A census*, Nieuwkoop : de Graaf, 1999.

<sup>48</sup> CAMPBELL, Marinus Frederik Andries Gerardus. *Annales de la typographie néerlandaise au XVI<sup>e</sup> siècle*. La Haye : M. Nijhoff, 1874.

<sup>49</sup> *Nederlandse bibliografie 1801-1832*. Houten : Bohn Stafleu van Loghum, 1993. Cette bibliographie n'est cependant pas réalisée livre en main mais se fonde sur la bibliographie courante de l'époque, couplée à des bibliographies spécialisées et à des catalogues de bibliothèques.

département des livres anciens de la Bibliothèque royale, le projet se précise grâce à MM. De Wolf et Gruys. Des règles sont établies en 1977 et un projet pilote lancé afin de juger de la pertinence des choix effectués. Cette expérimentation porte sur la production imprimée d'une ville de peu d'importance pour l'histoire du livre, Hoorn<sup>50</sup>. Un STC des livres imprimés dans la ville est donc publié afin de donner à voir ce que pourrait être le futur STCN<sup>51</sup>. Cette publication fait naître des espoirs et permet de faire connaître l'entreprise en dehors des frontières néerlandaises<sup>52</sup>. À ce moment, le projet, aux frontières définies intellectuellement, est près à être mis en œuvre. Contraintes et enjeux sont connus, le contexte a été pris en compte.

Le projet initial du STCN consiste en la rédaction d'un catalogue imprimé. Il convient de toujours garder en tête cet aspect des choses car la forme que doit prendre un travail possède toujours une incidence sur le travail lui-même. Le STCN a ainsi changé de forme au fur et à mesure de sa rédaction pour s'adapter aux nouvelles technologies – qui ont apporté des possibilités nouvelles – mais se ressent encore parfois de son origine. Malgré son nom, il ne doit pas s'agir d'un catalogue mais d'une bibliographie, reposant sur la collaboration de plusieurs bibliothèques néerlandaises ou non. Le STCN se place explicitement – par son titre mais également par les méthodes employées – dans la continuité des traditions bibliographiques anglo-saxonnes et notamment du STC de Pollard et Redgrave. La forme du STC est d'abord utilisée par des bibliographes anglais, désireux de donner une bibliographie sommaire mais la plus complète possible de l'ensemble de la production imprimée ancienne en langue anglaise. Le choix des Néerlandais s'est également posé sur cette forme. Cette décision repose sur plusieurs bases, à la fois intellectuelles et pratiques.

Pratiques car le projet prévoyait depuis le début la publication de la bibliographie ainsi compilée. Il convenait donc de limiter l'importance des notices afin de restreindre au maximum l'importance matérielle de l'ouvrage et par conséquent son coût, qui

---

<sup>50</sup> Hoorn [Pays-Bas, Hollande septentrionale] est une ville portuaire riche et importante à partir du XVII<sup>e</sup> siècle car la Compagnie des Indes orientales y avait l'une de ses chambres. Elle décline à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle sous les coups de la concurrence d'Amsterdam et de l'Angleterre. Il s'agit d'une ville avant tout marchande et commerçante, qui a produit peu de livres.

<sup>51</sup> GRUYS, J.A. et DE WOLF, C. *A Short title catalogue of books printed at Hoorn before 1701. A specimen of the STCN*. Nieuwkoop : B. De Graaf, 1979. Dans toute cette partie nous dirons souvent « STCN » pour « équipe du STCN », par métonymie.

s'annonçait élevé – sans compter que la consultation d'un ouvrage en plusieurs dizaines de volumes est malaisée. D'ailleurs, les recherches en plein texte n'étant bien évidemment pas permises par la forme imprimée, l'importance de posséder le titre entier était faible. Intellectuello-pratiques car il convenait de parer au plus pressé afin de rapidement proposer une base de donnée relativement complète aux tutelles. Plutôt que d'avancer lentement en rédigeant des notices très détaillées et en donnant une mauvaise impression sur l'efficacité d'un projet qui serait apparu comme sans fin, il a donc été décidé d'avancer plus rapidement, quitte à revenir plus tard sur les notices afin de les améliorer. Raisons intellectuelles enfin car des titres courts paraissaient à l'époque suffisants, d'autant plus que l'excellent système d'empreinte était bien plus efficace que la comparaison des titres pour discriminer deux éditions.

Une fois ces contours mieux dessinés, restait à préciser le type de livres compris dans le STCN. On décide de prendre en compte l'ensemble de ce qui a été publié dans les limites actuelles du royaume des Pays-Bas, plus ce qui est publié en langue néerlandaise ailleurs, y compris les périodiques (mais pas les journaux, qui font l'objet d'une autre base de données), la musique imprimée (si elle possède une page de titre), les atlas, les publications officielles. Sont exclus les livres en néerlandais publiés en Belgique<sup>53</sup>, les journaux (car la recension numéros par numéros semble nécessaire) et les in-plano (qui demandent des règles de catalogage différentes).

Puisqu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un catalogue, les entrées se font par unité bibliographique et non par exemplaire. Pour chacun des livres vus, une entrée correspond à une émission<sup>54</sup>. C'est l'ensemble des différents exemplaires vus par les catalogueurs dans les diverses bibliothèques néerlandaises et européennes qui permettent de comprendre à quoi devait ressembler un « exemplaire idéal » de l'édition au sortir

<sup>52</sup> Le compte-rendu de cet ouvrage par Albert Labarre est la seule mention du STCN dans le *Bulletin des bibliothèques de France* jusqu'à ce jour (LABARRE, Albert. [Compte-rendu de *A Short title catalogue of books printed at Hoorn before 1701...*] dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 1980, vol. 25 ; n°1.

<sup>53</sup> Il était exclu, pour des raisons pratiques et politiques, que les Pays-Bas réalisent à leur frais la moitié de la bibliographie nationale belge. Nous verrons plus loin la solution trouvée pour résoudre ce problème.

<sup>54</sup> « Une édition peut avoir plusieurs émissions. Il en est ainsi lorsque après une première publication et intentionnellement des exemplaires imprimés sur la composition primitive sont partiellement modifiés pour une nouvelle vente (généralement réutilisation des mêmes feuilles avec substitution du feuillet de titre ou des feuillets liminaires par carton, plus rarement seconde impression d'après une composition gardée ou imposition séparée, in-8 ou in-12 par exemple de pages typographiquement identiques. » (VEYRIN-FORRER Jeanne. *Précis de bibliologie*, Paris : Ecole nationale supérieure des bibliothèques, 1971, p. 42). Une entrée ne correspond pas à une édition car deux exemplaires d'une même édition, vendus avec des pages de titres différentes formeront deux entrées.

des presses et de rédiger la description<sup>55</sup>. Cette notion d'*ideal copy* est – tout comme le STC – issue des traditions anglo-saxonnes. Elle est liée aux travaux de bibliographie matérielle (*analytical bibliography*), à l'origine menés dans le but d'établir le texte d'une œuvre littéraire en tentant de déduire la volonté originelle de l'éditeur à partir des exemplaires subsistants. Les particularités d'exemplaires ne sont pas signalées : le STCN ne s'intéresse aux exemplaires que dans la mesure où ils aident à comprendre l'édition à laquelle ils appartiennent. On voit une fois encore qu'il s'agit bien d'une bibliographie et non d'un catalogue.

Le STCN se veut autonome, il doit être une référence en soi, puisque tout a été vérifié livre en main. C'est pourquoi il n'est pas fait mention dans les notices des références bibliographiques habituelles, ce qui peut – rarement – appauvrir les descriptions, mais permet parfois de faire un sort à des erreurs reportées de bibliographie en bibliographie depuis un siècle. Un renvoi vers une bibliographie de référence n'est effectué que dans quelques rares cas. Celui d'ouvrages spécifiques pour lesquels le STCN ne donne que peu d'éléments, tels que les atlas ; et quand une information essentielle provient directement de cette référence<sup>56</sup>.

La conséquence de la volonté de cataloguer livre en main est la nécessité de se rendre dans un grand nombre de bibliothèques : aucune ne possédant bien entendu de collections exhaustives. Au-delà même des nombreuses bibliothèques néerlandaises que l'on espère intégrer, le projet se veut dès l'origine international. C'est pourquoi des partenariats sont lancés avec quelques bibliothèques qui comprennent de très importantes collections de livres néerlandais. Les deux partenaires y trouvent leur avantage. Le STCN complète sa recension des éditions néerlandaise et donne ainsi plus de cohérence à son travail, tout en acquérant le prestige que donne la dimension internationale. Les bibliothèques étrangères, elles, obtiennent le catalogage de leurs livres néerlandais avec des notices de très bonnes qualités, à un coût minimal, et font connaître leurs collections aux personnes les plus à même d'y avoir recours, les

---

<sup>55</sup> « L'exemplaire idéal – celui que le bibliographe s'efforce de définir – représente la dernière intention de l'imprimeur (agissant de concert avec l'auteur ou le libraire) au moment de la mise en vente d'une édition. Bien que les hasards de la manufacture soient tels que dans certains cas aucun exemplaire concret ne corresponde à cet état hypothétique, c'est l'exemplaire idéal que doit tenter de définir le bibliographe. » (VEYRIN-FORRER Jeanne, *loc. cit.*) La question se posait même, dans les premières années, de savoir si la cote des exemplaires vus serait donnée. Elle l'est finalement afin de faciliter le travail des lecteurs.

chercheurs et professeurs des Pays-Bas. Le caractère international se marque tout autant dans le public auquel on s'adresse que dans les fonds décrits. Aussi, afin d'être accessible à la communauté internationale des chercheurs, à tout chercheur susceptible d'être intéressé par la production néerlandaise, il est décidé que la langue de travail dans laquelle seraient rédigées les notices serait l'anglais. C'est ce type de décision des plus pragmatiques – certainement impensable en France où ce pourrait être vécu comme une insupportable attaque à la culture nationale<sup>57</sup> – qui fait également le succès d'un outil, qui tente de prendre en compte ses utilisateurs et de s'adapter à eux.

## 1.2. Vers l'exhaustivité ?

Après la réussite de la bibliographie des livres publiés à Hoorn, le but des promoteurs du projet était de parvenir à lever des fonds pour que l'équipe puisse commencer son travail<sup>58</sup> : le projet est à l'origine partagé en différentes étapes.. En août 1980, l'Académie royale des arts et des sciences (*Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen* ou KNAW) le prend sous son aile et lui accorde une bourse lui permettant de décrire les livres imprimés entre 1540 et 1700 conservés à la KB. Le bureau du STCN commence son activité en août 1982 avec quatre membres, un bibliographe, deux catalogueurs et une personne chargée de la saisie des données. La KB accueille l'équipe et ajoute un catalogueur sur ses fonds.

La première phase – qui a permis de compiler des informations sur près de 27 000 titres imprimés entre 1540 et 1700 et conservés à la KB – s'achève en 1987 et est l'objet d'une évaluation très positive, encourageant à la poursuite du projet. Comme l'avaient fait Pollard et Redgrave ou Campbell, on décide de partir des collections conservées dans une riche bibliothèque avant de compléter par d'autres établissements. Le ministère de l'Éducation accepte alors de contribuer à hauteur de 222 000 florins par an, à condition que les bibliothèques partenaires apportent la même somme, jusqu'à

---

<sup>56</sup> Par exemple l'attribution d'un livre imprimé sous fausse adresse à un imprimeur précis. Voire tout simplement l'inclusion d'un livre prétendument étranger dans le catalogue car un bibliographe le dit publié aux Pays-Bas.

<sup>57</sup> Les catalogues allemands VD16 et VD17 sont eux aussi unilingues, ce qui n'est pas sans causer une certaine perplexité chez certains utilisateurs qui ne peuvent l'utiliser sérieusement pour des motifs purement pratiques.

<sup>58</sup> On trouvera des éléments sur l'histoire du STCN dans WILLEMSSEN, A. W. Retrospective national bibliography : operational projects and possible future developments in the Netherlands. Dans *Ifla Journal*, vol. 16, 1990, n°1, p. 97-104.

l'achèvement du projet. La seconde phase du projet début en 1988, consistant à cataloguer les livres des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de la bibliothèque de l'université d'Amsterdam tandis que les incunables et post-incunables sont ajoutés, reprenant uniquement les descriptions des bibliographies imprimées. Les livres d'une troisième grande bibliothèque, celle de l'université de Leyde sont ajoutés à partir de 1993.

Le nombre de notice portant sur les ouvrages des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles devenant assez important, il est décidé à partir de 1995 de procéder au catalogage des livres du XVIII<sup>e</sup> siècle de la KB. On accorde alors cinq ans à l'équipe pour réaliser ce projet ; deux ans supplémentaires sont finalement accordés. À partir de la fin des années 1990, les ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle des bibliothèques de Leyde et Amsterdam et l'ensemble des collections de bibliothèques mineures, mais qui conserve des collections originales, riches en *unica*, sont donc décrites<sup>59</sup>. Le projet est finalement prorogé jusqu'en juillet 2009, avec une équipe de plus grande importance afin de tenter de boucler le projet.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser – mais conformément à ce que prévoyait Gerd-J. Bötte<sup>60</sup> – l'entreprise ne fonctionne pas plus rapidement aujourd'hui que dans ses premières années. Car si l'on gagne du temps en créant moins de notice *ex nihilo* dès lors qu'un grand nombre d'éditions sont déjà répertoriées, on en perd autant en vérification et en interrogation sur l'identité d'une édition dès lors que l'on veut conserver un niveau constant de qualité, ce qui est essentiel pour le STCN.

### 1.3. Une nécessaire coopération

Bien que ses liens avec la KB soient forts (responsabilité et liens financiers), le STCN ne dépend pas d'une unique bibliothèque pour les fonds catalogués. Il doit au contraire envoyer ses équipes dans le plus grand nombre d'institutions possibles afin de consulter un nombre d'exemplaires maximal. Composé de catalogueurs gyrovagues, il doit nécessairement travailler en coopération avec les établissements qu'il visite.

---

<sup>59</sup> Voir la liste en annexe 1.

<sup>60</sup> BÖTTE, Gerd-J. Neuere Konzepte der autopiiegestützten Altbestandskatalogisierung unter Einsatz der elektronischen Datenverarbeitung. Dans *Bibliothek. Forschung und Praxis*, 16 (1992), 3, p. 333-381.

Si les équipes du STCN peuvent se permettre de choisir eux-mêmes les livres dans le cas de collections restreintes et où les livres néerlandais constituent une très grande part des fonds<sup>61</sup>, cela n'est évidemment pas le cas dans des bibliothèques qui conservent plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'ouvrages. Ce sont donc les bibliothèques hôtes qui proposent les livres à cataloguer à l'équipe du STCN. Elles doivent par conséquent parfaitement connaître leurs collections, celles-ci doivent être bien cataloguées, ce catalogue doit être informatisé et doit permettre des recherches assez fines pour sélectionner facilement les livres concernés par l'entreprise. Cela n'est pas toujours évident. Même si cette phase du travail se passe la plupart du temps sans encombre, il arrive que des bibliothèques importantes aient des surprises à l'occasion de cette sélection. Le département des collections spécialisées de la bibliothèque de l'université d'Amsterdam a ainsi découvert qu'un grand nombre de livres anciens n'étaient pas catalogués. Cela concerne des recueils factices dont seule la première unité bibliographique était décrite, des ouvrages académiques paraissant jadis de peu d'importance ou tout simplement des ouvrages restés dans un coin des magasins et oubliés là. Il arrive ainsi que des bibliothèques censées avoir été entièrement dépouillées recèlent encore des livres inconnus<sup>62</sup>. Dans ce cas, la bibliothèque a la possibilité d'importer la notice rédigée par l'équipe du STCN afin de compléter son catalogue.

La venue de l'équipe du STCN représente donc une charge de travail supplémentaire pour la bibliothèque hôte. On peut parfois observer un manque d'intérêt de la part de certains établissements, quand cela ne correspond pas à leur politique et à leurs priorités, particulièrement dans le cas de bibliothèques dont les collections sont déjà bien signalées par ailleurs. La logique d'établissement entraîne parfois une incompréhension des avantages d'une telle entreprise<sup>63</sup>. Il est vrai que le STCN travaille plus pour les lecteurs que pour les bibliothèques, ce qui peut expliquer que certains établissements comprennent mal ce qu'ils peuvent tirer du STCN dès lors que leurs collections sont correctement signalées. Il est néanmoins important que le plus grand nombre de bibliothèques participent car il en va de la représentativité de la bibliographie et donc de sa qualité. Les ouvrages issus des presses de petits ateliers provinciaux sont essentiellement conservés dans la ville même car les livres étaient produits pour un usage

---

<sup>61</sup> Comme au musée Meermanno de La Haye.

<sup>62</sup> C'est le cas de la bibliothèque universitaire d'Utrecht, notamment.

local : ne pas visiter la bibliothèque de ces villes petites ou moyennes, c'est risquer d'oublier la moitié des ouvrages qui y ont été publiés. Il en va de même des archives, qui conservent un grand nombre d'imprimés sans toujours en être pleinement conscient. Ce sont là encore souvent des œuvres qui existent en un très petit nombre d'exemplaires dont la conservation est géographiquement très localisée.

C'est pourquoi des établissements qui n'étaient a priori pas prioritaires intéressent grandement le STCN. Au stade d'avancement actuel du projet, la plupart des monographies ont été décrites. C'est donc dans des collections non plus généralistes mais très spécialisées que l'on pourra trouver la plus grande proportion de nouvelles éditions et d'*unica*. Le STCN se tourne ainsi de plus en plus vers les services d'archives, qui conservent un grand nombre d'imprimés, sans en être toujours conscients. Les archives d'Harlem sont censées avoir remis à la bibliothèque de la ville l'intégralité des 10 000 ouvrages anciens qu'elle conservait. Elle en a pourtant conservé plus du tiers, qui n'ont alors pas été réellement considérés comme des livres, ou qui étaient indissociables des archives, et qui entrent dans le cadre des objets décrits par le STCN. Un grand nombre de ces unités bibliographiques sont des pamphlets, des documents locaux, des décisions de la ville et sont extrêmement rares. Dans des cas très précis et quand l'intérêt des collections l'exige, le STCN pense même à intégrer des bibliothèques qui ne sont pas publiques, comme celle des francs-maçons.

Surtout, dès le début du projet, des collaborations avaient été envisagées avec un certain nombre de bibliothèques étrangères, possédant d'importantes collections de livres néerlandais. L'*Herzog August Bibliothek* (HAB) de Wolfenbüttel fut ainsi une des premières bibliothèques à nouer un partenariat avec le STCN, car le duc avait fait des voyages aux Provinces-Unies et possédait de nombreux livres néerlandais. Malheureusement, le manque de moyens finalement alloués à la bibliothèque a eu raison des bonnes résolutions. N'apparaissent donc dans la base de données que 150 exemplaires de Wolfenbüttel : la présence de 23 *unica* (pourtant après vingt-cinq ans de catalogage aux Pays-Bas) confirme que la collection est exceptionnelle et gagnerait à

---

<sup>63</sup> Le STCN n'a pourtant essuyé qu'un seul refus dans une petite bibliothèque religieuse qui ne disposait pas du personnel nécessaire et redoutait l'intrusion de personnes extérieures.

être entièrement intégrée au STCN. La British Library a elle aussi accepté de participer au projet, proposant plusieurs dizaines de milliers de descriptions<sup>64</sup>.

L'avantage de l'organisation du travail telle qu'elle est pensée est sa grande flexibilité. Une nouvelle institution peut se joindre au projet à n'importe quel moment, pour autant qu'elle soit capable d'apporter des facilités matérielles (mise à disposition de places de travail, d'ordinateurs, etc.) afin de permettre aux équipes de travailler. Le STCN garde donc à tout moment la main sur son projet et peut l'infléchir à sa volonté, en fonction des résultats obtenus et de la politique d'enrichissement de la base de données. Il peut aisément s'adapter afin de faire face à des conditions nouvelles, de répondre pertinemment aux problèmes rencontrés et de profiter d'éventuelles opportunités offertes par les nouvelles technologies.

#### 1.4. Un projet en perpétuelle mutation

Un projet comme le STCN, par son importance intellectuelle et la masse d'informations à traiter, se déroule sur un temps relativement long de plusieurs dizaines d'années. Le contexte a considérablement évolué nécessairement durant cette période. Par conséquent, le STCN a été appelé à sans cesse se remettre en cause et à adapter ses pratiques aux possibilités nouvelles qui lui étaient offertes comme aux contraintes imprévues. Or, la base de données, comme tout *work in progress*<sup>65</sup>, est particulièrement adaptée à la forme informatique, permettant de perpétuelles modifications, des retours en arrière, des reprises des notices anciennes, des corrections et des ajouts. Il faut considérer que le STCN est un outil sans cesse en mutation et toujours appelé à grandir et s'améliorer.

Le phénomène majeur des années pendant lesquelles le STCN a été élaboré est l'extraordinaire développement de l'informatique. L'usage de ces nouveaux outils est très rapidement envisagé mais cela devait à l'origine concerner la saisie des données et

---

<sup>64</sup> Actuellement 23 479 volumes de la British Library sont catalogués dans le STCN. Le projet allemand – prévu pour environ 20 000 titres – a échoué en raison des restrictions budgétaires causées par la Réunification : seuls 150 titres issus des premiers tests ont été intégrés.

<sup>65</sup> Nous n'avons pu trouver de traduction convenable et nous en excusons. « Travail en cours » est réducteur puisqu'il s'agit d'un travail, par nature appelé à demeurer toujours en cours. Le site officiel <http://franceterme.culture.fr> ne connaît étrangement ce terme que dans un contexte artistique : la traduction « œuvre en devenir » ne convient donc pas.

non l'interface proposée aux lecteurs. La prise de conscience de la possibilité d'une consultation informatique arrive progressivement au cours des années 1980. Rapidement, les données sont disponibles à travers le réseau Picarta et des négociations sont menées afin d'y accéder depuis les Etats-Unis par le réseau RLIN. Un cd-rom en a été gravé pour les bibliothèques n'ayant pas accès au réseau. Tout cela a été chamboulé par l'arrivée d'internet, permettant un accès à la base de puis n'importe quel point de la planète<sup>66</sup>. D'une manière générale, la prise de conscience de l'intérêt de la consultation des données sur support informatique, la large diffusion de ce matériel dans la population, les avantages à la fois intellectuels (possibilités de faire des recherches fines en croisant les requêtes) et pratiques (consultation de chez soi, caractère peu pratique d'un ouvrage en un grand nombre de volumes) a amené à progressivement abandonner l'idée d'une publication.

Si l'accès aux informations a évolué, les changements technologiques ont également touché la manière de cataloguer les livres et donc la nature même de l'information, sans pour autant que cela soit la conséquence d'une volonté affirmée de la part de l'équipe. Ainsi, les titres étaient très courts au début de l'entreprise car la mémoire informatique était rare et chère. Insensiblement, sans que cela soit l'objet d'une prise de décision en règle, leur taille augmente, en suivant les possibilités techniques. Les développements technologiques amènent sans cesse de nouvelles possibilités et, partant, des modifications des notices. Les évolutions technologiques entraînent des discussions nouvelles sur des sujets anciens.

Au fur et à mesure qu'un plus grand nombre d'édition étaient recensées et décrites, on a ressenti le besoin de raffiner les notices afin de donner des renseignements plus précis, dont ont besoin les chercheurs. Les anciennes notices ont donc été reprises afin d'ajouter des renseignements qui manquaient en première instance et qui ont pu être ajoutés de manière rétrospective. L'insuffisance des titres courts est par exemple identifiée depuis longtemps. Les nouvelles possibilités offertes par la photographie numériques ont alors amené l'équipe à vouloir joindre une image de la page de titre (ou à défaut de la première page), du frontispice et du colophon à la notice, afin que le lecteur intéressé puisse connaître le titre entier et comparer cette page de titre à celle d'un autre

---

<sup>66</sup> L'accès qui était réservé jusqu'en 2006 a été ouvert. Le STCN peut donc être consulté gratuitement par n'importe

exemplaire. Cela a été effectué à partir de 2005 pour les nouveaux exemplaires et à partir de 2007 de manière rétrospective pour les livres précédemment décrits conservés à la KB. La présence de ces photos rend la modification des titres plus aisée car il n'est plus besoin d'avoir recours à l'exemplaire. Or des notices en titres longs seraient toujours souhaitables (pour des recherches par mot du titre) ; il pourrait être utile de faire appel à un stagiaire pour modifier les notices de la sorte. On a également ajouté des autorités sujets à partir de mars 1994 : cela permet des recherches en fonction du thème abordé, c'est-à-dire que l'on contenu ne prend plus seulement en compte l'objet livre mais également le texte qu'il contient. L'apparition des nouvelles technologies modifient ainsi lentement les notices et contribuent à progressivement les enrichir.

Il est désormais question d'ajouter le nombre de pages des ouvrages. Cela avait semblé dans un premier temps inutile puisque nous disposons déjà de la collation précise : c'est pourquoi il avait été omis. Nous sommes cependant typiquement confrontés à la nécessité de changer les descriptions pour des raisons pratiques liées à de nouveaux besoins. Afin de numériser les ouvrages, les bibliothèques ont besoin de connaître le nombre de pages d'un simple coup d'œil. La collation qui suffisait à un chercheur ne suffit plus dans ce cas précis. Le nombre de pages va donc être rajouté en faisant tourner un *bot* capable de le calculer à partir de la collation<sup>67</sup>.

Le STCN a donc su se renouveler. Lui qui n'était déjà pas vraiment un catalogue possède de moins en moins des *short titles*. Et c'est tant mieux car, à bien des égards, la forme du STC se révèle dépassée. Le STC est une forme qui possédait sa légitimité quand les catalogues étaient imprimés et qu'il convenait d'inclure une grande masse de données dans un espace compté. Il était une première marche dans la rédaction d'une bibliographie ; une sorte d'inventaire sommaire avant une description plus complète. Les choses ont désormais changé. Les bouleversements technologiques viennent directement peser sur notre appréhension intellectuelle et modifier les besoins des divers types d'utilisateurs. Il n'y a plus aucune raison pratique d'abrégé des notices si celles-ci sont sous forme informatique. Les abrégé pour des raisons de temps passé sur la

---

qui depuis chez lui.

description serait réaliser des économies de bouts de chandelles au détriment de la qualité du travail : une fois que l'on s'est déplacé dans une bibliothèque et que le livre a été sorti du magasin, il serait bien dommage de ne pas aller jusqu'au bout du processus pour gagner quelques secondes par ouvrage. Les chercheurs ont aujourd'hui besoin de descriptions qui soient les plus précises possibles : même si l'empreinte et la photo de la page de titre viennent partiellement répondre à ce besoin, il serait une bonne chose de transformer le STCN en *Full title catalogue*.

## 2. Pratiques actuelles : avantages et limites

### 2.1. Exemple d'une description

Notre volonté n'est pas de former de nouveaux catalogueurs pour le STCN ni d'assommer le lecteur par de longues et fastidieuses énumérations de codes. Nous nous contentons donc de souligner ici les présupposés intellectuels, d'explicitier les choix afin de faire comprendre la présentation actuelle des notices, en renvoyant le lecteur curieux au très complet manuel<sup>68</sup>.

Voici donc comment se présente une description aujourd'hui<sup>69</sup>. Considérons celle d'une des nombreuses éditions de l'*Histoire des Juifs* (également appelé *Antiquités judaïques*) de Flavius Josèphe, dont la traduction par Arnauld d'Andilly est un grand succès de librairie qui suscite convoitises et, partant, contrefaçons. D'abord l'affichage public. Le titre est indiqué sous une forme abrégé *Histoire des juifs*<sup>70</sup>. C'est en l'occurrence particulièrement dommageable puisque le titre d'*Antiquités judaïques* est au moins aussi connu et constitue au moins un titre alternatif<sup>71</sup>. Des renseignements sur l'édition sont

<sup>67</sup> Le besoin d'ajouter le nombre de pages est également lié au public de la base de données, susceptible de changer à présent qu'elle est librement accessible sur internet et que des liens vont être faits avec des sites plus grand public.

<sup>68</sup> *Handleiding voor de medewerkers aan de STCN*, La Haye, Koninklijke bibliotheek, 1988 (2<sup>de</sup> éd. corr.)

<sup>69</sup> Voir annexe 2.

<sup>70</sup> Le titre complet est *Histoire des Juifs, écrite par Flavius Joseph, sous le titre de Antiquitez judaïques, traduite sur l'original grec reveu sur divers manuscrits, par Monsieur Arnauld d'Andilly. Nouvelle édition, enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce, et augmentée de plusieurs nouvelles planches qui manquoient aux precedentes éditions, concernant les anciennes cérémonies des Juifs. Et des cartes géographiques des quatre grandes monarchies des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains avec celle du voyage des Israélites dans le Désert.*

<sup>71</sup> La transcription diplomatique du titre pose elle aussi problème. Qui recherche par exemple les *Psalterium Davidis* publiés par les Elzevier en 1655 ne retrouvera pas le livre dans le STCN s'il l'orthographe de la sorte. Il se

ensuite donnés, en se fondant sur la page de titre. Les renseignements de la zone d'adresse sont repris mais sans le recopier de manière diplomatique, ce qui peut entraîner une perte de renseignements (notamment l'adresse<sup>72</sup>). Suivent deux notes : une sur le texte vient expliquer la présence d'une autorité auteur supplémentaire (un texte non signalé dans le titre est présent dans le volume) ; une seconde vient faire remarquer qu'il s'agit d'une émission particulière de l'édition partagée avec Georges Gallet (qui publie le même texte à la même date en y ajoutant sa propre page de titre). Suivent le format (*folio* est noté 2° pour un codage plus aisé), une collation précise (celle-ci remplace le nombre de page qui n'est pas donné<sup>73</sup>) et l'empreinte, sur laquelle nous revenons plus bas. On trouve ensuite des informations sur l'aspect visuel et le contenu du livre, codées afin de permettre des recherches. On apprend ainsi que le livre possède une page de titre typographique, une page de titre gravée, une illustration sur la page de titre, des illustrations dans les pages comprises dans la collation et en dehors et utilise des caractères romains. Enfin apparaissent les autorités utilisées pour l'indexation (auteur, auteurs secondaires, imprimeur-libraire, autorités matière) et la localisation des exemplaires consultés pour établir la notice. La notice telle que vue par les bibliothécaires possède des éléments supplémentaires. On y trouve bien sûr les éléments de production (date de création, numéro de série) mais également les codes d'éléments utiles pour effectuer des recherches (en 010 les langues de départ (grec) et d'arrivée (français) ; en 019 le pays (ici les Pays-Bas)).

Comme nous l'avons fait remarquer, une notice correspond à une émission – et non une édition – afin de faciliter le lien avec les notices autorités. Dans le cas de notre exemple, cette *Histoire des Juifs* est une édition partagée entre deux imprimeurs-libraires amstellodamois. Nous aurons donc deux notices différentes proposant la même description bibliographique, mais l'une sous le nom de Pieter Mortier, l'autre sous celui de George Gallet.

---

doit de savoir que le titre est orthographié *Psalterivm* (avec un « v » ou lieu de l'« u ») sur la page de titre. Cette manière de faire est trompeuse et ne présente plus d'intérêt depuis qu'une photo de la page de titre est disponible.

<sup>72</sup> En l'occurrence, l'adresse n'est pas indiquée. On lit seulement : « Chez Pierre Mortier, libraire ».

<sup>73</sup> Cela pourrait changer, comme nous l'avons dit.

## 2.2. Une description précise pour des recherches fines et élaborées

Extérieurement une notice du STCN ressemble à une quelconque notice de catalogue de bibliothèque. Certes un peu plus longue, elle propose des éléments supplémentaires, souvent sous des formes cabalistiques aux yeux du lecteur moyen. Quels avantages propose-t-elle donc pour justifier un travail de plus de trente ans et un important budget cumulé ?

L'utilité première d'un tel outil est bien sûr la signalisation des collections, de la manière la plus précise et pratique qui soit. Les bibliothèques ne sont plus les gardiennes jalouses de leur collection mais offrent un accès aisé à leurs ressources, qui sont comprises comme une partie d'une plus grande collection. Les fonds anciens des bibliothèques néerlandaises sont en effet importants, disséminés et assez cohérents dans leur répartition. La plupart sont conservés dans des universités, souvent anciennes, qui ont acquis leurs ouvrages par achats. La plupart de ces bibliothèques possèdent donc des collections qui répondent aux spécialités des universités auxquelles elles appartiennent. On trouvera les plus belles collections d'ouvrages sur la Réforme à la *Vrije Universiteit* d'Amsterdam, sur le catholicisme à l'université de Nimègue, sur le droit à celle de Leyde. La taille du pays et les facilités de circulation sont telles que les chercheurs se déplacent très facilement. Ainsi, sans que cela soit explicitement prévu, une certaine répartition des ressources a lieu entre les bibliothèques : ainsi, l'université libre d'Amsterdam achète très peu d'ouvrage sur l'histoire de la ville, spécialité de l'autre université<sup>74</sup>. Par conséquent, les chercheurs, connaissant ces spécificités peuvent employer l'ensemble des bibliothèques néerlandaises comme un gigantesque réseau car si David J. Shaw affirme que « *historians of the book are renowned travellers ; their research materials are rarely found all within a single collection and often not within a single city*<sup>75</sup> », nous savons que c'est le cas de l'ensemble des historiens et de la plupart des chercheurs. Les bibliothèques participantes ont compris que le chercheur ne fera pas forcément le tour de l'ensemble des catalogues, même parfaits, même en ligne et que la participation à des projets communs est essentiel dans la mise en valeur de leurs

---

<sup>74</sup> Interview du Pr. Dr. August den Hollander, conservateur en chef des collections spécialisées de la bibliothèque de l'université libre d'Amsterdam, et de son équipe, Amsterdam, 25 février 2008.

collections. Elles ont compris que leur raison d'être est de fournir des ouvrages à ceux qui en ont besoin – dans les limites des restrictions imposées par la conservation de ces ouvrages sur le long terme, bien sûr – et qu'il convient pour cela de s'intégrer dans « le grand tout », c'est-à-dire d'être visible et de multiplier les points d'accès vers ses collections.

Grâce à cette entreprise, les chercheurs gagnent un temps précieux. Car les possibilités de recherches sont immenses et détaillées. Un historien local trouvera en un clic toutes les éditions publiées à Leyde ou à Deventer ; un historien du droit toutes les ordonnances publiées par une ville au XVII<sup>e</sup> siècle. Cela ne veut bien sûr pas que le STCN se substitue aux bibliographies et aux travaux universitaires. Il demeure un *short-title catalogue* et ne vise pas à l'exhaustivité de la description des livres. Mais il est une première approche de grande importance pour la recherche académique. Le STCN offre en effet des possibilités de recherche particulièrement larges et, surtout, qui peuvent être croisées sans restriction. Les recherches peuvent se faire par nom d'un des auteurs ou de l'imprimeur, libraire, vendeur, lieu de publication, zone géographique concernée<sup>76</sup>, mot du titre, année de publication, format, empreinte, caractéristique typographique<sup>77</sup>, langue (de publication, originale ou intermédiaire<sup>78</sup>), date de mise à jour de la notice, lieu de conservation et cote. Chacun de ces critères est interrogeable indépendamment ou croisé avec n'importe quel autre. Rien n'empêche dès lors de retrouver tous les livres au format in-12 publiés à Deventer entre 1731 et 1747 en allemand traduit du français, parlant de théologie, possédant des gravures et une page de titre en deux couleurs et conservés à Rotterdam<sup>79</sup>. Il est également possible de faire une recherche large et de restreindre au fur et à mesure en ajoutant de nouveaux critères. L'ajout récent des autorités sujet vient encore préciser les recherches en permettant des requêtes non plus sur les éléments bibliographiques mais sur le texte lui-même. Une nouvelle catégorie de chercheurs est ainsi appelée à utiliser le STCN.

<sup>75</sup> SHAW, David J. *Books beyond frontiers. The need for international collaboration in retrospective bibliography*. London, Consortium of European research libraries, 2003, p. vii.

<sup>76</sup> Par exemple les livres français publiés sous fausse adresse aux Pays-Bas sont retrouvables en utilisant le code de la France dans ce champ.

<sup>77</sup> Titre gravé ou typographique, illustration dans ou hors de la collation, marque typographique, présence de catalogue, type de caractère typographique utilisé, pages de titres en deux couleurs, etc.

<sup>78</sup> Les œuvres d'Arnauld d'Andilly traduites en néerlandais, pour conserver les mêmes exemples, auront comme langue originale le latin ou le grec, comme langue de publication le néerlandais et comme langue intermédiaire le français.

### 2.3. Une base méthodologique : l’empreinte

Proposer ce type de bibliographie extrêmement précise reposant sur des dépouillements sur plus de trente ans demande une organisation très rigoureuse. Une des plus grandes difficultés à laquelle le projet était confronté était de parvenir à normaliser les notices réalisées dans des bibliothèques différentes, à plusieurs années d’intervalle. Pour cela, en accord avec la logique bibliographique, des exemplaires peuvent simplement être ajoutés à une description s’ils appartiennent à la même émission. L’empreinte est donc le pendant obligatoire de toute entreprise de catalogage rétrospectif et collectif de fonds anciens<sup>80</sup>. Afin de déterminer de la manière la plus simple et rapide possible que deux ouvrages appartiennent – ou pas – à la même édition, un nouveau système d’empreinte a été mis en place.

Une empreinte est un système d’identification reposant sur une suite de caractères typographiques qui permettent de donner l’état civil d’une unité bibliographique. Il doit donc y avoir une relation de un à un, c’est-à-dire qu’une unité bibliographique donnée doit posséder une empreinte bien déterminée et que, partant, deux unités bibliographiques partageant la même empreinte doivent appartenir à la même émission, deux unités bibliographiques ayant une empreinte différente ne doivent pas y appartenir. Si de tels outils existent déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c’est dans les années 1960 que l’on tente de mettre au point un tel système, à la fois en France et au Royaume-Uni<sup>81</sup>. Les premiers véritables essais ont lieu à la bibliothèque Bodléienne d’Oxford (John W. Jolliffe) en juillet 1973 et à l’Institut de recherche sur l’histoire des textes (IRHT)<sup>82</sup>. Après le congrès de l’IFLA de 1977, un groupe de travail se met en place afin de définir un système universel : on y trouve des membres des bibliothèques nationales d’Ecosse, d’Angleterre, de Belgique et de France, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de la

<sup>79</sup> Nous avons en effet cherché cet oiseau rare... mais ne l’avons pas trouvé.

<sup>80</sup> HARRIS, Neil. Tribal lays and the history of the fingerprint. Dans *Many into one : problems and opportunities in creating shared catalogues of older books*. London : Consortium of European Research Libraries, 2006, p. 23 : « Though opinions might well differ about the efficacy of one fingerprint system with respect to another, doing without them is an option few genuine professional users are willing to consider ».

<sup>81</sup> Pour une introduction à l’histoire des premières années de l’empreinte, voir BAYLE, Edith ; BEAUD, Marie-José ; MAILLARD, Jean-François. Le système des empreintes : bilan et propositions. Dans *BBF*, 1980, n° 9-10, p. 461-479. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 3 mars 2008. Et surtout HARRIS, Neil. Art. cité.

<sup>82</sup> Nous appelons ce système empreinte LOC (pour London – Oxford – Cambridge, en raison du lieu de sa mise au point) ou empreinte IRHT, car c’est cet institut qui l’a fait connaître en France.

Bodlienne, de l'IRHT et de l'École nationale des bibliothécaires<sup>83</sup>. Ces travaux ont abouti à définir une empreinte comprenant seize signes typographiques relevés sur quatre pages différentes :

« L'empreinte comprend les deux derniers caractères des deux dernières lignes :

- 1° du premier recto après la page de titre,
- 2° du quatrième recto après celui-ci,
- 3° du premier folio - ou page ou colonne - portant la numérotation 13 (ou 17 s'il n'y a pas de folio - ou page ou colonne - correctement chiffré 13). S'il n'y a aucune numérotation, on prend le quatrième recto après celui du 2°,
- 4° les deux premiers caractères des deux dernières lignes du verso de la page prise en 3°.

Un 17° signe indique où a été relevé le 3° groupe de caractère et la date de publication de l'ouvrage vient compléter cette carte d'identité de l'édition.

Ce système est suffisamment complexe pour qu'il soit presque impossible que deux livres différents présentent la même empreinte. Il est extrêmement rare que deux exemplaires d'une même édition présente des empreintes différentes. Cela peut cependant arriver dans le cas d'une correction sous la presse ayant obligé à modifier la composition d'une page entière. Le système, bien que lourd, est donc fiable dans la plupart des cas. Il en est cependant un qui est relativement fréquent et où cette empreinte est prise en défaut, c'est le cas d'une nouvelle édition composée ligné à ligne sur une édition précédente. Cette pratique était relativement fréquente sous l'ancien régime typographique car il convenait de réduire au maximum les coûts : impossible donc d'imprimer un trop grand nombre d'exemplaire, cela aurait signifié immobiliser pendant des années le capital représenté par le prix du papier. Impossible également de conserver les formes car les imprimeurs ne disposaient pas d'un grand nombre de caractères en raison là encore du coût du métal. On imprimait donc environ 1000 exemplaires au XVI<sup>e</sup> siècle, entre 1200 et 1800 au XVII<sup>e</sup> et, en cas de très bonnes ventes, un nouveau tirage était effectué sur une nouvelle composition<sup>84</sup>. L'ajout de l'année permet de discriminer ces éditions si elles paraissent deux années différentes mais le cas se présente précisément dans le cas d'ouvrages très demandés et donc rapidement réimprimés. Un

---

<sup>83</sup> A l'époque où l'on pensait encore – naïvement sans doute – que la formation d'un conservateur de fonds ancien n'avait pas à être exactement la même que celle d'un administratif ou d'un formateur en sciences de l'information.

autre cas où cette empreinte est mise en défaut est le suivant : imaginons maintenant un texte identique, appartenant à une même édition, dans deux ouvrages, mais précédé de pièces liminaires différentes : l'empreinte IRHT ne pourra pas déterminer qu'il s'agit de la même édition : le problème se pose avec tous les ouvrages à pagination multiple. Il en est de même d'un ouvrage comportant un carton ou dans la pagination a été modifiée.

En dehors de ces quelques faiblesses, c'est surtout la redoutable complexité du relevé qui vient s'opposer à sa généralisation. Dans le cadre d'un catalogage à la chaîne, il est difficile de consacrer autant de temps à un élément qui semble encore facultatif à des bibliothécaires non bibliographes – à plus forte raison à un directeur de bibliothèque peu regardant à ce qui touche les fonds anciens ou à une tutelle<sup>85</sup>. Cette complexité est encore plus redoutable lorsque l'on ne dispose pas de catalogueurs qui connaissent bien les fonds anciens, ce qui arrive très souvent. Or, en plus de l'intérêt scientifique de la séparation des diverses éditions, l'intérêt de l'empreinte est d'éviter de cataloguer deux fois le même livres : si cela prend le même temps de relever l'empreinte que de cataloguer l'ouvrage, l'intérêt est *ipso facto* limité.

Il n'était donc pas inutile d'inventer un nouveau système d'empreinte, qui permette de pallier ces insuffisances. Un système scientifiquement fiable afin de discriminer les différentes éditions d'un ouvrage et de rattacher à une même description tous les exemplaires qui y répondent. Le premier avantage de l'empreinte du STCN est la rapidité avec laquelle elle peut être relevée. Les règles relativement simples qu'elle suit font qu'elle peut être transcrite par n'importe quel catalogueur en quelques secondes. Cette forme d'empreinte possède de plus l'avantage de s'adapter au livre décrit. Alors que l'empreinte IRHT est très rigide, celle du STCN diffère selon la forme de l'ouvrage pour y coller au plus près.

---

<sup>84</sup> MARTIN, Henri-Jean. *The French book. Religion, absolutism and readership 1585-1715*. Baltimore, London : John Hopkins University Press, 1996, p. 3.

<sup>85</sup> Le système d'empreinte a bien du mal à s'imposer dans les bibliothèques. Ainsi, la bibliothèque nationale d'Ecosse a abandonné le système après l'avoir utilisé pendant plus de quinze ans et la British Library a renoncé à imprimer l'empreinte dans certains de ses catalogues alors qu'elle avait été relevée. Hormis dans certaines bibliographies normalisées (notamment EDIT 16), l'empreinte ne semble aujourd'hui plus utilisée que par des bibliographes comme Marie-Thérèse Lenger ou Jean-François Gilmont.

L’empreinte STCN possède les avantages habituels de cet outil, avec tout ce que cette méthode apporte dans l’identification des ouvrages. Revenons à notre exemple d’Arnauld d’Andilly. L’*Histoire des Juifs* est une œuvre extrêmement populaire qui est édité à de très nombreuses reprises. Rien ne permet a priori de savoir que les deux éditions de Pieter Mortier et George Gallet n’en sont en fait qu’une. Rien, si ce n’est le fait qu’il partage une même empreinte. On nous dira qu’une même œuvre publiée la même année dans la même ville devait nous mettre la puce à l’oreille. Nous avons des exemples qui nous prouvent le contraire, mais admettons. Parfois, l’empreinte permet des découvertes bien plus surprenantes. L’empreinte permet ainsi de faire éclater la vérité quand un imprimeur-libraire affirme à tort publier une nouvelle édition corrigée en se contentant de changer la page de titre<sup>86</sup>. De même, qui aurait pu penser que les mêmes cahiers pussent être utilisés dans une édition d’Utrecht de 1684 et une édition de Leyde de 1733<sup>87</sup> ? Dans une seconde édition, publiée quatre-vingts-ans après la première<sup>88</sup> ? À l’inverse, comment savoir sans empreinte qu’un même texte, *Aan het volk van Nederland* de Joan Derk, peut appartenir à trois éditions différentes, dont deux sont courantes mais la troisième représentée par un unique exemplaire ? Dans le contexte hollandais où les bibliothèques peuvent échanger ou vendre une partie de leur collection, le fait de ne pas utiliser d’empreinte peut confiner à la faute professionnelle. Lors d’un échange de pamphlets avec la KB, une bibliothèque universitaire a ainsi omis de vérifier l’édition exacte de certains des ouvrages qu’elle cédait et s’est défait de plusieurs *unica* au profit de la Bibliothèque royale. Ce qui n’est qu’un moindre mal dans ce cas peut se révéler catastrophique quand il s’agit de vente à des privés et de la perte inopinée d’un important représentant du patrimoine national.

La relation de un à un est la plupart du temps respectée. Le système d’empreinte du STCN possède toutefois certaines faiblesses. Il peut toutefois arriver que des livres appartenant à la même émission possèdent des empreintes différentes si la signature utilisée a bougé – notamment lors de corrections sur la presse – ou dans le cas d’ouvrage de petit format : on peut alors prendre des états différents d’une même émission pour deux éditions différentes. Mais il sera alors aisé pour le catalogueur de remarquer la

---

<sup>86</sup> *Verhandeling over de veertigdaagsche vasten*, Amsterdam : F.J. van Tetroode, 1793 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> éditions).

<sup>87</sup> SCHWAMMERDAMIUS (Johanes), *Historia insectorum generalis*.

<sup>88</sup> WITSEN (Nicolaes), *Noord en Oost Tartaryen : behelzende eene beschryving van verscheidene Tartersche en nabuurige gewesten, in de noorder en oostelykste deelen van Aziën en Europa*. Amsterdam : F. Halma, 1705 et Amsterdam : M. Schalekamp, 1785.

similarité des empreintes et de s'assurer de la réalité de l'appartenance à la même édition en effectuant un ou deux relevés supplémentaires<sup>89</sup>. La force de ce système est inhérente à sa faiblesse : des vérifications très fines peuvent être effectuées en un temps très court ; en cas de doute, il suffit de prendre quelques empreintes supplémentaires en des endroits précis (cette fois en s'adaptant à l'exemplaire à cataloguer) et de les comparer à l'empreinte de ces mêmes *loci* dans l'exemplaire de référence. Dans le cadre d'un travail très précis de bibliographe, il peut ainsi être utile de relever l'empreinte en un grand nombre d'endroits. C'est ce qui a été fait pour une récente publication scientifique à laquelle a participé l'équipe du STCN sur un important ouvrage protestant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, *Het rechte gebruyck van des Heeren H. avondtmael*<sup>90</sup>.

Des améliorations pourraient sans doute être apportées dans des cas très précis. Mais là encore, il s'agit de faire un choix entre le temps passé à la description (et donc son coût) et sa précision. Prenons l'exemple d'un ouvrage composé en remployant au hasard des cahiers issus de plusieurs éditions : le STCN se contente pour l'instant de noter les diverses empreintes que l'on peut rencontrer alors qu'il serait sans doute plus judicieux – mais là encore chronophage – de déterminer le nombre de cahiers A, B, C, etc. différents et d'indiquer pour chaque exemplaire la composition en cahiers. Mais nous nous situons là aux confins du travail du bibliographe et de celle du chercheur.

Le système d'empreinte du STCN présente donc des avantages indéniables et nous semble supérieur au système utilisé par EDIT 16, lourd et pas toujours efficace. Personne ne conteste d'ailleurs cette efficacité, mais bien plutôt son caractère complexe, qui rendrait difficile son utilisation à plus grande échelle, en dehors du cadre restreint d'une équipe de bibliographes. Il nous semble au contraire que le caractère extrêmement mécanique, ou géométrique, du procédé ne pose pas de problème particulier, dès lors qu'il est bien enseigné. Nous pouvons même nous demander dans quelle mesure un programme de traitement d'image basique ne serait pas facilement capable de relever automatiquement cette empreinte à partir d'un document numérisé balisé en XML, afin de permettre aux bibliographes de jouir d'une base de données d'un très grand nombre

---

<sup>89</sup> Selon des estimations de Neil Harris, la similarité d'empreinte entre deux émissions différentes d'un même texte est de 10%, ce qui suffit à partiellement invalider le système. Nous nous permettons de remarquer que 10% est un taux très faible dès lors que ce sont la plupart du temps entre 2 et 6 empreintes qui sont prises. Les chances pour que l'empreinte soit la même varie alors de 0,0001 à 1%, ce qui est négligeable.

d’empreintes. Car la principale faiblesse de ce type d’empreinte est certainement son manque de notoriété, rendant encore les comparaisons impossibles dès que l’on sort du cadre du STCN. Le *Dictionnaire encyclopédique du livre* ne mentionne même pas son existence<sup>91</sup>.

## 2.4. Une mise en valeur du travail effectué

Le travail effectué par l’équipe du STCN n’est pas considéré comme autonome et coupé du reste de la bibliothèque. Le STCN n’est pas abandonné à son sort au sein de la Bibliothèque royale. L’équipe elle-même a publié plusieurs ouvrages afin de mettre en valeur leur travail et d’explicitier son intérêt<sup>92</sup>.

Parallèlement, un certain nombre de projets annexes voient le jour. Ces projets constituent dans une certaine mesure le pendant du STCN. Il en est ainsi des répertoires d’imprimeurs-libraires – liste des autorités du STCN – publiés à plusieurs stades de l’avancée du projet. Le premier est publié dès 1980<sup>93</sup>, bientôt suivis d’*addenda* et de *corrigenda*. Bien entendu, ce premier répertoire se trouve bien vite obsolète au fur et à mesure des nouvelles descriptions de livres. Une nouvelle publication, qui englobe un spectre plus large, vient donc mettre à jour et compléter le premier volume, en prenant en compte la période 1474-1800<sup>94</sup>. Un second répertoire voit donc le jour en 1999<sup>95</sup>. Les auteurs n’ont pas effectué de recherches supplémentaires pour ces publications : elles sont considérées comme un simple outil offert par le STCN pour contribuer sous une forme pratique à une meilleure connaissance du monde du livre néerlandais. Par

<sup>90</sup> *Disgenoten. Short-Title Catalogue van Het rechte gebruyck van des Heeren H. avondtmael*, Amstelveen : EON Pers, 2007.

<sup>91</sup> MAILLARD, Jean-François. Empreinte. Dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris : Cercle de la librairie, 2005, vol. 2, p. 50. L’auteur semble par ailleurs n’avoir jamais relevé une empreinte, qu’il définit comme « un relevé méthodique de quatre signes typographiques ».

<sup>92</sup> *Vingerafdrukken. Mengelwerk van medewerkers bij tien jaar Short-title catalogue, Netherlands*. Den Haag : Koninklijke bibliotheek, 1993.

<sup>93</sup> GRUYS, J.A. et DE WOLF, C. *Typographi et bibliopola neerlandici usque ad annum MDCC thesaurus. Nederlandse boekdrukkers en boekverkopers tot 1700 met platsen en jaren van werkzaamheid*. Nieuwkoop : B. de Graaf, 1980.

<sup>94</sup> GRUYS, J.A. et DE WOLF, C. *Thesaurus 1474-1800. Nederlandse boekdrukkers en boekverkopers met plaats en jaren van werkzaamheid. Dutch printers and booksellers with places and years of activity*. Nieuwkoop : B. de Graaf, 1989.

<sup>95</sup> GRUYS, J.A. et BOS, Jan. *Adresboek Nederlandse drukkers en boekverkopers tot 1700 verzameld door de STCN*. Den Haag : Koninklijke bibliotheek, 1999.

conséquent, les notices sont très courtes, se bornant au nom, aux dates d'activité, aux adresses et aux enseignes<sup>96</sup>.

Afin de promouvoir le nouvel outil, l'équipe a également publié quelques ouvrages qui se fondent directement sur l'utilisation du STCN. Ils en sont des extractions illustrant les recherches qui peuvent être aisément effectuées. Ainsi a vu le jour un catalogue des ouvrages publiés en 1650, précédé de plusieurs essais sur l'importance de cette année dans l'histoire des Pays-Bas et d'introductions visant à contextualiser le travail<sup>97</sup>. C'est l'occasion d'étudier en détail et à l'aide de statistiques la production imprimée néerlandaise de cette année, par langue, lieu d'impression, format ou caractère typographique employé, mais aussi de proposer un instantané des imprimeurs-libraires néerlandais par ville. L'année suivante est publiée une bibliographie des œuvres du poète Jacob Cats<sup>98</sup>. Ces extractions accompagnées de commentaires permettent de mieux faire entrer dans les esprits la richesse que constitue une base de donnée par rapport aux ouvrages imprimés. La mise en valeur de la base ne doit néanmoins pas s'arrêter là : certes le STCN a un immense intérêt par lui-même mais son utilité va bien au-delà. C'est pourquoi le STCN sert également de base à d'autres projets, qui ne sont plus ceux-là élaborés dans la volonté de mettre en valeur la bibliographie nationale mais qui s'en servent comme d'un outil ou qui sont son pendant naturel.

Bibliopolis dépasse très largement par son ampleur et son ambition le cadre de l'équipe du STCN. A la suite de nombreuses demandes, la KB a en effet décidé de lancer un projet sur l'histoire du livre aux Pays-Bas. Afin d'utiliser des ressources multi-support et d'appréhender le projet par le plus grand nombre de points de vue possibles, on a pris la décision de centrer le projet sur un site internet<sup>99</sup> et non sur une publication imprimée. Le site propose huit grandes rubriques. La principale de ces parties consiste en un simple manuel revenant sur l'histoire du livre aux Pays-Bas des origines à nos jours à travers de courtes notices classées chronologiquement puis thématiquement. Mais cette

---

<sup>96</sup> À la différence de la BnF qui publie un répertoire visant à réunir le plus grand nombre de renseignements possibles sur les imprimeurs-libraires dont les œuvres sont conservées à la BnF et qui constitue ainsi une véritable prosopographie de la profession. MELLOTT, Jean-Dominique et QUEVAL, Elisabeth, avec la collaboration de MONAQUE, Antoine, *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500- vers 1800)*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2004 (dernière édition).

<sup>97</sup> *T' Gulde Iaer 1650 in de Short-title catalogue, Netherlands*, intr. FRIJHOFF, Willem et SPIES, Marijke ; réd. GRUYS, J.A. et BOS, Jan. Den Haag : Koninklijke Bibliotheek, 1995.

<sup>98</sup> *Cats catalogus. De werken van Jacob Cats in de Short-Title Catalogue, Netherlands*, intr. DIJSTELBERGE, Paul ; réd. GRUYS, J.A. et BOS, Jan. Den Haag : Koninklijke Bibliotheek, 1996.

histoire du livre est complétée par plusieurs bases de données. Celles-ci sont interrogeables indépendamment les unes des autres : il est ainsi possible de trouver des images en lien avec l'histoire du livre et de l'imprimerie, ou de chercher dans les répertoires bibliographiques. Les ressources externes sont elles aussi prises en compte puisque l'on peut accéder à une base de données de travaux sur l'histoire du livre, à une sélection de sites internet (catalogues, etc.) à des catalogues de vente aux enchères et à un glossaire. Ces diverses ressources ne sont pas simplement juxtaposées : Bibliopolis utilise les possibilités mises à sa disposition par les technologies employées. Des liens hypertexte dans le manuel permettent ainsi d'obtenir la définition de certains termes ou d'automatiquement admirer des images en relation avec le terme. À partir de ce site internet, un livre a été publié<sup>100</sup>, qui reprend le texte principal et l'illustre d'images prélevées dans la base de données iconographique.

Bibliopolis est donc un bon exemple de la réutilisation des données d'une bibliographie nationale – en l'occurrence le STCN – dans un projet annexe destiné à un plus vaste public. Les informations apportées par le STCN ont bien sûr contribué à la réflexion sur l'histoire du livre néerlandais mais surtout ses notices autorité sur les hommes du livre sont réutilisées et viennent directement nourrir le site internet. Ce projet montre qu'une bibliographie nationale n'a pas une unique utilité et qu'elle ne s'adresse pas forcément à un public restreint. Elle est une source dont on peut tirer un très grand nombre d'informations. Après, c'est aux bibliothécaires, en relation avec les universitaires, d'utiliser ces informations en conformité avec la politique scientifique, documentaire et de vulgarisation de l'établissement. Constituer une bibliographie nationale est une fin en soi car cela permet d'offrir à la communauté une gigantesque masse d'informations sur lesquelles travailler, mais pas seulement. Mais les bibliothécaires ne doivent pas hésiter à se réapproprier leur propre outil afin d'en tirer tout le suc et de l'intégrer dans la politique plus large de l'établissement.

Il y a deux manières de travailler : proposer rapidement des notices partiellement insuffisantes mais qui ont le mérite d'exister ou proposer directement des notices de

---

<sup>99</sup> Bibliopolis [en ligne] Disponible sur <[http://www.bibliopolis.nl/index\\_en.html](http://www.bibliopolis.nl/index_en.html)>. Consulté le 25 février 2008.

<sup>100</sup> VAN DELFT, Marieke et DE WOLF, C (dir.). *Bibliopolis. History of the printed book in the Netherlands*. Zwolle : Waanders, 2003.

bonne qualité mais avancer plus lentement. Dans le domaine des incunables, ces deux méthodes correspondent l'une à l'ISTC, l'autre au *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (GW). Il est certain que le premier peut être amélioré mais le second, après plus de quatre-vingts ans d'existence, arrive seulement à la lettre H. Le STCN a choisi la première voie pour des raisons à la fois intellectuelles et de contraintes techniques, sans s'interdire d'améliorer ensuite ses notices. Si elles ne sont évidemment pas exhaustives, la présence d'éléments rarement présents dans les catalogues tels que la collation complète et exacte, le format réel, les caractéristiques typographiques apportent beaucoup. C'est assurément une bonne chose car c'est là que repose la valeur ajoutée du STCN. Il n'aurait aucun intérêt s'il s'agissait d'une simple reprise des notices existantes. Son utilité repose dans la cohérence des données, la qualité et l'uniformité des descriptions, qui permettent de regrouper les ouvrages par émission et de les décrire avec précision. Mais ce choix entraîne des contraintes importantes. Notamment dans la nécessité d'un suivi afin de conserver une qualité constante, évoluant avec les standards imposés par les utilisateurs. Le STCN est donc appelé à constamment améliorer ses notices, au fur et à mesure que des technologies nouvelles apporteront des innovations. Et cela en plus du travail visant à améliorer la complétude de la base. Dès lors, ne s'agit-il pas d'un travail voué à n'être jamais achevé ?

Le STCN est censé comprendre l'ensemble des ouvrages publiés en langue néerlandaise ou sur le sol des Pays-Bas actuels. Or après plus de trente ans, la moisson est loin d'être terminée. C'est dommage lorsqu'il s'agit d'ouvrages communs, mais ce n'est pas rédhibitoire. En revanche, cela est beaucoup plus dangereux à partir du moment où les livres catalogués ne sont pas représentatifs de l'ensemble du corpus. Conscient de ce problème, l'équipe du STCN entreprend de travailler de plus en plus dans les services d'archives, pense à se rendre dans des bibliothèques dont les fonds sont mal connus et mal catalogués comme la Bibliothèque d'État de Saint-Petersbourg, qui possède une remarquable collection d'Elzevier : comme on le voit, la tâche est sans fin. Or, un personnel accru a été accordé au projet pour une durée de quatre ans afin d'y mettre un terme. Une fois cette période échuë, à partir de juin 2009, l'équipe chargée du STCN sera extrêmement réduite, sans doute à une ou deux personnes à temps partiel, essentiellement chargées de la maintenance de la base. Il sera certes toujours possible d'ajouter des exemplaires ou des descriptions d'édition mais ce sera la fin des grands programmes de catalogages exemplaire en main dans les bibliothèques.

Mais la principale lacune du STCN est volontaire et prévue depuis le début du projet : il s'agit des livres publiés en néerlandais sur le territoire de la Belgique actuelle. Elle a été laissée à un éventuel projet qui a fini par récemment voir le jour : le STCV.

### **3. Comblen les lacunes par la coopération internationale : le STCV**

L'exemple des livres français publiés sous une fausse adresse prétendument amstellodamoise – qui doivent donc être intégrés dans le STCN bien que n'ayant aucun rapport avec les Pays-Bas<sup>101</sup> – nous fait comprendre combien la notion de bibliographie rétrospective nationale est ambiguë et doit être questionnée. La « nation » qui la sous-tend implicitement n'ayant pas toujours existé, elle est anachronique et peut à terme poser de sérieux problèmes scientifiques et méthodologiques. Nous avons déjà remarqué l'importance de la notion d'« identité » et de « mémoire » dans la mise en œuvre de telles entreprises : elle ne doit pas s'opposer à une pratique intellectuellement cohérente et à une offre d'outils pratiquement satisfaisants. La question des Pays-Bas est à cet égard particulièrement problématique. Cette région englobe pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle à la fois l'actuelle Belgique et les actuels Pays-Bas. Sept provinces font sécession en 1579, se révoltant contre leur maître espagnol : leur indépendance est reconnue lors des traités de Westphalie en 1648. Dès lors, la république des Provinces-Unies, au nord, connaît un destin politique différent des Pays-Bas espagnols – puis autrichiens –, au sud<sup>102</sup>. C'est cette partition, fondée sur des bases essentiellement religieuses<sup>103</sup> – les Provinces-Unies sont de religion réformée tandis que les Pays-Bas espagnols demeurent catholiques –, qui explique la distinction qui existe encore de nos jours entre Pays-Bas et Belgique. Mais si l'histoire politique de ces deux pays diffère, il n'en est pas forcément de même de leur tradition culturelle. Une grande partie des Pays-Bas

---

<sup>101</sup> Aucun rapport physique, mais les fausses adresses sont tout même une part de l'histoire du livre néerlandais. Une fausse adresse demeure un fait vrai.

<sup>102</sup> Les Pays-Bas espagnols sont donnés aux Habsbourg d'Autriche au traité d'Utrecht (1713). Le territoire qu'ils occupent est partagé en départements français en 1795 alors que les Provinces-Unies sont transformées en une république sœur, la République batave. N'oublions pas non plus que l'ensemble de la Belgique actuelle n'appartenait pas à l'Espagne et que l'évêché de Liège, la principauté de Stavelot-Malmédy et le duché de Bouillon étaient indépendants. Gardons enfin à l'esprit que le terme de « Pays-Bas » désigne souvent, sous l'Ancien Régime, la région géographique, c'est-à-dire à la fois les Pays-Bas espagnols/autrichiens et les Provinces-Unies.

espagnols/autrichiens est néerlandophone et conserve de très forts liens culturels avec les Provinces-Unies, ce qui explique que l'actuelle Région flamande soit culturellement proche des Pays-Bas. Le continuum linguistique ayant toujours existé entre les deux « pays » doit être pris en compte dès lors qu'il a possédé des conséquences dans l'histoire de l'imprimerie. Les éditions partagées entre Anvers et Amsterdam, les importations massives de livres d'une région à l'autre, les livres interdits publiés de l'autre côté de la frontière ne peuvent être niés sous couleur d'une bibliographie « nationale » qui ferait peu de cas de sa cohérence intellectuelle. Ces croisements posent de véritables problèmes qui doivent être pris en compte et pour lesquels des solutions trouvées au bénéfice de tout le monde. La coopération entre STCN et STCV propose une intéressante manière de faire.

### 3.1. Origines

Le *Short Title Catalogus Vlaanderen*<sup>104</sup> (STCV) se place explicitement dans les traces de son grand frère néerlandais. Le STCN a dès le début choisi de laisser de côté les ouvrages en néerlandais publiés sur le territoire de l'actuelle Région flamande, afin de réduire le nombre de livres à décrire et de se tenir aux ouvrages en lien avec les Pays-Bas. Il est par conséquent inévitable que la question d'une bibliographie flamande se pose à un moment ou à un autre afin de combler cette lacune et offrir une bibliographie de l'ensemble des ouvrages anciens publiés en langue néerlandaise<sup>105</sup>.

Il faut cependant attendre 1996 pour qu'un projet voie le jour, sur proposition du professeur Jan Roegiers. Grâce aux aides de l'Union de la langue néerlandaise (*Nederlandse Taalunie*) – mettant à jour le caractère international du projet – ; le projet (*Oprichting van een Short-Title Catalogus, Vlaanderen : vooronderzoek*) est lancé en

<sup>103</sup> Bien que des considérations politiques et militaires jouent également un grand rôle, ce qui explique que des provinces largement catholiques se soient jointes aux Provinces-Unies.

<sup>104</sup> Pour une présentation complète, voir VAN ROSSEM, Stijn, PROOT, Goran, DELSAERDT, Pierre. The Short Title Catalogus Vlaanderen (STCV). The bibliography of seventeenth-century books in Flanders. Dans *Quaerendo*, 2003, vol. 33, n°3-4, p. 336-354. Cet article est repris en néerlandais dans *De Gulden Passer*, n°81, 2003. On trouvera des renseignements plus précis dans PROOT, Goran. Ergebnisse des Short Title Catalogue Vlaanderen : Die erste Phase (2000-2003). Dans *Sonderdruck aus kirchliches Buch- und Bibliothekwesen. Jahrbuch 2004*. Rottenburg am Neckar, 2004, p. 227-249.

<sup>105</sup> Rappelons que le flamand est un ensemble de dialectes néerlandais. Le flamand « standard » est au néerlandais ce que le belge ou le québécois sont au français.

1997 pour étudier la faisabilité d'un tel catalogue<sup>106</sup>. Un rapport est remis au *Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek* (FWO-Flanders ; Fonds pour la recherche scientifique), qui l'accepte en 1999. Le projet est mené par les bibliothèques des universités flamandes, au premier rang desquelles Anvers<sup>107</sup>. Durant la première partie du projet (2000-2003), le STCV se limite aux livres publiés

\*dans les limites la Flandre actuelle (plus Bruxelles)

\*de 1601 à 1700

\*en langue néerlandaise

Prenant exemple sur le STCN, les périodiques et les in-plano ne sont pas non plus pris en compte.

Le projet est d'abord mené sur un nombre limité de bibliothèques afin d'affûter les pratiques : à Anvers, bibliothèque centrale de l'UFSIA, bibliothèque de la Société Ruusbroec et bibliothèque municipale ; puis bibliothèque centrale et bibliothèque de la faculté de théologie de Louvain (oct. 2001-2003) ; enfin, en 2003, bibliothèque de l'université de Gand. Dans une deuxième phase (2004-2007), les ouvrages publiés dans d'autres langues que le néerlandais (mais toujours sur le territoire flamand) sont également pris en compte. Cette seconde phase se limite en fait à quelques bibliothèques (université d'Anvers, ville d'Anvers, université de Gand, faculté de théologie de Louvain).

Mais cela se limite pour l'instant aux livres en langue flamande. Comptent faire le musée Plantin et la Bibliothèque royale de Belgique. Le projet fonctionne pour l'instant avec une personne à plein temps et un contractuel, dont la qualité peut varier. Il ne dispose pas d'assurance de son maintien pour un temps long et risque d'être remis en cause à tout moment. 2009 pourrait toutefois voir sa pérennisation et son intégration dans un projet plus large.

### 3.2. Entre complémentarité et dissensions

---

<sup>106</sup> DELSAERDT, Pierre. Een Short-Title Catalogus voor Vlaanderen. Dans *Bibliotheek- en archiefgids*, 74 (1998), n°4, p. 154-159.

<sup>107</sup> L'université d'Anvers est fondée en 2003 par la réunion des trois universités de la ville. Le projet était auparavant mené par l'une d'elles, *Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius Antwerpen* (UFSIA).

Le STCV a un intérêt en soi, en tant que bibliographie rétrospective de la Flandre. Cependant, il faut surtout voir cette entreprise comme le complément nécessaire du STCN, les deux projets étant intellectuellement difficiles à séparer. La question des livres néerlandophones publiés en Belgique est posée dès l'origine du STCN. Si ces derniers ne sont pas pris en compte, c'est uniquement pour des raisons politiques, malgré les problèmes intellectuels que cela pose. La coopération des Flamands permet donc de combler une importante lacune et de proposer à travers ces deux bases ce qui sera à terme une bibliographie néerlandophone exhaustive. Les Pays-Bas au sens large sont ainsi vus comme d'un seul tenant (à l'exception de la Wallonie), ce qu'ils étaient largement pour la production de livres au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans l'ensemble le STCV a été fabriqué à l'aune du STCN : même type de description, même usage de l'anglais, même manière de procéder au jour le jour. Il est également décidé de ne pas reprendre dans le STCV les ouvrages portant une double adresse si les deux lieux d'impression (ou de vente) ne se situent pas en Belgique afin d'éviter de faire doublon avec le STCN. Les méthodes de travail du STCV sont très similaires de celles des Hollandais. Les catalogueurs se déplacent dans les diverses bibliothèques qui coopèrent au programme et décrivent les collections, sélectionnées par l'institution hôte, livre en main. Cependant, le STCV a eu le grand avantage d'être porté sur les fonds baptismaux longtemps après le STCN et d'ainsi bénéficier de l'expérience de son prédécesseur. Les membres du STCN ont en effet toujours travaillé avec les Flamands, en une constante et féconde coopération. La différence de date de naissance entraîne bien entendu des usages divers, car les technologies disponibles ne sont pas comparables. Nous avons dit que le STCN avait été pensé avant tout pour une publication imprimée ; ce n'est pas le cas du STCV qui a toujours été considéré comme une base de données proposée sur internet, avec tout ce que cela implique dans les choix éditoriaux et bibliographiques à une époque où le stockage des données électroniques n'est plus guère un problème. Ce choix semble sage pour un projet qui est appelé à demeurer indéfiniment en cours et à toujours appeler corrections et ajouts.

L'université d'Anvers, très impliquée dans le projet STCN, impose alors l'utilisation d'un logiciel maison, Brocade. Le fait que le logiciel soit alors en développement permettait

de prendre en compte les spécificités demandées par le SCTV<sup>108</sup>. Toutefois, ce choix s'avère désormais handicapant dans la mesure où il est difficile d'obtenir développements et mises à jour de la part des informaticiens de l'université. Des manques se font alors sentir, sans possibilité de les corriger. Il est par exemple obligatoire de lier la photo à la notice tout entière et non à un des exemplaires catalogués, ce qui pose un problème intellectuel. Certaines recherches ne fonctionnent actuellement pas. En fait, beaucoup d'informations sont relevées sur les livres mais pas indisponibles à la recherche. Pire, le logiciel ne permet pas de gérer efficacement le propre travail de l'équipe, si bien que le chef de projet doit charger l'ensemble des données dans Filemaker pour gérer l'avancement du travail et effectuer les recherches les plus fines<sup>109</sup>.

On peut cependant trouver un certain nombre de différences avec le STCN, indiquant peut-être à ce dernier la voie à suivre pour se rénover. L'indexation du STCV est plus riche que celle de son cousin. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les auteurs puisque le catalogue flamand indexe tous les auteurs que l'on peut trouver dans l'ouvrage catalogué : traducteur, éditeur (scientifique), illustrateurs, etc. La bibliographie s'adapte aux ressources dont elle dispose : n'ayant aucune raison d'économiser l'espace (à la différence du STCN des débuts), elle peut se permettre ce type de relevé du plus grand intérêt pour les chercheurs. Les noms de tous ces gens sont bien entendus normalisés et indexés afin que des recherches puissent y être effectuées. Comme dans le STCN les imprimeurs-libraires sont indexés mais le STCV fournit en plus un relevé diplomatique de l'adresse. Un soin plus grand semble avoir été apporté à la facilité d'utilisation et aux liens avec les utilisateurs éventuels. Que ce soit le lecteur normal : la pagination est ainsi ajoutée à la collation afin de donner plus rapidement au lecteur une idée de la taille du volume<sup>110</sup>. Ou les institutions : les nouvelles possibilités de l'outil informatique permettent à n'importe quelle bibliothèque de télécharger les notices du STCV en format XML afin de les intégrer à leur propre base. Surtout, le STCV accorde une plus grande attention aux exemplaires qui sont pris en compte pour décrire l'exemplaire idéal. En particulier, trois types de renseignements apparaissent :

---

<sup>108</sup> PHILIPS, R. Brocade, de nieuwe bibliotheeksoftware van Anet. Dans *Bibliotheek- en archiefgids*, 75 (1999), n°5, p. 207-213.

<sup>109</sup> Rencontre avec Goran Proot, *projectleider* du STCV ; Malines (Mechelen), 19 février 2008.

<sup>110</sup> Mentionnons rapidement des différences de pure syntaxe, comme l'ajout du signe dièse (#) entre les éléments de la signature.

l'appartenance à un recueil factice, le fait que l'exemplaire soit défectueux, les erreurs de reliure. Ces renseignements sont toutefois considérés comme à part de la description générale et apparaissent pas conséquent en néerlandais. Le STCV a récemment décidé de tenter l'expérience de noter un encore plus grand nombre de particularités d'exemplaires, à l'occasion du catalogage des livres conservées aux Archives municipales de Malines. La ville de Malines ne disposant pas de catalogue informatisé pour son fond ancien, elle était particulièrement intéressée par cette pratique qui lui permet de mieux connaître ses collections.

Surtout, les possibilités informatiques nouvelles font qu'il est possible d'ajouter plus de ressources. Un plus grand nombre de photographies accompagneront à terme les descriptions. Il est notamment prévu de joindre des photographies de l'incipit, de la marque typographique et du portrait de l'auteur en plus de la page de titre.

Les véritables différences, celles qui posent des problèmes de compatibilité, sont donc assez réduites. Certaines résultent de problèmes techniques et sont dommageables dans la mesure où un plus grand rapprochement permet des partages de données et donc des gains de coût et de temps. Ainsi, le STCV n'utilise pas le même répertoire d'autorités que le STCN. Ce choix peut sembler absurde ; il provient en fait de légères différences culturelles<sup>111</sup> et surtout de problèmes de compatibilité entre les systèmes employés. Il aurait en fait fallu que les Flamands utilisent Pica pour pouvoir reprendre le réservoir d'autorités. Or cela handicape tout le monde car, au moment de verser un certain nombre de notices du STCV dans le STCN, la conversion ne peut être entièrement automatisée, obligeant à un travail supplémentaire dommageable.

Les choix effectués par le STCN sont en fait tels que la coopération internationale est absolument essentielle à la cohérence intellectuelle du projet. La décision initiale de ne pas prendre en compte les livres publiés en Flandre devait nécessairement entraîner à terme la création d'un projet de type STCV, qui est en fait une partie du STCN<sup>112</sup>. Il était donc nécessaire que les deux projets soient structurellement très proches. Cela leur

---

<sup>111</sup> Le « Van » qui précède un nom est pris en compte pour classer les noms dans l'ordre alphabétique aux Pays-Bas et pas en Flandre.

<sup>112</sup> Ou plutôt, STCN et STCV sont deux parties d'un « STCLC » (*STC Low-Countries*) virtuel, les prérogatives étant inégalement réparties (livres publiés sur le sol néerlandais, et en Hollandais partout dans le monde sauf la Flandre pour le STCN, en Flandre seulement pour le STCV).

permettra dès cette année de partager des notices afin de réciproquement s'enrichir : le STCN va recevoir environ 4000 notices d'ouvrages publiés aux Pays-Bas tandis que le STCV recevra 1600 notices de livres intégrés au STCN mais qui possèdent une double-adresse ou une fausse adresse citant une ville flamande. On ne peut qu'espérer à terme un portail permettant d'interroger les deux catalogues en une seule requête<sup>113</sup>.

Cette très utile collaboration n'empêche pas que les données sur certains thèmes risquent de se révéler tout à fait faussées si des bibliothèques étrangères ne s'impliquent dans un partenariat avec le STCN. D'abord, comme les Allemands l'ont bien compris en utilisant des critères de langue et non de pays, une culture ne s'arrête pas à une frontière. Longtemps, la notion de frontière a d'ailleurs été floue, il s'agissait plus d'une zone de dégradé que d'une ligne imaginaire. C'est pourquoi il conviendrait d'intégrer aux STCN les fonds conservés dans d'autres bibliothèques de villes appartenant jadis aux Pays-Bas (au sens large) et qui en ont partiellement conservé la culture. Nous pensons particulièrement aux bibliothèques de la Flandre française qui conservent de très nombreux ouvrages publiés en néerlandais. Rappelons que les villes de cette zone frontières ne sont devenues françaises que vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, que la culture flamande s'y est longtemps maintenue et qu'elles ont été à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une terre de refuge pour les opposants politiques néerlandais qui y publièrent moult pamphlets et ouvrages engagés. Les fonds des bibliothèques de Lille (*Rijsel*), Dunkerque (*Duinkerken*), Bergues (*Bergen*) ou Bailleul (*Belle*) gagneraient donc à être intégrés au STCN<sup>114</sup>. Ce dernier intégrerait ainsi des éditions inconnues et gagneraient en représentativité tandis que les bibliothèques en question mettraient en valeur leurs fonds néerlandophones en les faisant connaître aux personnes les plus à même d'être intéressées.

Mais les partenariats ne doivent pas se limiter aux zones de culture néerlandaise ou flamande. L'un des grands intérêts du STCN est la possibilité de posséder des statistiques précises et reposant sur un très large échantillon (devant à terme être exhaustif) sur les livres anciens. Or cela nécessite de larges coopérations sans lesquelles l'échantillon ne

---

<sup>113</sup> Conservant toutes les possibilités de recherche et dédoublonnant les résultats.

<sup>114</sup> Cette idée est déjà évoquée dans PROOT, Goran et VAN ROSSEM, Stijn. Grey areas in book historical research: can international co-operation offer a practical solution?. Dans SHAW, David J., *Books beyond frontiers: the need for international collaboration in national retrospective bibliography*, London : CERL 2003, p. 9-18.

serait pas représentatif et les statistiques faussées. Prenons l'exemple des livres publiés aux Pays-Bas sous fausse adresse : le STCN comprend l'ensemble des livres qui prétendent être publiés aux Pays-Bas, que cela soit vrai ou pas. Parmi eux, certains ont réellement été publiés à Leyde, à Amsterdam ou à Utrecht. Quelques-uns pour un lectorat habitant les Provinces-Unies – les huguenots ayant fui la France après l'édit de Fontainebleau et le public cultivé des Pays-Bas pour qui le français est la langue de la culture – la plupart pour un public français – les ouvrages en question ne pouvant obtenir de privilège dans le royaume de France. Dans le premier cas, on pourra trouver ces ouvrages dans les bibliothèques néerlandaises, qui ont acheté un grand nombre de bibliothèques privées ; dans le second, c'est beaucoup plus rare. Mais, pire encore, de très nombreux livres du XVIII<sup>e</sup> siècle qui portent le nom d'une ville néerlandaise sur leur page de titre ont été publiés en France – souvent à Lyon et à Paris – sous le régime de la « permission tacite », instaurée en 1709. Ces livres qui n'ont jamais vu le sol batave ont alors bien peu de chance de se trouver dans les bibliothèques néerlandaises. Or jusqu'à maintenant les bibliothèques dont les collections ont été décrites sont – de manière logique – celles qui possèdent les fonds les plus importants aux Pays-Bas. Il est par conséquent de la plus grande importance que les principales bibliothèques parisiennes et quelques grandes bibliothèques de province participent au STCN, afin de mettre à la disposition des chercheurs français et européens un outil de recherche fiable sur les fausses adresses françaises. Mais bien peu de ces bibliothèques seront intéressées et ce n'est pas non plus la priorité du STCN, ce qui conduit à fausser les statistiques que l'on peut obtenir sur les livres français et donc à les rendre inutilisables.

Tout ceci devrait amener un plus grand nombre de bibliothèques européennes à intégrer le projet. Encore faut-il qu'elles y trouvent un autre intérêt que la satisfaction de faire avancer la science bibliographique. Et c'est sans doute là que le bât blesse, car les institutions ont encore souvent une appréhension nationale des choses, renâclant à œuvrer pour le lectorat d'un autre pays. Ce n'est sans doute qu'en réfléchissant à l'échelle européenne que s'effacera ce type de barrière intellectuelle. Il est en effet bien difficile de limiter une bibliographie dans l'espace sans perdre en cohérence intellectuelle. Si la recherche n'est pas toujours internationale, la culture du livre est

essentiellement européenne<sup>115</sup> : les réseaux de commerce et de lecture ont toujours été transnationaux et il est délicat de découper ainsi en tranches des pratiques qui ne s'arrêtent pas aux frontières. L'échelle nationale, si elle est une première étape pratique, se révèle donc bien restreinte et bien réductrice.

Aussi, bien que chacune des entreprises dont nous avons parlé constituent des avancées essentielles dans la connaissance de la production imprimée, il est bien rare qu'un utilisateur puisse se contenter de l'utilisation d'une seule de ces bases dans sa recherche. Il convient sans doute plutôt de les considérer comme des briques d'un plus grand ensemble. Un ensemble qui permette de gagner en efficacité grâce à une mutualisation des moyens – notamment pour la rédaction des notices d'autorité. Un ensemble qui prenne surtout en compte la dimension nécessairement internationale de toute réflexion sur le livre. Un ensemble enfin, qui soit capable d'intégrer les nouvelles possibilités offertes par les technologies de la communication et le web 2.0 et, évoluant sans cesse avec les nouvelles technologies, de se trouver en perpétue mouvement.

---

<sup>115</sup> Pour des exemples récents, voir par exemple GUILBAUD, Juliette. *Le Livre janséniste et ses réseaux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Genève : Droz, à paraître ou, pour les Pays-Bas, LEEMANS, Inger. *The earthly race one family. The Inter-connection of the Dutch and German book trade, 1750-1840*. Dans VAN DELFT, M., DE GLAS, Franck, SALMAN, Jeroen, *New perspectives in book history. Contributions from the Low-Countries*. Zutphen : Walburg Pers, 2006, p. 137-156.

## ***Partie 3 : Vers une bibliographie rétrospective européenne ?***

Il existe certes des catalogues collectifs européens et mondiaux<sup>116</sup> et d'importantes bases de données<sup>117</sup> capables de rapatrier des informations issues de diverses sources afin que le lecteur puisse s'adresser à un unique guichet. Nous avons cependant maintes fois souligné au fil de ce travail la différence de fond qui existe entre une bibliographie et un catalogue. Nous avons également souligné combien les outils informatiques de traitement de l'information a conditionné la forme et des bibliographies qui, étant des œuvres de longue haleine, ont dû évoluer avec elles. Pour utiles qu'ils soient ces méta-catalogues ne suffisent donc plus à l'heure de la numérisation à grande échelle des collections. Une bibliographie rétrospective européenne, bien reliée aux bases de données et autres outils préparés par les bibliothèques, intégrée dans son environnement informatique, scientifique et culturel pourrait constituer un socle de toute première utilité dans le monde informatique que préparent les bibliothèques et centres de ressources.

### **1. Une nouvelle signalisation des collections à l'heure de la numérisation**

Le contexte général de disponibilité de l'information a énormément évolué depuis que le STCN a été lancé. L'accès se fait de nos jours à distance, dans un monde saturé d'informations qui ne sont pas toujours pertinentes ; les meilleures n'étant pas forcément les plus faciles à trouver. On ne peut plus comme auparavant se contenter d'imprimer quelques volumes, les disposer dans la salle de référence d'une bibliothèque et estimer ainsi avoir fait son travail. La question de la mise à disposition des outils est absolument primordiale dans notre environnement technologique. Il ne s'agit plus seulement de bien faire mais encore de le faire savoir. Les deux questions principales sont certainement celles de l'accessibilité des données et celle de l'intégration dans

---

<sup>116</sup> Par exemple le Karlsruher Virtueller Katalog (KVK). [En ligne] Disponible sur <[http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/kvk/kvk\\_fr.html](http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/kvk/kvk_fr.html)>. Consulté le 22 mars 2008.

l'interface d'internet. En fait, elles se recoupent largement. Bien sûr, la description sûre et rigoureuse des collections demeure plus que jamais une question importante mais elle doit être articulée à d'autres problématiques dans une approche globale des questions patrimoniales et plus largement des questions qui se posent actuellement aux bibliothèques dans le contexte de la société de l'information et du web 2.0. Il importe à cet égard que les données soient les plus accessibles possibles. Il convient d'être présent sur internet afin d'être utilisé et de remplir le but social assigné au projet. Pas seulement d'être présent par un simple site internet dont les initiés se repassent l'adresse mais que l'on puisse trouver le site par hasard, sans même le chercher. La sérendipité est consubstantielle aux nouvelles technologies de l'information. On pourra penser qu'une base de données qui s'adresse avant tout à des chercheurs échappe à ses questions, que les personnes susceptibles d'utiliser le STCN connaissent le site. Cela n'est pas tout à fait vrai. D'abord – pour aussi surprenant que cela paraisse – les chercheurs ne connaissent pas toujours les facilités offertes sur internet, même en lien direct avec leur domaine<sup>118</sup>. Mais surtout, il convient d'élargir le cercle des utilisateurs. Pour des raisons purement pratiques : les tutelles « réfléchissent » encore souvent en terme de fréquentation brute, il faut donc multiplier le nombre de clics pour paraître utile – même si ce type d'évaluation n'a que des liens bien distants avec l'utilité d'un site. Ensuite car comme nous allons le montrer, une bibliographie nationale doit devenir une pièce d'une plus grande machine destinée à un public diversifié et renouvelé.

### **1.1. La numérisation comme renouvellement de la question de l'héritage culturel**

En particulier, il convient d'appuyer sur les liens forts qui lient bibliographie rétrospective et numérisation. Dans les deux cas, il s'agit de mettre à disposition des lecteurs des renseignements sur les fonds patrimoniaux avec en toile de fond la question du patrimoine et de l'identité culturelle du pays en question. Partout en Europe et dans le monde, des milliers de livres sont numérisés et proposés au public en mode image ou en mode texte. Ces entreprises sont devenues un marché économique important et un

---

<sup>117</sup> Par exemple Hand Press Book File, gérée par le CERL. [En ligne, sur abonnement] <<http://firstsearch.oclc.org.access.authkb.kb.nl/WebZ/FSPrefs?entityjsdetect=:javascript=true:screenize=large:sessionid=fsapp11-37226-fdsnq5u0-82kbzn:entitypagenum=1:0>>. Consulté le 20 mars 2008.

enjeu culturel largement popularisé et médiatisé<sup>119</sup>. Bien que nous avancions encore à tâtons, l'heure de la « grande numérisation<sup>120</sup> » a sonné depuis plusieurs années. Mais là encore, la question de l'accessibilité des milliers d'ouvrages numérisés se pose. On peut y répondre de deux manières différentes, prenant en compte les habitudes de recherche des utilisateurs et des lecteurs. La première est encore une fois de faciliter l'accessibilité afin que le lecteur trouve un texte par une simple requête sur un moteur de recherche. Qu'il tape « Villiers traité satire » dans Google et qu'il obtienne immédiatement le texte intégral du *Traité de la satire, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain et comment la satire peut servir à cet usage* de Pierre de Villiers (Paris : J. Anisson, 1695), parfois même sans bien réaliser sur quel site il se rend pour lire ce texte. Cela est utile mais il conviendrait de changer de système de base de données car les *bots* n'indexent pas les données qu'elles contiennent<sup>121</sup>.

Une autre solution est de permettre un accès aisé depuis un site unique bien connu du public auquel on s'adresse et bien référencé sur internet. Une campagne de publicité peut permettre de gagner en notoriété dans le grand public. C'est là que la bibliographie rétrospective peut jouer tout son rôle. Elle peut être comprise comme une porte d'accès aux collections numérisées, préparées au sein de projets spécifiques. Ayant besoin de portes d'entrées à la fois larges, cohérentes et visibles vers les ouvrages proposés en plein texte, une bibliographie nationale, avec les nombreuses recherches qu'elle permet peut être un portail de première qualité. La bibliographie a elle aussi tout à gagner à ce type de mélange car les livres numérisés viennent heureusement enrichir les notices proposées. Le lien vers une bibliothèque numérique est pour la bibliographie une étape nécessaire et naturelle. Après avoir précisé les descriptions et permis des recherches de plus en plus nombreuses, il est indispensable de donner accès au livre lui-même. Car il contient un texte – à raisonner en bibliographe, on pourrait l'oublier ! Car il possède des caractéristiques physiques qui ne pourront jamais être rendues par une description, si précise soit-elle.

---

<sup>118</sup> Nous ne donnerons pas d'exemples mais il en est de savoureux.

<sup>119</sup> L'entrée en lice de multinationales de l'internet n'y est sans doute pas pour rien, non plus que le transfert de la question sur le domaine de la préservation de la culture nationale et européenne par l'ancien président de la Bibliothèque nationale de France.

<sup>120</sup> POLASTRON Lucien X. *La Grande Numérisation*. Paris, Denoël, 2006.

Il ne faut donc plus seulement considérer uniquement une bibliographie rétrospective comme une fin en soi. Si l'on considère ses liens avec la numérisation, elle possède même une double utilité. En amont, elle recense l'ensemble de la production imprimée, faisant même la distinction entre les différentes éditions qui existent d'une œuvre. Elle est donc un outil de gestion documentaire permettant de choisir les livres à numériser et ainsi d'éviter les coûteux et trop nombreux doublons. Son exhaustivité et sa cohérence donne un grand avantage, celui de fournir des statistiques fiables sur la demande pour tel ou tel titre. Le choix des livres à numériser pourrait ainsi reposer sur des critères chiffrés, neutres et objectifs tels que la fréquentation des diverses notices. Il suffit pour cela d'attribuer une URL stable à chacune d'entre elle – ce qui est de toute façon souhaitable afin d'établir des liens profonds – et d'y coupler un compteur. En aval, la bibliographie est comme on l'a dit une des portes d'entrée à la bibliothèque numérique. Sans doute pas celle du grand public mais une entrée importante par sa cohérence et sa rigueur. Les deux outils se complètent ainsi l'un l'autre. Une bibliographie en ligne n'est pas qu'un jouet pour chercheurs en histoire du livre. Il est par ailleurs aisé, par un balisage XML de permettre l'affichage de l'objet livre dans les bases d'ouvrages numériques et de restreindre à l'unité bibliographique voulue (abolissant les particularités d'exemplaire telles que la reliure) dans le cadre de la bibliographie nationale.

Il nous faut donc alors renverser la réflexion. Ne plus considérer que nous nous contentons d'ajouter un lien vers l'image numérisée du livre. Mais considérer la fiche bibliographique comme des métadonnées interrogeables de la manière la plus large possible, rattachées à un ouvrage consultable en ligne. Un véritable outil d'aide à la recherche. On peut alors lire le livre et consulter à part des métadonnées ou accéder au livre par une recherche sur ces métadonnées. Dans les deux cas, les bibliographies sont absolument indispensables au projet de numérisation de grande ampleur qui se fait jour à travers le monde. Pas de stock sans inventaire. Pas d'information pertinente sans possibilité de la mettre en ordre et de l'interroger. Ces liens sont à la fois une évolution

---

<sup>121</sup> Il peut alors être utile de multiplier les entrées vers la bibliographie grâce à de nombreux liens sur internet, afin d'être mieux référencé. Le STCV a par exemple l'intention de lier ses notices avec des bases de données externes, par exemple les archives conservées au *AMCV Letterhuis* d'Anvers.

utile des bases de données bibliographiques et un moyen pour s'insérer dans l'environnement des technologies de l'information et de la communication.

## 1.2. Donner un accès aisé et cohérent aux ressources numérisées

Ces idées ne sont pas nouvelles. Déjà en 1994, inaugurant nouveaux bâtiments et nouveau catalogue, la bibliothèque municipale de Valenciennes proposait un « catalogue multimédia », permettant « la manipulation combinée de notices bibliographiques, d'images reproduisant les documents et d'éventuels extraits textuels, sonores ou audiovisuels<sup>122</sup> ». On n'en est pas encore à la numérisation d'ouvrages, en raison de barrières technologiques, mais l'idée d'une complémentarité entre notice et reproduction du texte est déjà là.

Aujourd'hui, un certain nombre de projets travaillent sur les liens à établir entre catalogues et bibliographies d'une part et collections numérisées de l'autre. C'est par exemple le cas du projet IMPACT<sup>123</sup> (à-peu-près acronymique pour *IMProving ACces to Text*) est un projet de la Commission européenne. Partant du constat qu'il est de toute première instance que le contenu intellectuel de la production livresque ancienne soit mis à disposition des lecteurs, le projet souligne l'importance que ces ouvrages soient disponibles en mode texte et vise à améliorer leur accessibilité.

La numérisation de masse ne parvient cependant pas à pleinement répondre aux enjeux pour plusieurs raisons, selon les initiateurs du projet :

- un manque d'expertise et de connaissances des projets qui amène chacun à réinventer la roue
- des coûts trop élevés des techniques actuelles
- des OCR qui ne sont pas encore au point pour la typographie ancienne

IMPACT se veut donc un réseau de compétence afin de répondre à ces manques, en particulier dans le domaine de l'OCR.

Il prévoit principalement de développer les technologies d'OCR en direction du livre ancien, de mettre au point un système de correction collaborative des textes en se

---

<sup>122</sup> DION, Marie-Pierre. Une expérience multimédia : Le catalogue de la bibliothèque de Valenciennes. Dans *BBF*, 1996, n° 1, p. 47-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 10 mars 2008.

<sup>123</sup> Projet IMPACT. [En ligne] <<http://www.impact-project.eu/>>. Consulté le 4 mars 2008.

fondant sur les technologies du web 2.0, de développer des outils linguistico-informatiques afin de pouvoir traiter les langues utilisées aux XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècles, etc. Bien que ces projets d'ensemble existent et doivent avoir à terme une influence sur les bibliographies nationales, il existe souvent des projets de moindre envergure, dans chaque pays. Nous sommes dans une phase préparatoire où beaucoup d'idées sont émises, beaucoup d'envies catalysent de nombreuses actions et où chacun étudie avec intérêt les entreprises des autres.

Le même souci existe pour les livres anglais. Deux projets se partagent la période pour proposer des livres numériser en se fondant sur l'ESTC. Le projet *Early English Books Online* (EEBO) a pour objectif de proposer une version numériser des 125 000 ouvrages publiés avant 1701. Ce projet se fonde lui aussi sur un STC puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que de numériser les textes répertoriés dans les STC de Pollard et Redgrave et Wing. Ce projet a été lancé en 1999 par l'université du Michigan, celle d'Oxford et l'entreprise ProQuest LLC mais regroupe désormais un grand nombre d'universités anglophones. La plus grande partie du projet n'est pas de numériser les ouvrages – ce qui presque déjà terminé – mais de les proposer en mode texte en plus du mode image. Le *Early English Books Online Text Creation Partnership* (EEBO-TCP) vise dans un premier temps à offrir 25 000 ouvrages balisés en XML, relies aux images d'EEBO<sup>124</sup>. Partant du principe que les logiciels de reconnaissance optique de caractères (OCR) ne sont pas encore au point<sup>125</sup>, il a été décidé d'entièrement retaper ces textes et d'en profiter pour les baliser. Le résultat est alors renvoyé à l'université du Michigan pour vérification puis mis en ligne. Une DTD spéciale<sup>126</sup> a été créée afin de s'adapter aux besoins du groupe, au risque de réduire les possibilités de coopération avec d'autres projets. Chaque partenaire est considéré comme co-propiétaire des fichiers. Ils peuvent donc les modifier, les distribuer librement et en faire ce qu'ils veulent. Le même type de projet existe pour le XVIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Eighteenth century collections online*, proposé par Gale<sup>127</sup>.

---

<sup>124</sup> Projet EEBO. [En ligne] Disponible sur <<http://www.lib.umich.edu/tcp/eebo/index-2.html>>. Consulté le 14 mars 2008.

<sup>125</sup> *Id.* <[http://www.lib.umich.edu/tcp/eebo/proj\\_des/pd\\_production.html](http://www.lib.umich.edu/tcp/eebo/proj_des/pd_production.html)>. Consulté le 14 mars 2008. "While it is conceivable that OCR software could be modified to "read" EEBO texts, the many variations in early modern typefaces make this an unrealistic option"

<sup>126</sup> *Id.* <[http://www.lib.umich.edu/tcp/eebo/proj\\_des/pd\\_wgrouprecs.html](http://www.lib.umich.edu/tcp/eebo/proj_des/pd_wgrouprecs.html)>. Consulté le 14 mars 2008.

Qu'en est-il alors du STCN ? Nous avons dit que des photos de la page de titre ou de toute autre page pertinente pour déterminer l'édition est photographiée. Le projet est cependant là aussi de proposer à terme l'accès à l'ensemble du livre numérisé à partir des notices du STCN. Un projet a vu le jour aux Pays-Bas, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale afin de numériser 1 300 000 pages, pour un budget de trois millions d'euros<sup>128</sup>. Il s'agit de numériser un choix de livres publiés entre 1780 et 1800, puis d'utiliser un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR, pour *Optical character recognition*) afin d'en disposer en mode texte. Le travail est très délicat car les caractères utilisés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont encore actuellement très mal reconnus par les logiciels d'OCR. Le STCN est d'abord utilisé dans le processus de sélection des ouvrages numérisés. Dans un premier temps, un tri est fait afin d'écarter les ouvrages non retenus en conséquence de certains critères : on a décidé de ne prendre pas en compte les thèses académiques et les publications officielles, non plus que les ouvrages en caractères gothiques<sup>129</sup>. Ce sont ensuite les autorités sujets qui sont mis à contribution afin de regrouper les titres par thèmes. Chacun de ces groupes est alors proposé à des experts qui effectuent le choix des ouvrages numérisés en dernière instance. Afin que les trois bibliothèques partenaires participent de manière équitable au projet, il est décidé que les *unica* de la KB seraient numérisés en premier, avant que l'équipe se déplace à Leyde, à Amsterdam puis revienne à La Haye<sup>130</sup>. Le STCN se révèle un excellent outil de tri grâce à la bonne connaissance des collections qu'il donne et aux possibilités de discrimination qu'il offre. À terme, les ouvrages numérisés seront disponibles sur un site propre<sup>131</sup> mais également depuis le STCN : un certain nombre d'ouvrage sera ainsi disponible en plein texte depuis sa notice<sup>132</sup>. Le STCN est à la fois outil interne de travail et site médiateur pour la mise en valeur du résultat.

---

<sup>127</sup> *Eighteenth century collections online*. [En ligne] Disponible sur <<http://gale.cengage.com/EighteenthCentury/>>. Consulté le 14 mars 2008.

<sup>128</sup> Entretien avec Saskia Van Bergen et Jacobijn Kiel, responsables du projet. La Haye, 18 mars 2008.

<sup>129</sup> On voit que certaines fonctionnalités du STCN pouvant à l'origine paraître très spécialisées peuvent se révéler de grande utilité dans des actions qui n'avaient pas été prises en compte au départ. Qui aurait cru en 1970 que l'on aurait un jour besoin de regrouper tous les ouvrages en caractères gothiques publiés entre 1780 et 1800 ?

<sup>130</sup> L'équipe travaillant à La Haye, il est plus facile pour elle de mettre en place les processus dans un contexte connu. La numérisation se passe ensuite par ordre de taille, afin que chacune des trois bibliothèques partenaires contribue.

<sup>131</sup> Certainement <http://www.dutchimprintonline.nl>.

<sup>132</sup> Tous les détails ne sont pas réglés mais il est probable que, grâce à un encodage XML, les résultats ne soit pas exactement le même sur les deux sites. On n'aurait accès à la numérisation d'un exemplaire complet sur le site propre et plutôt à une représentation figurée de l'*ideal copy* sur le site du STCN, supprimant les images de la reliure ou des feuillets de garde, qui correspondent à un exemplaire et non à une édition.

Pour les tutelles, ce projet est considéré comme autonome. Les bibliothécaires le considèrent toutefois plutôt comme un projet-pilote destiné à juger des possibilités techniques actuelles et à faire naître une dynamique, avec la volonté de poursuivre ce projet pour les autres époques. Il faut néanmoins être conscient que les caractères d'imprimerie des années 1780-1800 sont très dissemblables de ceux du XVII<sup>e</sup> et encore plus de ceux du XVI<sup>e</sup> et que les enseignements à tirer de l'expérience à cet égard risquent d'être réduits. Surtout, le coût de la numérisation d'un exemplaire de l'ensemble des éditions comprises dans le STCN est évalué à environ 150 millions d'euros.

Henri-Jean Martin appelait en 1994 à prendre garde à un « risque de dérive : la numérisation n'est pas le catalogage<sup>133</sup> ». Certes pas. L'un ne remplace pas l'autre. En revanche, ils se complètent et viennent réciproquement s'enrichir : une bibliographie rétrospective perdrait une occasion de gagner en clarté, en utilité et en visibilité à ne pas profiter des extraordinaires projets de numérisation qui sont actuellement en cours. La numérisation perdrait à ne pas utiliser les ressources et la porte d'entrée offerte par les bibliographies rétrospectives. Il faut cesser de comprendre chaque base de données comme un service en soit mais bien plutôt les considérer comme porteuses d'informations utilisées dans un grand nombre de services différents qui utilisent une base, une partie d'une base ou croisent plusieurs bases.

Le texte de l'ouvrage n'est cependant pas le seul élément qui gagnerait à être ajouté aux notices actuelles. Rappelons encore une fois qu'une bibliographie est un recensement, idéalement exhaustif et ordonné : il convient d'en tirer toutes les conséquences et d'utiliser ce type d'outil pour toutes les recherches qui nécessitent une mise en série des données.

Ce serait par exemple un apport extraordinaire que de coupler une base de données des ornements typographiques à une bibliographie. Un chercheur et bibliographe néerlandais – Paul Dijstelberge – s'est constitué pour son propre compte (pour sa thèse de doctorat) une remarquable base de données où chaque élément est rapidement mais précisément décrit<sup>134</sup>. Chaque champ est interrogeable indépendamment et couplé à un autre champ.

---

<sup>133</sup> MARTIN, Henri-Jean. Une vision totale du livre. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 21-23 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 15 février 2008.

<sup>134</sup> Entretien avec Paul Dijstelberge, Amsterdam, 8 février 2008.

On peut donc étudier la fréquence de l’oiseau dans les marques typographiques d’Amsterdam entre deux dates ou établir un lien entre l’utilisation du latin dans la devise et le lieu d’impression. Là encore, il est regrettable que ce type d’indexation du plus haut intérêt soit l’œuvre d’un chercheur individuel quand les bibliographies peuvent être des bases de travail, pour peu qu’on leur en accorde les moyens. Il suffirait de reproduire et d’indexer le matériel typographique utilisé dans chaque édition (marques, bandeaux, culs-de-lampes, etc.) pour disposer d’un outil remarquable, à même de démasquer de la façon la plus rapide qui soit les fausses adresses et de rendre à son véritable imprimeur tout livre européen<sup>135</sup>. Il faut profiter du fait que nous disposions d’un outil à terme exhaustif et fondé sur la mise en réseau pour en tirer toutes les possibilités.

D’une manière générale, soyons conscients que pratiquement toute recherche sur les éléments qui se trouvent sur une page de titre peut se révéler pertinente. Par conséquent, chaque élément doit être indexé et doit pouvoir être croisé, dans une recherche, avec un autre élément. Cela nécessite bien sûr des aménagements qu’il aurait été bon de prévoir dès le début du projet. Il en est ainsi de l’adresse des imprimeurs. Il s’agit là de renseignements essentiels pour l’étude de la géographie économique des villes et des relations que les imprimeurs libraires entretiennent entre eux. Or, dans le STCN, ces renseignements sont copiés de manière diplomatique sans être normalisés et indexés, ce qui rend une recherche pratiquement impossible en raison des variations orthographiques. Cela est d’autant plus dommage que de nouveaux outils pourraient là encore se mêler aux renseignements donnés par le STCN pour fournir des informations inédites. La géolocalisation des officines, couplée aux années où leur activité est attestée, permettraient de créer des cartes dynamiques des villes, avec localisation des imprimeurs-libraires année par année<sup>136</sup>. À cette heure qu’internet permet une navigation des plus aisées entre les diverses ressources, il faut absolument lier entre elles le plus grand nombre de bases de données possibles – si tant est qu’elles se complètent – afin de créer un large réseau au profit de la facilité de consultation et de la richesse des résultats obtenus lors d’une recherche.

---

<sup>135</sup> Il n’est même pas évident que cela coûte cher car, en fournissant de puissants outils, on économise sur le temps de travail des chercheurs.

<sup>136</sup> Avec bien sûr la possibilité de coupler d’autres critères afin de comparer la localisation des imprimeurs d’ouvrage religion et ceux d’ouvrages historiques ; celle des imprimeurs d’ouvrages en langue néerlandaise et en langue française, etc. Les possibilités sont infinies.

## 2. Pour une collaboration internationale

Comme on le voit, il est désormais impossible de travailler à l'échelle de l'établissement. La numérisation demande des moyens que seuls de très grandes bibliothèques, des consortiums ou des projets soutenus par les politiques peuvent obtenir. Il en est de même de toute bibliographie, qui n'est finalement que la mise en réseau scientifique des descriptions d'ouvrages conservés. Un exemplaire en lui-même a peu de sens s'il n'est pas replacé dans un contexte, si l'on ne peut le comparer aux autres exemplaires de la même édition ou des autres éditions du texte, si l'on ne peut lier le rapprocher des autres publications de son auteur et de l'imprimeur-libraire qui l'a publié. Enfin, le public ne se limite pas non plus à une bibliothèque particulière. Sa volonté est avant tout de trouver l'information dont il a besoin d'une manière aisée et doit pour cela souvent mettre à contribution de nombreux établissements.

### 2.1. Vers une unification des métadonnées et des bases annexes du travail

Il conviendrait cependant d'aller plus loin afin de converger vers des normes qui permettent de partager un plus grand nombre d'informations, jusqu'à une sorte d'interopérabilité bibliographique. Car sans normalisation des renseignements contenus dans les notices, il est impossible d'effectuer des recherches fines : on ne peut en effet que chercher dans les champs partagés par l'ensemble des bases, ce qui peut parfois se limiter à l'auteur et au titre. Le CERL ne demande par exemple aucune normalisation aux bibliothèques qui acceptent de verser leurs données dans la base HPB<sup>137</sup>. Cela a pour conséquence une recherche dans seulement cinq champs (mot clef, auteur, titre, imprimeur, année), sans aucune garantie d'exhaustivité (tous les titres ne ressortiront pas lors d'une recherche par année par exemple). Le premier pas dans cette voie serait d'unifier les métadonnées utilisées pour le catalogage. À l'heure actuelle, la roue est réinventée par chaque bibliothèque ou chaque projet. À chaque fois, des notices d'autorités sont recrées alors qu'il suffirait de réutiliser celles qui existent et qui sont parfois d'excellente qualité.

---

<sup>137</sup> Sur la forme des notices et les renseignements contenues. En ce qui concerne les normes utilisées, les notices doivent pouvoir être converties en Unimarc.

Il n'existe pas de référence pour les autorités imprimeurs, ce qui peut être très dommageable. Nous avons dit que les autorités auteur du STCV étaient différentes de celui du STCN avec tous les inconvénients que cela entraîne. Bibliopolis crée encore une troisième notice plus précise, qui n'est elle-même pas reversée dans le STCN. D'autres bibliothèques profitent de la réalisation de leur catalogue pour renseigner le plus précisément possible certaines notices d'autorités, ce qui profite aux lecteurs et permet à la bibliothèque concernée de se mettre en valeur. Grâce à un unique poste de conservateur, la Bibliothèque nationale de France publie ainsi un ouvrage de référence sur les imprimeurs-libraires, utilisé dans le monde entier et qui contribue largement à son prestige scientifique. En effet, il ne se contente pas des renseignements grappillés sur les ouvrages catalogués mais à recours à l'ensemble des ouvrages de référence et même à des recherches en archives afin de préciser certains éléments. Cet ouvrage étant nécessairement plus précis sur les imprimeurs français que sur les autres, il est dommage que les autres équipes travaillant sur du catalogage rétrospectif n'en fasse pas de même afin de partager les données et de pouvoir offrir à terme un base de donnée d'une grande précision sur l'ensemble des imprimeurs-libraires européens des origines à 1800. EDIT 16 tente également de donner des renseignements sur les imprimeurs-libraires – certes moins précis que ceux de la BnF – en associant à chaque fiche des informations sur le lieu et les dates d'activité, l'adresse, l'enseigne et la marque typographique, parfois photographiée.

Là encore, il s'agit d'un problème identifié depuis très longtemps<sup>138</sup> mais qu'aucune volonté forte n'a permis de surmonter. Il peut sembler cohérent de recourir à la forme locale et donc de laisser chaque pays créer ses propres autorités sous le contrôle des autres. Là encore, étant donné la masse d'informations à traiter et la nécessité de recourir à des sources, imprimées ou non, la collaboration internationale est nécessaire. Elle permettrait au fur et à mesure de l'avancée du catalogage de disposer des sources nécessaires à la rédaction d'une véritable prosopographie des hommes du livre européen.

---

<sup>138</sup> BORSA Gedeon. *Libri antichi e catalogazione. Metodologie e esperienze. Atti del seminario di Roma, 23-25 settembre 1981*. Rome : Iccu, 1984. Cette contribution d'un des responsables de la bibliographie nationale hongroise remarque des changements dans les noms des titres et des auteurs entre deux livres et même deux éditions d'un même ouvrage et appelle déjà à un « *Thesaurus scriptorum titulorumque* » pour le XVI<sup>e</sup> siècle européen.

Elle permettrait de gagner un temps et un argent précieux tout en offrant aux lecteurs de meilleurs renseignements.

## 2.2. Des précédents, des projets

L'idée d'une bibliographie internationale n'a rien de révolutionnaire. Un projet de ce type existe bel et bien, l'ISTC. D'autres, de plus grande ampleur ont été projetés ou sont susceptibles de l'être.

Une collaboration internationale peut alors exister afin de prendre en compte non pas la production de livres d'un certain territoire ou dans une certaine langue mais des ouvrages d'un type bien particulier. Les mêmes méthodes sont alors appliquées. L'une des bibliographies les plus connues de ce type est l'*Incunabula Short Title Catalogue* (ISTC), élaboré sous l'égide de la British Library. Le caractère international de l'entreprise est encore mieux marqué puisque le terrain de jeu du bibliographe est la production de livre qui ont pu être imprimés dans l'Europe entière et se trouver actuellement aux Etats-Unis, au Japon ou en Australie. Or, cette appréhension internationale est absolument nécessaire pour comprendre la production des incunables : si les ouvrages produits dans des petites villes se trouvent encore aujourd'hui majoritairement dans les bibliothèques de la région, il n'en est pas de même de ceux publiés à Paris, à Venise ou dans certaines villes d'Allemagne, pour partie destinés à l'exportation<sup>139</sup>. On ne s'étonnera pas que les premières tentatives de recensements exhaustifs et scientifiques touchent les incunables. Ce type très particulier d'ouvrages existe en effet en nombre relativement limité (comparé aux ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple) et leur importance dans l'histoire du livre attire les bibliographes. L'ISTC constitue ainsi un précédent – et, partant, une base de réflexion – dont certains éléments pourraient être aisément adaptés.

Dans une optique plus large, on a déjà pensé l'idée d'un *Short Title Catalogue* concernant la production imprimée de 1500 à 1800 à l'échelle européenne a déjà été émise<sup>140</sup>. Cette idée fait rapidement son chemin dès que les innovations informatiques

---

<sup>139</sup> Environ 12% des incunables italiens de l'ISTC n'apparaissent pas dans l'IGI, le catalogue collectif des incunables d'Italie. La proportion monte à près d'un tiers pour les Pays-Bas et la Belgique.

<sup>140</sup> Tout ce qui suit est issu des archives du STCN, conservées à la Koninklijke Bibliotheek.

permettent la constitution de bases de données d'une certaine importance. L'atmosphère de la fin de la décennie 1980 et du début de 1990 encourage ce type d'initiative. La plupart des grandes bibliothèques d'Europe sont alors en train de rétroconvertir leur catalogue et rêvent d'utiliser cette immense masse de données bibliographiques pour constituer un catalogue des éditions européennes, unique et précis.

Un certain nombre d'experts du livre ancien se retrouvent donc ainsi à Munich en 1990, à l'invitation de la BSB. On y trouve des ressortissants des pays suivants : Espagne, France, Portugal, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suède, Italie, Royaume-Uni ainsi que des représentants de l'IFLA et Henry Snyder, responsable de l'ESTC pour les Etats-Unis. On y décide alors la formation d'un groupe de travail européen chargé de réfléchir à certaines questions centrales :

- \*Organisation d'un programme européen pour l'interopérabilité des bases de données sur la base d'accords à but non lucratif
- \*Assigner la responsabilité des autorités à des institutions nationales
- \*Réfléchir aux problèmes techniques d'interconnexion entre bases
- \*Faire des recommandations sur le catalogage, les problèmes techniques, l'organisation pratique du travail et les problèmes externes (attitudes des Etats, etc.)

Les buts sont également clairement définis :

- \*Donner un meilleur service aux chercheurs
- \*Partager les coûts en partageant le catalogage
- \*Permettre la reconnaissance d'un patrimoine imprimé commun à l'échelle de l'Europe

Plusieurs réunions de travail ont lieu en 1990 et 1991. Une seconde conférence est alors organisée en 1992, la « *Second international conference on retrospective cataloguing* » (Munich, 29-30 janvier 1992). On y adopte le principe d'un « *European Union Catalogue of the hand press era* » ou « EuroSTC » et la création d'un comité permanent chargé de poursuivre les premiers travaux engagés. Il doit notamment continuer à réfléchir sur les moyens de la collaboration, travailler en collaboration avec l'IFLA pour appliquer les solutions trouvées et pour adapter unimarc aux spécificités du catalogage

du livre ancien, rédiger un supplément à l'ISBD(A)<sup>141</sup> et surtout proposer un projet et un plan de développement pour la future base de données. La volonté est surtout de parvenir à trouver une méthode permettant de ne pas disqualifier les bases de données déjà existantes en leur reprochant de ne pas respecter l'ISBD(A)<sup>142</sup>. Il aurait été inopportun – et cela le demeure – d'obliger chaque participant à tout reprendre depuis le début<sup>143</sup>. Ce projet a finalement débouché sur la base HPB dont nous avons déjà parlé, projet très utile mais réalisation finalement en retrait par rapport à une véritable bibliographie européenne.

L'une des difficultés de ce type de projet européen est de parvenir à faire travailler ensemble des acteurs dont les buts ne sont pas forcément semblables et à obtenir des fonds pour un projet qui ne concerne pas un pays en particulier. C'est pourquoi l'arrivée d'un acteur neutre peut parfois catalyser les choses. Or, une équipe<sup>144</sup> dirigée par Andrew Pettegree et Malcolm Walsby de l'université écossaise de Saint-Andrews a récemment publié *French Vernacular Books*<sup>145</sup>, un *short-title catalogue* des livres français en langue vulgaire du XVI<sup>e</sup> siècle, recensant 180 000 exemplaires de 52 000 éditions différentes<sup>146</sup>. Si cet ouvrage se contente de donner une liste de titres sous la forme d'un STC, l'équipe dispose en réalité d'une base de données très complète sur chacun des très nombreux exemplaires consultés et prévoit à terme d'y donner accès sur internet. Ce travail est méritant car si certaines bibliographies telles que l'ESTC ou VD16 peuvent s'appuyer sur quelques très grandes collections qui conservent une bonne partie des éditions existantes, ce n'est pas le cas en France, pays où les collections sont

---

<sup>141</sup> Contre lequel les participants ont de grandes préventions : « It has the character of a political compromise rather than of a set of unambiguous cataloguing rules. Any standard description rules for pre-1830 publications should, for instance, prescribe one system only for transcribing roman and non-roman typeface and reducing capitals, for treating title-page punctuation and for keeping the text of the title page in its original order and it should neither present numbers of conflicting options to choose from, nor – when it does make a prescription – prescribe the less desirable option just because it is the common ISBD standard for modern books ! » (compte-rendu de la réunion du 26 août 1991).

<sup>142</sup> *Ibid.* : « It would be a very inopportune decision to make obligatory any set of rules which was not followed by a number of important databases already existing when these rules were published because this would – rather absurdly – disqualify these databases from participating in the European database. (...) High quality will be the European database's one criterion and it will not exclude a high quality national or local database because it happens to achieve this level without conforming (or even *by not* conforming) to ISBD(A). »

<sup>143</sup> Henry Snyder écrivait déjà en 1990 : « Because of long standing national rules or practices and the long term over which the rules were created, some before current national rules were created, it would be idle to expect complete uniformity. It would moreover be foolish to try to impose a uniform system *ex post facto* because to do so would be to bar the use of many worthy project well underway ».

<sup>144</sup> Voir <http://www.st-andrews.ac.uk/~bookproj/>. Une partie de nos informations provient également d'un entretien avec Malcolm Walsby, Leyde, 7 février 2008.

<sup>145</sup> Leiden, Brill, 2007. Le projet était à l'origine de recenser les livres religieux français du XVI<sup>e</sup> siècle ; mais la définition d'un livre religieux étant difficile à donner en ces périodes où religion et politiques sont inextricablement liées et l'intérêt d'une bibliographie complète se faisant sentir, il a été décidé d'élargir les critères.

<sup>146</sup> D'après l'équipe, 100 000 de ces 180 000 exemplaires ont été vus.

extrêmement dispersées dans un grand nombre de bibliothèques municipales. Près du tiers des éditions ne sont même pas représentées en France, ce qui a obligé à dépouiller un très grand nombre de bibliothèques étrangères.

L'équipe a le projet d'effectuer le même travail sur les ouvrages en latin publiés en France en 3 ans<sup>147</sup>. Parallèlement, le même travail devrait être effectué sur l'Espagne par un chercheur de Dublin d'ici environ quatre ans. Les éditions publiées dans les pays scandinaves et ceux d'Europe centrale devaient également être répertoriées d'ici quelques années. En reprenant ESTC, STCN, STCV, EDIT 16 et GLN, une très grande partie de l'Europe sera ainsi couverte.

En faisant par elle-même une part importante du travail et en prévoyant de regrouper les travaux menés à l'échelle d'un Etat, en chapeautant le tout par une organisation légère, Saint-Andrews devrait ainsi être en mesure d'ici quelques années de proposer une bibliographie des ouvrages du XVI<sup>e</sup> siècle non pas exhaustive mais riche et de bonne qualité. Assurément des améliorations pourront ensuite être apportées : l'équipe n'a pas vu un certain nombre d'exemplaire décrits ; il est toujours possible de raffiner les notices. Mais cela permet une base de travail sans équivalent et de grande valeur, permettant de combler les faiblesses des pays qui n'ont jamais effectué ce travail par eux-mêmes.

Mais l'équipe écossaise ne cache pas qu'elle aimerait impulser une dynamique permettant de beaucoup plus travailler en réseau. Il est vrai qu'à l'échelle européenne – certainement la bonne échelle pour travailler sur les bibliographies – la nécessité d'une gestion déconcentrée se fait sentir afin d'alléger l'administration du projet. Car la quantité d'éditions à prendre en compte est alors telle qu'il ne sera certainement pas possible de confier l'ensemble du travail à une équipe unique. Au risque de perdre une certaine cohérence d'ensemble, la gestion générale pourrait alors être réduite à quelques personnes, chargées entre autre d'assurer le lien avec les équipes locales et de déterminer des normes communes, avec possibilité pour chaque équipe de raffiner ses descriptions en fonction de ses besoins et de ses moyens. La base pourrait ainsi être extrêmement ouverte, de manière à accueillir tout travail scientifique permettant de

progresser dans la précision et la pertinence des notices. Ainsi, les recherches effectuées dans le cadre du centre Gabriel-Naudé (ENSSIB/EPHE) pour établir une bibliographie scientifique et exhaustive des éditions lyonnaises du XVI<sup>e</sup> siècle pourraient être reprises et intégrées à la base. Cela nécessiterait cependant l'utilisation d'une même base de données ou du moins de possibilités d'imports, ce qui ne devrait cependant pas poser de problèmes sous MySQL/PHP.

Or, les projets locaux présentent souvent l'avantage d'être l'œuvre de spécialistes, très bons connaisseurs des fonds décrits et sont plus facilement exhaustifs<sup>148</sup>. Des groupes de recherche pourraient ainsi chacun amener leur eau au moulin et plus rapidement offrir des descriptions de qualité. Rien n'interdit par ailleurs un portail particulier pour ces bases locales en sus de la base nationale ou internationale. Cela permet encore une fois de multiplier les accès et de s'adresser à des publics différents. Rien n'empêche par exemple une région de n'utiliser que certaines données (soit en les important dans une base propre soit par le biais d'un filtre) afin de proposer son propre site. C'est qu'a fait la Toscane<sup>149</sup>. Elle met ainsi en valeur son patrimoine local, donne plus de visibilité à ses collections et profite de sa plus grande liberté pour introduire des modalités de recherches qui n'existent pas dans le SBN ou EDIT 16, comme l'interrogation par possesseur ou par lieu de conservation.

Loin de se limiter à quelques équipes de recherche ou à des bibliothèques de grande importance, la coopération, à une aussi grande échelle pourrait aller beaucoup plus loin. Il pourrait être utile que les chercheurs utilisant souvent cet outil se sentent plus impliqués dans son fonctionnement. Certains d'entre eux signalent déjà des erreurs ou des omissions à l'équipe mais cela est sans doute insuffisant si cette dernière devait voir fondre ses effectifs. On peut alors se demander dans quelle mesure les possibilités du web 2.0 pourraient être mises à profit. Pour certaines modifications demandant un travail à la fois important et de précision, le recours à un plus grand nombre de contributeurs, spécialistes mais pas forcément membres de l'équipe, pourrait ainsi

---

<sup>147</sup> L'ensemble du travail a pour l'instant été effectué grâce à des fonds britanniques. L'on peut espérer que des fonds européens viendront permettre l'achèvement du projet sans qu'il renie ses ambitions.

<sup>148</sup> Il est en tout cas plus facile d'évaluer leur exhaustivité car ils reposent sur des corpus de moindre ampleur.

<sup>149</sup> Site officiel [en ligne] Disponible sur <http://www.cultura.toscana.it/biblioteche/tutela/progetti/lait/index.shtml>. Consulté le 5 mars 2008.

constituer une solution pragmatique. Il serait aisé d'ouvrir différents profils permettant à des personnes choisies – professeurs ou conservateurs – d'éditer des notices ou des parties de notice afin d'y ajouter des éléments, notamment bibliographiques, en fonction de leur champ de recherche. Les références (articles scientifiques, etc. parlant d'un exemplaire ou d'une édition) pourraient alors prendre la forme d'un wiki, librement modifiable par des personnes à qui l'on accorderait des droits<sup>150</sup>. Il pourrait en être de même des autorités, les chercheurs pouvant alors ajouter des informations sur les auteurs ou les imprimeurs, ainsi que des références.

Une bibliographie regroupant les exemplaires d'un ouvrage par édition est donc particulièrement utile. Elle permet de travailler sous la forme d'un projet, en répartissant éventuellement différentes parties de ce projet à différents groupes. Elle possède le grand avantage sur un catalogue de permettre un dédoublonnage aisé tout en offrant une description précise et cohérente qui permet des recherches très fines. Par son caractère international, elle permettra une prise de recul salutaire aussi bien dans la réflexion que dans l'appréhension de phénomènes qui ne peuvent être compris dans les limites d'un pays<sup>151</sup>.

### **3. De nouveaux outils pour de nouveaux usages ?**

Une bibliographie européenne possède de nombreux avantages, tant pour les bibliothécaires que pour les chercheurs.

#### **3.1. Une base de données des éditions existantes : vers un catalogage semi-automatisé ?**

D'un point de vue purement pratique, le catalogage des livres anciens est difficile. C'est pourquoi il est souvent sacrifié. Et pourtant, un directeur de bibliothèque universitaire accepterait-il que les notices des ouvrages contemporains ne possèdent que le nom de

---

<sup>150</sup> Le caractère spécialisé de ce type de base de données nous fait même penser que l'obtention de droits est inutile et que les renseignements des champs en question pourraient être librement modifiables sans risque de perdre trop de temps à révoquer les vandalismes.

<sup>151</sup> L'échelle européenne permet de faire des rapprochements inédits bien difficiles si chacun catalogue sa petite collection dans sa réserve. Si le parcours européen d'Erasmus est bien connu, qui sait que Petrus Parvus Rosaefontanus, travaillant chez un imprimeur-libraire parisien dans les années 1520, est la même personne que

leur auteur, un titre tronqué et une date parfois manquante ? Pourquoi en serait-il autrement des fonds anciens ? Or, ce catalogage prend beaucoup de temps et demande des compétences très particulières parce qu'il faut à chaque fois repartir de zéro. Il est bien sûr possible de reprendre une notice existante mais celles-ci sont tellement dispersées que cela prend presque moins de temps de créer sa notice *ex nihilo* que de chercher une description fiable à recopier. Et même quand on a trouvé une bibliothèque qui possède des fonds un tant soit peu décrits, qui nous assure qu'il s'agit de la même édition que celle que l'on a sous les yeux, en l'absence d'empreinte et de reproduction numérique ?

Les notices qui se trouvent dans les bibliographies rétrospectives peuvent alors faire office de réservoirs de notices pour les bibliothèques qui n'ont pas encore catalogué leurs fonds (ou pas de manière informatisée), en particulier les plus petites, qui ne disposent pas toujours du personnel spécialisé et compétent. Elles trouveraient là une base de travail de qualité. Il ne leur suffirait ensuite qu'à ajouter les particularités d'exemplaire afin d'obtenir des notices précises et exactes, qui pourraient alors à leur tour enrichir la base (non en elle-même mais par l'ajout de cette nouvelle localisation en fin de notice<sup>152</sup>).

Une campagne de description sérieuse et massive est le préalable obligé à d'importants gains de temps dans le domaine du catalogage du livre ancien.

### **3.2. Une meilleure connaissance du patrimoine pour un meilleur pilotage des bibliothèques**

Ces pratiques iraient vers une meilleure connaissance du patrimoine écrit européen, qui dort encore bien souvent dans l'ombre. Le lancement de bibliographies nationales amène souvent un intérêt accru pour les collections dont elles sont l'objet. On a ainsi vu des régions italiennes subitement s'intéresser aux collections de livres du XVI<sup>e</sup> siècle et

---

Peder Lille de Roskilde, évêque de l'Eglise réformée danoise ? C'est ce type de renseignements que doivent donner les notices d'autorités partagées et élaborées collectivement.

<sup>152</sup> Soit en envoyant régulièrement la liste des nouveaux exemplaires catalogués au responsable du projet, soit, encore une fois, en disposant du droit de rajouter des exemplaires.

prendre conscience de la richesse du patrimoine qui sommeillait sur leur sol<sup>153</sup>. Ces régions ont alors pris les choses en main afin de faciliter le travail à l'ICCU et surtout de venir en aide aux petites bibliothèques situées en dehors de villes dont les fonds sont les moins bien connus, voire soumis à des risques de dispersion<sup>154</sup>. L'intérêt de tutelles nationales pour ces fonds a permis une prise de conscience locale et la naissance de projets qui n'auraient sans cela jamais vu le jour. Le désir triangulaire a encore de beaux jours devant lui... Une entreprise ambitieuse donne généralement un élan qui influe sur d'autres disciplines liées. On a pu voir le nombre de travaux sur les éditions italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle augmenter sensiblement après EDIT 16, car le fait de parler du sujet fait naître des envies et car les facilités de recherche permettent de répondre plus aisément aux questions préexistantes et de faire naître de nouveaux questionnements.

Déjà importante en soi, cette connaissance des collections devient cruciale quand surviennent des accidents. Le signalement des collections est une part d'un plan de sauvegarde. Or, si ceux-ci existent souvent dans le cas des grandes bibliothèques patrimoniales, ce n'est que très rarement le cas des plus petites bibliothèques et particulièrement des bibliothèques ecclésiastiques ou privées. Or ces dernières sont heureusement prises en compte dans certains projets, notamment EDIT 16. Ainsi, quand la bibliothèque Anna-Amalia de Weimar a disparu, il a été possible d'établir la liste des ouvrages manquants, grâce à son très bon catalogue. Dès septembre 2004, tous les exemplaires disparus ont été recensés dans une base de données, de façon à coordonner les actions engagées pour les remplacer. Ce fichier impressionnant a permis aux particuliers et aux donateurs potentiels de prendre conscience de la fragilité d'un tel trésor national. De leur côté, les bibliothécaires savaient combien il serait difficile de remplacer les nombreux volumes rares et précieux disparus dans l'incendie, même s'ils ont pu très vite, grâce à l'élan de générosité, racheter certains titres manquants à des libraires de livres anciens grâce à des dons en argent. D'autres ouvrages ont été reçus en cadeaux<sup>155</sup>. Un appel aux dons est toujours ouvert<sup>156</sup>. À ce jour, la HAAB a réintégré à ses collections près de 12 500 titres d'œuvres produites entre le XVI<sup>e</sup> siècle et la moitié

---

<sup>153</sup> Notamment l'Emilie-Romagne, la Lombardie, le Latium et la Toscane.

<sup>154</sup> LONGO CAMPUS, Nicoletta. *Catalogazione retrospettiva: esperienze nelle biblioteche del Lazio*. Rome : AIB, 1996.

<sup>155</sup> GABEL, Gernot U. Comme le phénix de ses cendres : La bibliothèque Anna-Amalia de Weimar. Dans *BBF*, 2008, n° 1, p. 79-80 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 15 février 2008. 12 500 titres – 6 800 achetés et 5 700 reçus en don – ont intégré les collections sinistrées, mais seulement 3 300 bibliographiquement identiques à ceux qui ont été perdus.

du XIX<sup>e</sup> siècle (6 800 ont été achetés et 5 700 reçus à titre gracieux), dont 3 300 bibliographiquement identiques à ceux qui ont brûlé. Il existe aujourd'hui un espoir raisonnable d'arriver, le temps aidant, à restituer les collections aux trois quarts, mais cela veut malheureusement dire qu'une proportion non négligeable des volumes détruits est à jamais irremplaçable. Avec les acquisitions, les dons et les échanges, on estime que la réfection des collections devrait durer une trentaine d'années.

Qui pourrait affirmer que ce type d'initiative est reproductible partout, en cas de grave dommage ? Henri-Jean Martin appelait encore de ses vœux en 2004 un « recensement correct des fonds anciens<sup>157</sup> ». Dès 1972, il appelait à la création de « centres régionaux pour le catalogage des fonds anciens » mais ces centres n'ont jamais vu le jour, d'où une politique de signalement et d'étude sans grande cohérence, aux résultats divers et même parfois décevants. Cela est peut-être difficile à admettre mais de très nombreux fonds anciens sont *terra incognita* pour leur conservateur même. Renvoyons le lecteur vers un récent article de Pierre-Jacques Lamblin, directeur de la bibliothèque classé de Douai : « si l'on excepte le catalogue imprimé des manuscrits fait au XIX<sup>e</sup> siècle par un ecclésiastique érudit, un supplément sans table ni index fait au début du XX<sup>e</sup> siècle, un supplément au supplément et un supplément au supplément du supplément : cauchemar bourgeois que je me suis employé depuis deux ans à supprimer par la fusion en un seul catalogue de ces trois ajouts. Les catalogues anciens des imprimés, ou ce qu'il en reste, sont quasiment inutilisables : ou bien ils recensent des documents qui ont disparu pour l'essentiel, ou bien ce qui a survécu, portant les traces de deux à trois systèmes successifs de cotation, n'est plus classé en fonction des principes taxinomiques de leur rédaction. Ce catalogue va être fait ou refait, sur le SIGB local, mais une base de données bibliographiques en Unimarc pour les imprimés anciens sera une réponse partielle aux besoins<sup>158</sup> ». On l'aura compris, les fonds anciens des bibliothèques françaises sont parfois – souvent ? – inconnus et devraient être l'objet d'un travail de fond. Le conservateur avoue ici lui-même que la solution qu'il va mettre en œuvre n'est pas idéale mais constitue un pis-aller tant les moyens manquent. En France, la répartition

<sup>156</sup> Site officiel [en ligne] Disponible sur <<http://haab.weimar-klassik.de/brandverluste/>>. Consulté le 1<sup>er</sup> mars 2008.

<sup>157</sup> MARTIN, Henri-Jean. Une vision totale du livre. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 21-23 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 27 février 2008.

<sup>158</sup> LAMBLIN, Pierre-Jacques. Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 40-47 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 mars 2008.

même des ouvrages anciens est un obstacle à leur connaissance et à leur mise en valeur. Leur extrême dispersion vient gêner le travail des chercheurs, ce qui explique qu'ils ne soient que mal connus<sup>159</sup> : les découvertes de l'équipe de Saint-Andrews en est un témoignage accablant. Les bibliothèques municipales possèdent ainsi des fonds sans cohérence, dont elles ne peuvent rien faire, qu'elles ne peuvent mettre en valeur.

Le désengagement probable de l'Etat qui va certainement réduire le nombre de conservateurs mis à disposition des collectivités territoriales est d'autant plus inquiétant. Cela signifierait plus que jamais que chaque ville se concentrerait sur ses fonds alors que ce dernier ne prend son sens qu'en relation avec les bibliothèques françaises. Sans une couche au moins régionale, l'abandon du patrimoine aux villes serait dommageable pour les grandes bibliothèques, dramatique pour les petites. A l'heure où l'on a plus que jamais besoin de coopération et de larges vues, on s'apprête à balkaniser les fonds, laisser les moyens à la discrétion d'acteurs qui ont d'autres soucis et interdire toute coopération sérieuse en dispersant la décision entre des dizaines d'acteurs.

C'est dans ce contexte d'une insuffisante description des fonds, d'une fréquente impossibilité matérielle d'effectuer ce travail et des problèmes que pose la dispersion des ouvrages que les bibliographies viennent jouer leur rôle de signalement des collections à grande échelle.

Le recul que donne de telles entreprises permet d'avoir de très bonnes approximations de la production imprimée d'un pays ou d'un groupe de pays. À partir des autorités sujets des notices, le STCV peut ainsi donner des approximations assez exactes du pourcentage d'ouvrages concernant la religion, l'histoire, la littérature ou les sujets

---

<sup>159</sup> *Ibid.* : « je ne vois pas comment des fonds anciens éparpillés dans des bibliothèques moribondes de petites villes de cinq à dix mille habitants et des placards de mairie où ne furent que quelques retraités de l'enseignement pourraient être valorisés, même dûment inventoriés et restaurés. Je connais dans de petites localités des incunables, une Encyclopédie Diderot-d'Alembert ou une Cosmographie de Sébastien Munster actuellement en train de pourrir dans l'indifférence. À la limite, il y a des cas où il vaut mieux que les édiles et autorités locales ignorent leurs richesses qui pourraient susciter des appétits délictueux ou des initiatives intempestives une fois révélées au grand jour. Faut-il s'accrocher à la propriété communale ou au maintien de la mise en dépôt de l'État – faute d'inventaires et de catalogues précis, la différence entre les deux est, localement, souvent impossible à établir – dès lors que cela signifie la mort à petit feu ? Regrouper des fonds anciens en péril à un niveau départemental ou régional, comme on l'a fait pour les objets d'art des églises de campagne, ne serait pas une mauvaise idée. [...] Nous voyons bien que l'échelon communal est inadéquat quand il est de petite et moyenne taille ; quand on passe à l'échelon intercommunal, communauté d'agglomération par exemple, c'est plutôt dans la lecture publique que l'on investit, ce qui se comprend. Cet échelon me semble de toute façon encore trop petit quand j'imagine l'investissement potentiel en matière grise pour le travail scientifique d'inventaire, identification, catalogage et conservation qui est tel qu'on ne voit pas très bien comment les agents qui le réalisent pourraient, en plus, faire connaître au public le patrimoine conservé et mettre à sa disposition ce qui peut l'être. »

juridiques. On peut mieux apprécier l'importance respective des divers lieux de publication, sans être gêné par les effets déformants qui font qu'une bibliothèque donnée conserve plus de livres imprimés localement. Cette meilleure connaissance réelle du patrimoine – faisant enfin abstraction du lieu de conservation – ne vient cependant pas contredire les effets bénéfiques à l'échelle locale. Chaque établissement y trouve également son compte car les informations obtenues sont à la base de la politique de mise en valeur de ses fonds propres.

Agnès Marcetteau-Paul<sup>160</sup> s'élève vigoureusement contre le ghetto dans lequel on tente d'enfermer les collections patrimoniales en lui refusant tout intérêt autre que scientifique. Outre que ce dernier intérêt est déjà essentiel et suffit à discréditer ces attaques démagogiques – sauf à considérer que le CNRS est inutile et les universitaires des parasites de la société – nous ne pouvons que rejoindre ses vues. Les collections patrimoniales peuvent avoir un grand intérêt pour la lecture publique mais il y a alors un paradoxe à lui refuser des outils permettant de se développer avant de lui reprocher son immobilisme. Il convient de s'assigner des objectifs et des moyens correspondants en liaison avec les enjeux qui sont ceux du patrimoine écrit. Il importe en effet que chaque établissement de conservation connaisse ses fonds, non pas à la simple échelle d'une ville ou d'une bibliothèque municipale mais à l'échelle de ce qui existe, du patrimoine dans son ensemble. Tel ouvrage local est possédé en trois exemplaires dans la bibliothèque d'une petite ville et semble courant : oui, mais ce sont les trois seuls exemplaires connus. On a l'habitude de se moquer des bibliothèques qui présentent à l'inverse leur exemplaire de la *Chronique de Nuremberg* comme le plus grand des trésors alors qu'on en connaît plusieurs centaines d'exemplaires. Comment déterminer une politique de conservation (et donc de communication) si l'on n'a aucune idée de la rareté et de l'intérêt d'un livre ? Comment décider de priorités dans le traitement des fonds si l'on ne se base pas sur des données objectives et chiffrées ? Il convient de prendre de la hauteur si l'on veut comprendre ses propres collections et cette hauteur ne s'acquière qu'à la plus petite échelle, en connaissant la place de ce patrimoine dans la culture européenne et mondiale. C'est le seul moyen de parvenir à une juste évaluation de l'intérêt des collections conservées, de les replacer dans un contexte forcément international et d'ainsi pouvoir les intégrer dans des projets pensés et réfléchis. Il serait

particulièrement étonnant d'à la fois « considér[er le patrimoine] comme un conservatoire de la tradition et [le] soupçon[er] de repli identitaire<sup>161</sup> » et ne pas lui donner les moyens de démontrer qu'il possède d'autres utilités et d'autres ambitions. Seule une connaissance approfondie des fonds, de leurs points forts et de leurs manques, seule leur évaluation sérieuse permet de les utiliser de manière rigoureuse après s'être assigné des buts précis en cohérence avec une politique d'établissement réfléchie. Il n'est pas possible de gérer des collections que l'on ne connaît pas. Par connaître, nous entendons en posséder une description précise et scientifique, bien entendu, mais pas seulement. Il est important que les fonds puissent être comparés à ceux d'autres bibliothèques en se fondant sur des éléments fiables et comparables. Il est très important de posséder des statistiques précises, certes, mais encore plus de les analyser et de leur donner un sens en les comparant à celles de bibliothèques proches ou comparables. À quoi bon effectuer un lourd travail pour déterminer la part des livres incomplets dans une collection si l'on est incapable de savoir ce que représente le chiffre obtenu ? L'exemple du STCV nous montre que des bibliothèques que l'on pourrait croire semblables, qui ont les mêmes missions et une histoire proches possèdent en réalité des collections très différentes, tant par les thèmes traités que par leur état de conservation. Cela doit avoir une conséquence sur la politique documentaire et scientifique de ces bibliothèques. La connaissance des collections est un outil d'aide à la gestion.

Cette évaluation des collections que rend possible une bibliographie européenne ne concerne pas que les bibliothécaires et autres professionnels. Le lecteur a lui-même beaucoup à apprendre des résultats obtenus, pour optimiser ses pratiques. Les statistiques effectuées par le STCV montrent que le taux de livres incomplets est très différent selon les collections. On sait ainsi qu'il vaut mieux se rendre à la faculté de théologie de Louvain pour consulter des livres religieux du XVII<sup>e</sup> siècle ; que la bibliothèque de l'université libre de Gand possède deux fois plus de livres portant sur des sujets juridiques que n'importe quelle autre bibliothèque de Flandres. Autant d'éléments de comparaison qui ne coulent pas de source et qui ne sont obtensibles que

---

<sup>160</sup> MARCETTEAU-PAUL, Agnès. Le patrimoine, une valeur d'avenir ?. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 35-38 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 20 mars 2008.

<sup>161</sup> MARCETTEAU-PAUL, Agnès. *Loc. cit.*.

par une véritable bibliographie, permettant de comparer les collections, édition par édition.

### 3.3. De nouvelles recherches

Les chercheurs n'y gagneront pas que du point de vue pratique. Les bases de données obtenues permettent de disposer d'une masse d'informations gigantesque qui permettent des recherches fines sur des sujets les plus variés.

Quand Henri-Jean Martin travaillait sur sa thèse consacrée au livre parisien au XVII<sup>e</sup> siècle, une très grande partie de son travail a été de dépouiller avec une patience infinie le catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale. Ce travail était à peine fini quand s'achevait sa mise à disposition au CNRS en 1962<sup>162</sup>. Il était bien conscient des biais que cela impliquait : les collections anciennes de la BN (largement issues des collections royales) ne sont pas forcément représentatives de la production imprimée française. Se fonder sur une unique bibliothèque, si importante soit-elle, est toujours dangereux car les collections ont une histoire et des caractéristiques propres.

Par la compilation de ces données, c'est ce gigantesque travail qui devrait être évité à tous les futurs historiens du livre (et bien d'autres) qui disposeront d'une base statistique fiable pour des études larges ou au contraire très ciblées. Des faits acceptés par tous sans jamais avoir été prouvés peuvent ainsi être vérifiés puisque nous disposons désormais de données représentatives de la production conservée, et dans une certaine mesure de la production dans son ensemble. Des recherches ont déjà pu être menées sur des sujets ponctuels avec des résultats encourageants, propres à encourager l'usage de tels outils. Bornons-nous à un simple exemple. On répète depuis toujours que la proportion de livres néerlandais en caractère latins augmente au cours du XVII<sup>e</sup> siècle tandis que celle des ouvrages en caractères gothiques décroît. Ce jugement ne se fonde que sur l'impression subjective de bibliothécaires et bibliographes. Il n'est bien sûr pas faux, mais, même en faisant abstraction des jugements de valeur (longtemps inévitables dès lors qu'un type paraît être ancien et l'autre moderne) et des considérations hasardeuses

---

<sup>162</sup> MARTIN, Henri-Jean. *Les métamorphoses du livre. Entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*. Paris : Albin Michel, 2004, partic. p. 129-145.

sur le lien avec les réformes protestantes et catholiques, il est impossible a priori de savoir à quel moment le *cross-over* s'effectue. Le jugement demande à être nuancé en fonction des lieux de publications, des habitudes des éditeurs, des types d'ouvrages. Autant de corrections dont on ressent instinctivement le besoin sans être capable de les apporter, tant une étude approfondie demande de temps et de travail. Ce sont ces données qui sont apportées par le STCN (et équivalent).

Dans un article publié dans la revue néerlandaise d'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle, Steven van Impe et Jan Bos ont pu apporter des données chiffrées afin d'étudier pour la première fois le phénomène de manière scientifique<sup>163</sup>. N'entrons pas dans les détails de la méthode et des conclusions scientifiques de ce travail. On peut seulement constater que par l'utilisation de différents filtres, il est aisé de faire ressortir certaines caractéristiques des livres présents dans la base et de traiter ces données informatiquement. Une première distinction peut ainsi faite entre livres imprimés sur les actuels territoires néerlandais et flamands : en 1699, 80% des livres flamands sont imprimés en romain mais seulement 60% des livres bataves. Une analyse sur l'ensemble du XVII<sup>e</sup> siècle montre que le point de retournement se situe entre 1666 et 1672 aux Pays-Bas alors que la période durant laquelle romain et gothique se partagent équitablement le marché dure beaucoup plus longtemps en Flandres (1656-1677). De semblables analyses en filtrant la ville d'impression des ouvrages (Gand, Anvers, Amsterdam, Utrecht, La Haye) montre de grandes dissemblances. Une partie de ces différences provient de la spécialité de ces villes, car une étude de l'emploi des types de caractère par genre de l'ouvrage vient également apporter son lot d'information. Comme on pouvait s'y attendre ; les livres d'histoire néerlandais adoptent le caractère romain assez tôt et l'emploient à plus de 80% en 1700, alors que les livres religieux du même pays emploient très majoritairement le gothique jusqu'en 1680 et les deux types de caractères se trouvent employés dans les mêmes proportions à la fin de la période étudiée. Au final, la recherche statistique confirme certes les grands traits de la *doxa*, mais elle la rationalise et surtout la précise, la nuance et l'éclaire en apportant sa pierre à l'histoire de la typographie et du livre. Elle fournit des éléments palpables et fiables sur lesquels fonder une véritable réflexion historique.

Cet article a bien sûr été rédigé dans le but de mieux faire connaître aux chercheurs les possibilités nouvelles qui s'offrent à eux dans le domaine de l'histoire du livre, de l'histoire économique, de l'histoire locale, de l'histoire des mentalités, de l'histoire des techniques ou de l'histoire de l'art. On ne peut qu'espérer que de plus en plus de chercheurs penseront avant tout le STCN (et plus largement toute bibliographie rétrospective) comme un outil, une base de données au sens le plus prosaïque du terme, capable de fournir en très grand nombre des informations statistiques qui ne demandent qu'à être traitées.

---

<sup>163</sup> VAN IMPE, Steven et BOS, Jan. Romein en gotische in zeventiende-eeuws drukwerk. Een voorbeeldonderzoek voor het gebruik van de STCN en STCV. Dans *De Zeventiende eeuw*, 22 (2006), n°2, p. 283-297.

## ***Conclusion***

Les bibliographies rétrospectives nationales ont depuis longtemps fait preuve de leur utilité. Réceptacle du patrimoine imprimé d'un pays, elles jouent un rôle mémorial central qui peut leur donner une visibilité sociale. Dans certains pays, la bibliographie nationale peut ainsi se placer au centre des enjeux mémoriels et d'identité nationale. Au-delà, il s'agit d'un outil venant servir d'auxiliaire à un grand nombre de chercheurs. Historiens du livre en premier lieu, mais également historien politiques, sociaux ou culturels, historiens de la langue, historiens locaux, historiens du droit, etc. Les entreprises actuelles ont su faire preuve de réactivité afin de profiter de tout ce qu'offrent les nouvelles technologies. Elles ont considérablement évolué dans leur forme et la politique mise en œuvre afin de serrer au plus près les besoins des utilisateurs, et les possibilités des outils employés. Elles sont par là parvenu à sortir de leur unique rôle de recensement et de signalement pour constituer des bases de données autonomes, pouvant être utilisées dans des buts variés.

Prenant en compte un très grand nombre de bibliothèques qu'elles mettent en réseau, elles ne constituent plus des « catalogues » mais de véritables bibliographies, souvent de bonne valeur scientifique – encore des évolutions soient encore à attendre. Elles ne sont donc plus à appréhender en soi : il faut les comprendre dans un plus large processus de signalement et d'aide à la consultation des documents anciens. Cette ouverture devrait se marquer dans les années qui viennent par des modifications dans l'interface qui gagneraient à devenir d'avantage « user-friendly »<sup>164</sup>. Elles pourraient ainsi devenir des outils de référence sur lesquels greffer tous les projets qui demandent une connaissance fine des fonds et des ressources à petite échelle, en premier lieu les entreprises de numérisation.

De tels projets demandent certainement un renversement complet de l'appréhension intellectuelle que l'on peut avoir du catalogage, qui n'est plus compris comme fin en soi

---

<sup>164</sup> Donner des listes déroulantes pour les diverses possibilités, permettre des recherches en toute lettre et non pas par code, traduire les interfaces, etc.

mais comme brique d'une vaste entreprise, appelée à elle-même prendre place dans une plus large politique du patrimoine écrit. L'échelle de l'établissement n'est à cet égard plus pertinent dans le monde actuel : les descriptions perdent une grande partie de leur valeur si elles ne sont pas mises en interrelation. Nous ne remettons pas en cause les projets locaux, mais ces projets doivent dès le début être compris dans des ambitions plus vastes et prendre en compte la possibilité d'être intégrées à terme dans une bibliographie européenne, qui fait cruellement défaut. Cela demande également de créer de nouveaux outils, notamment de régler la question de l'empreinte en déterminant une – ou deux ? – normes mondiales.

Pour cela, nous avons besoin de collections, c'est ce qui pose le moins de problème ; nous avons besoin d'énergie et de détermination – elle ne manque pas chez les bibliographes, bibliothécaires et certains professeurs, reste peut-être à convaincre certains directeurs ; nous avons besoin d'argent ; mais surtout nous avons besoin de comprendre le besoin de réfléchir à la plus petite échelle possible et que cela demande une coopération intelligente et sans arrière-pensées. Et c'est certainement là le plus difficile.

## Bibliographie

**ALSTON, Robin C., JANNETTA, Mervyn.** *Bibliography, Machine-Readable Cataloguing and the ESTC*. Londres, British Library, 1978.

**BAYLE, Edith ; BEAUD, Marie-José ; MAILLARD, Jean-François.** Le système des empreintes : Bilan et propositions. Dans *BBF*, 1980, n° 9-10, p. 461-479. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 3 mars 2008.

*Bibliopolis* [en ligne] Disponible sur <[http://www.bibliopolis.nl/index\\_en.html](http://www.bibliopolis.nl/index_en.html)>. Consulté le 25 février 2008.

**BÖTTE, Gerd-J.** Neuere Konzepte der autpiegestützten Altbestandskatalogisierung unter Einsatz der elektronischen Datenverarbeitung. Dans *Bibliothek. Forschung und Praxis*, 16 (1992), 3, p. 333-381.

**BORSA Gedeon.** *Libri antichi e catalogazione. Metodologie e esperienze. Atti del seminario di Roma, 23-25 settembre 1981*. Rome : Iccu, 1984.

**BRUNETTI, Tiziana.** La base dati del Censimento delle edizioni del XVI secolo. Dans *SBN notizie*, 1998, n°2, p. 21-27. [Consulté le 7 mars 2008] Disponible sur <<http://www.iccu.sbn.it/genera.jsp?id=245>>.

**BRUNETTI, Tiziana.** [\*La base dati del Censimento delle edizioni del XVI secolo\*](#), in *SBN notizie*, 1998, n. 2, p. 21-27 . Disponible sur <<http://www.iccu.sbn.it/genera.jsp?id=245>>. Consulté le 7 mars 2008.

**CAHART, Patrick et MELOT, Michel.** *Propositions pour une grande bibliothèque*. Paris : La documentation française, 1990.

**CAMPBELL, Marinus Frederik Andries Gerardus.** *Annales de la typographie néerlandaise au XI<sup>e</sup> siècle*. Den Haag : M. Nijhoff, 1874.

*Cats catalogus. De werken van Jacob Cats in de Short-Title Catalogue, Netherlands*, intr. DIJSTELBERGE, Paul ; réd. GRUYS, J.A. et BOS, Jan. Den Haag : Koninklijke Bibliotheek, 1996.

**COLETTI, A., NUOVO, A.** *EDIT16*. Censimento delle edizioni italiane del XVI secolo. Dans *Biblioteche oggi*, 18 (2000), n. 6, p. 67-70.

**DELSAERDT, Pierre.** Een Short-Title Catalogus voor Vlaanderen. Dans *Bibliotheek- en archiefgids*, 74 (1998), n°4, p. 154-159.

**DELSAERDT, Pierre, DE VLIÉGER-DE WILDE, Koen.** *Boekgeschiedenis in Vlaanderen. Nieuwe instrumenten en benaderingen. (Handelingen van het Contactforum gehouden te Brussel, 28 november 2003)*. Brussel, 2004.

**DESGRANGES, Olivier.** *La Bibliotheca Corvina dans le patrimoine national hongrois. Histoire et actualité.* Mémoire d'étude de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques et des sciences de l'information, 2005

**DESGRAVES, Louis, GAUTIER, Jean-Luc.** *Le patrimoine des bibliothèques. Rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres.* Paris : Ministère de la Culture, 1982, 2 vol.

**DE VLIETGER-DE WILDE, Koen.** *Adresboek. Zeventiende-eeuwse drukkers, uitgevers en boekverkopers in Vlaanderen. Adressbook. Seventeenth-Century Printers, Publishers and Booksellers in Flanders.* Antwerpen, 2004 (Uitgaven van de Vereniging der Antwerpse Bibliofielen. Vierde reeks, nr. 1).

**DION, Marie-Pierre.** Une expérience multimédia : Le catalogue de la bibliothèque de Valenciennes. Dans *BBF*, 1996, n° 1, p. 47-55 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 10 mars 2008.

*Disgenoten. Short-Title Catalogue van Het rechte gebruyck van des Heeren H. avondtmael,* Amstelveen : EON Pers, 2007.

**EBOLI, Gilles.** Le signalement des collections patrimoniales. dans ODDOS, Jean-Paul. *Le patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives.* Paris : Cercle de la librairie, 1997, p. 207.

*French Vernacular Books.* Leiden, Brill, 2007.

**GABEL, Gernot U.** Comme le phénix de ses cendres : La bibliothèque Anna-Amalia de Weimar. Dans *BBF*, 2008, n° 1, p. 79-80 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 15 février 2008.

**GARRETA, Jean-Claude.** Le catalogue rétrospectif : situation en France. Dans *Ifla Journal*, 16, 1990, n°1, p. 113-117.

**GOLDFINCH, John.** The International Context of National Bibliography dans *Books beyond frontiers. The need for international collaboration in retrospective bibliography.* London : Consortium of European research libraries, 2003.

**GRUYS, J.A. et DE WOLF, C.** *A Short title catalogue of books printed at Hoorn before 1701. A specimen of the STCN.* Nieuwkoop : B. De Graaf, 1979

**GRUYS, J.A. et DE WOLF, C.** *Typographi et bibliopola neerlandici usque ad annum MDCC thesaurus. Nederlandse boekdrukkers en boekverkopers tot 1700 met plaatsen en jaren van werkzaamheid.* Nieuwkoop : B. de Graaf, 1980.

**GRUYS, J.A. et DE WOLF, C.** *Thesaurus 1474-1800. Nederlandse boekdrukkers en boekverkopers met plaatsen en jaren van werkzaamheid. Dutch printers and booksellers with places and years of activity.* Nieuwkoop : B. de Graaf, 1989.

**GRUYS, J.A. et BOS, Jan.** *Adresboek Nederlandse drukkers en boekverkopers tot 1700 verzameld door de STCN.* Den Haag : Koninklijke bibliotheek, 1999.

**GRUYS, J.A., VRIESEMA, P.C.A. et DE WOLF, C.** Dutch national bibliography 1540-1800 : the STCN. Dans *Quaerendo* 13 (1983), p. 149-160. Une version néerlandaise se trouve dans *Dokumentaal* 12 (1983), p. 107-116 et un résumé dans *Open* 15 (1983), p. 319-324.

*T' Gulde Iaer 1650 in de Short-title catalogue, Netherlands*, intr. FRIJHOFF, Willem et SPIES, Marijke ; réd. GRUYS, J.A. et BOS, Jan. Den Haag : Koninklijke Bibliotheek, 1995.

*Handleiding voor de medewerkers aan de STCN*. Den Haag : Koninklijke bibliotheek, 1988 (2<sup>de</sup> éd. corr.)

**HARRIS, Neil**. Tribal lays and the history of the fingerprint. Dans SHAW, David J., *Many into one : problems and opportunities in creating shared catalogues of older books*. London : Consortium of European Research Libraries, 2006, p. 21-72.

**KALTWASSER, Franz-Georg**. Retrospective cataloguing and catalogue conversion in the Federal Republic of Germany. Dans *Ifla Journal*, 16, 1990, n°1, p. 124-136.

**LABARRE, Albert**. [Compte-rendu de *A Short title catalogue of books printed at Hoorn before 1701...*] dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 1980, vol. 25 ; n°1.

**LAMBLIN, Pierre-Jacques**. Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 40-47 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 mars 2008.

**LEEMANS, Inger**. The earthly race one family. The Inter-connection of the Dutch and German book trade, 1750-1840. Dans VAN DELFT, M., DE GLAS, Franck, SALMAN, Jeroen, *New perspectives in book history. Contributions from the Low-Countries*. Zutphen : Walburg Pers, 2006, p. 137-156.

**LEONCINI, C**. Il censimento delle edizioni italiane del XVI secolo e le biblioteche ecclesiastiche. Dans *Bollettino d'informazione ABEI*, 6 (1997), n.1, p. 21-24.

**LEONCINI, C., M. SERVELLO, R**. Le attività di authority control in EDIT16. Autori, titoli, editori/tipografi, marche e luoghi. Dans GUERRINI, Mauro, TILLET, Barbara B. *Authority Control. Definizione ed esperienze internazionali*. Atti del convegno internazionale, Firenze, 10-12 febbraio 2003. Firenze : University Press - Associazione italiana biblioteche, 2003, p. 299-305.

**LONGO CAMPUS, Nicoletta**. *Catalogazione retrospettiva: esperienze nelle biblioteche del Lazio*. Rome : AIB, 1996.

**KNOPS, Mathieu**. *Neerlandica Ferdinando-Albertiana. Nederlandse drukken uit de bibliotheek van Hertog Ferdinand Albrecht zu Braunschweig-Lüneburg*. Den Haag : Koninklijke Bibliotheek, 1990.

**MAILLARD, Jean-François**. Empreinte. Dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris : Cercle de la librairie, 2005, vol. 2

**MARCETTEAU-PAUL, Agnès**. Le patrimoine, une valeur d'avenir ?. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 35-38 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 20 mars 2008

**MARTIN, Henri-Jean**. *The French book. Religion, absolutism and readership 1585-1715*. Baltimore, London : John Hopkins University Press, 1996

**MARTIN, Henri-Jean**. Une vision totale du livre. Dans *BBF*, 2004, n° 5, p. 21-23 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 27 février 2008.

**MARTIN, Henri-Jean**. *Les métamorphoses du livre. Entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*. Paris : Albin Michel, 2004

**McKITTERICK, David.** Libraries, Knowledge and Public Identity. dans DAUNTON, Martin J. (dir.). *The Organisation of knowledge in Victorian Britain*. Oxford : Oxford University Press, 2005

**MELLOT, Jean-Dominique et QUEVAL, Elisabeth, avec la collaboration de MONAQUE, Antoine.** *Répertoire d'imprimeurs-libraires (vers 1500- vers 1800)*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2004 (dernière édition).

**PERRIN, Georges.** La conversion rétrospective des catalogues des bibliothèques municipales : Chronique d'une modernisation et esquisse d'un bilan. Dans *BBF*, 1996, n° 3, p. 15-18. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 25 mars 2008.

**PHILIPS, R.** Brocade, de nieuwe bibliotheeksoftware van Anet. Dans *Bibliotheek- en archiefgids*, 75 (1999), n°5, p. 207-213.

**POLLARD, Alfred William et REDGRAVE, Gilbert Richard.** *Short-Title Catalogue of English Books Printed in England, Scotland, and Ireland, and of English books Printed Abroad, 1475-1640*. London : B. Quaritch, 1926

**PROOT, Goran et VAN ROSSEM, Stijn.** Grey areas in book historical research : can international co-operation offer a practical solution ?. Dans SHAW, David J., *Books beyond frontiers: the need for international collaboration in national retrospective bibliography*, London : CERL 2003, p. 9-18.

**PROOT, Goran.** Ergebnisse des Short Title Catalogue Vlaanderen : Die erste Phase (2000-2003). Dans *Sonderdruck aus kirchliches Buch- und Bibliothekswesen. Jahrbuch 2004*. Rottenburg am Neckar, 2004, p. 227-249.

*Régi magyarországi nyomtatványok – Res litteraria Hungariae vetus operum impressorum*, Budapest : Aedibus Academicis Budapestini, 1983-2004, 3 vol.

**RIBERETTE, Pierre.** *Les Bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795), recherches sur un essai de catalogue collectif*. Paris : Bibliothèque nationale, 1970

**SAALMINK, Louis G.** *Nederlandse bibliografie 1801-1832*. Houten : Bohn Stafleu van Loghum, 1993

**SHAW, David J.** *Books beyond frontiers. The need for international collaboration in retrospective bibliography*. London, Consortium of European research libraries, 2003

**SNYDER, Henry.** The Eighteenth Century Short Title Catalogue. dans *Ifla Journal*, vol. 16, 1990, n°1, p. 79-84.

**VAN IMPE, Steven, BOS, Jan.** Romein en gotische in zeventiende-eeuws drukwerk. Een voorbeeldonderzoek voor het gebruik van de STCN en STCV. Dans *De Zeventiende eeuw*, 22 (2006), n°2, p. 283-297.

**VAN IMPE, Steven, PROOT, Goran.** Systematiek, samenwerking en duurzaamheid: sleutelbegrippen voor het STCV-project. Dans *Bibliotheek- & archiefgids*, 81 (2005), 6, p. 25-38.

**VAN ROSSEM, Stijn, PROOT, Goran, DELSAERDT, Pierre.** The Short Title Catalogus Vlaanderen (STCV). The bibliography of seventeenth-century books in Flanders. Dans *Quaerendo*, 2003, vol. 33, n°3-4, p. 336-354

**VAN ROSSEM, Stijn, PROOT, Goran, DELSAERDT, Pierre.** De Short Title Catalogus Vlaanderen (STCV): de bibliografie van het zeventiende-eeuwse boek in Vlaanderen. Dans *De Gulden Passer*, 81 (2003), p. 201-217.

**VAN THIENEN, Gerard et GOLDFINCH, John.** *Incunabula printed in the Low Countries. A census*, Nieuwkoop : de Graaf, 1999

**VARRY, Dominique**, Revolutionary Seizures and their Consequences for French Library History. Dans RAVEN James, *Lost Libraries. The destruction of Great Books Collections since Antiquity*. New York : Palgrave MacMillan, 2004, p. 181-196.

**VERSCHOORE, Nicole.** Lettre de Flandre: l'inventaire descriptif des éditions du XVIIe siècle. Dans *La revue générale* 139 (2004), 1, p. 86-89.

**VEYRIN-FORRER Jeanne.** *Précis de bibliologie*, Paris : Ecole nationale supérieure des bibliothèques, 1971.

*Vingerafdrukken. Mengelwerk van medewerkers bij tien jaar Short-title catalogue, Netherlands.* Den Haag : Koninklijke bibliotheek, 1993.

**VIZKELETY-ECSEDY, Judit.** The search for hidden Hungarica. Dans *Books beyond frontiers. The need for international collaboration in retrospective bibliography*. London, Consortium of European research libraries, 2003.

**VRIESEMA, P.C.A.** The STCN-fingerprint. Dans *Studies in bibliography* 39 (1986), p. 93-100. Une version néerlandaise se trouve dans *Dokumentaal* 15 (1986), p. 55-61.

**WILLEMSEN, A. W.** Retrospective national bibliography : operational projects and possible future developments in the Netherlands. Dans *Ifla Journal*, vol. 16, 1990, n°1, p. 97-104.

**WING, Donald Goddard**, *Short-Title Catalogue of English Books Printed in England, Scotland, and Ireland, and of English books Printed in other countries, 1641-1700*, New York : Columbia University Press, 3 vol. 1945-1951

## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : CALENDRIER DES BIBLIOTHÈQUES DONT LES FONDS SONT INTÉGRÉS DANS LE STCN.....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXE 2 : EXEMPLE DE NOTICES DU STCN .....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXE 3 : EXEMPLES DE NOTICES D'EDIT 16.....</b>	<b>106</b>
<b>ANNEXE 4 : EXEMPLE DE NOTICE DE VD17 .....</b>	<b>108</b>
<b>ANNEXE 5 : EXEMPLE DE NOTICE DE L'ESTC .....</b>	<b>109</b>
<b>ANNEXE 6 : PROPOSITION D'ÉLÉMENTS DEVANT FIGURER DANS UNE BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>110</b>

## ***Annexe 1 : calendrier des bibliothèques dont les fonds sont intégrés dans le STCN***

Starting date	Collections	Execution
1982-09	KB 16/17th c.	STCN-team
1988-04	UB Amsterdam 16/17th c.	STCN-team
(1989-01	several German libraries	STCN-team; pilot project only)
(1992-12	Incunabels and post-incunables	STCN-team – no autopsy)
1993-04	UB Leiden 16/17th c.	STCN-team
1993-10	British Library	local staff + STCN
1995-09	KB 18th c.	STCN-team
1997-03	UB Utrecht	STCN-team
2000-01	Hague Municipal Archives	local staff + STCN
2002-02	University of London Library	local staff + STCN
2004-04	UB Vrije Universiteit	STCN-team
2004-05	UB Delft (Technical University)	local staff + STCN
2004-11	't Tresoar, Leeuwarden	local staff + STCN
2005-10	UB Groningen	local staff + STCN
2006-01	UB Amsterdam 18th c.	STCN-team
2006-02	Haarlem Municipal Library	local staff + STCN
2006-05	Alkmaar Regional Archives	local staff + STCN
2006-07	UB Leiden 18th c.	STCN-team
2006-07	Dutch Music Insitiute, The Hague	local staff + STCN
2006-08	Deventer SAB	local staff + STCN

2007-01	Gouda Regional Archives	local staff + STCN
2007-02	Rotterdam Municipal Library	local staff + STCN
2007-09	Museum Meermanno, The Hague	STCN-team
2008-01	Middelburg, Zeeuwse Bibliotheek	local staff + STCN
2008-02	Bibliotheca Philosophica Hermetica	local staff + STCN
2008-02	Museum Enschedé, Haarlem	STCN
2008-03	UB Nijmegen	local staff + STCN

## ***Annexe 2 : exemple de notices du STCN***

results first | previous | 1 | **2** | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | next | last

search [and] (author) andilly | 14 hits

analyse | save



**Title:** Histoire des juifs. / By Flavius Joseph. ; Translated from the Greek by R. Arnauld d'Andilly

**Edition:** Enlarged edition

**Imprint:** Amsterdam, G. Gallet bookseller, 1700

**Note:** inclui: Hegesippus Palaestinus, Historia de beilo judaico, French  
Another issue of the edition Amsterdam, P. Mortier, 1700  
Some copies imprint corrected by slip-cancel

**Size:** 2°

**Collation:** \*-2\*6 A-2P6 2Q4 2R10 2S-3S6 3T8

**Fingerprint:** 170002 - a1 \*3 in : a2 2\*4 \$meu - b1 A o : b2 3T5 \$faire\$

**Typographical information:** x (typographical title-page), w (engraved title-page), a (illustrations on title-page), b (illustrations outside collation), c (illustrations within collation), i (type face Roman)

**Author:** Flavius Josephus (ca37-ca100)

**Translator / Editor:** Hegesippus Palaestinus  
Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674)

**Alternative title:** Works. French

**Year:** 1700

**Printer / Publisher:** Gallet, George Amsterdam, 1691-1703

**Subject heading:** History (antiquity); Theology (Judaism)

**Shelf-mark:** Amsterdam, Vrije Universiteit: XR.05036

**URL:** Illustration

results first | previous | 1 | **2** | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | next | last

results first | previous | 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | next | last

search [and] (author) andilly | 14 hits

analyse | save



**Title:** Histoire des juifs. / By Flavius Joseph. ; Translated from the Greek by R. Arnauld d'Andilly

**Edition:** Enlarged edition

**Imprint:** Amsterdam, P. Mortier bookseller, 1700

**Note:** includes: Hegesippus Paiaestinus, Historia de beii judaico, French Another issue of the edition Amsterdam, G. Gallet, 1700

**Size:** 2°

**Collation:** \*-2\*6 A-2P6 2Q4 2R10 2S-3S6 3T8

**Fingerprint:** 170002 - a1 \*3 in : a2 2\*4 \$meu - b1 A o : b2 3T5 \$faire\$

**Typographical information:** x (typographical title-page), w (engraved title-page), a (illustrations on title-page), b (illustrations outside collation), c (illustrations within collation), i (type face Roman)

**Author:** Flavius Josephus (ca37-ca100)

**Translator / Editor:** Hegesippus Palaestinus  
Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674)

**Alternative title:** Works. French

**Year:** 1700

**Printer / Publisher:** Mortier, Pieter (I) Amsterdam, 1685-1711

**Subject heading:** History (antiquity); Theology (Judaism)

**Shelf-mark:** Amsterdam, UB: Ros. 3819 A 8 (incomplete)  
Den Haag, KB: 3188 A 6  
Leiden, UB: 699 A 9

**URL:** Illustration  
Illustration

results first | previous | 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | next | last

## Annexe 3 : exemples de notices d'EDIT 16

Une notice de niveau *Massimo*

The screenshot shows the EDIT 16 website interface. The main content area displays a notice for the work 'Aristoteles'. The notice is structured as follows:

<b>Titolo:</b>	Aristotelis Ars rhetorica ab Antonio Riccobono Rhodigino t.c. humanitatem in Pataينو gymnasium proficiente latine conuersa. Eiusdem Riccoboni explicationum liber, ... & rhetorica praxis explicatur in orationib. Ciceronis pro Marcello, & pro Milone, ac oratione Demosthenis ad epistolam Philippi ab eodem latina facta. Aristotelis Ars poetica ab eodem in latinam linguam versa. Cum eiusdem de re comica disputatione.
<b>Publicazione:</b>	Venetis : apud Paulum Meietum, 1579.
<b>Descrizione fisica:</b>	[30], 457, [7] p. ; 8°
<b>Impronta:</b>	emum limo ntur Fifu (3) 1579 (A)
<b>Lingua:</b>	Latino
<b>Paese:</b>	Italia
<b>Autori:</b>	1. <a href="#">Aristoteles &lt;384-322 a.C.&gt;</a> 2. <a href="#">Cicero, Marcus Tullius &lt;106-43 a.C.&gt;</a> 3. <a href="#">Demosthenes &lt;384-322 a.C.&gt;</a> 4. <a href="#">Riccoboni, Antonio &lt;1541-1599&gt;</a>
<b>Editori:</b>	1. <a href="#">Meietti, Paolo</a>
<b>Fonti:</b>	ADCAM, CCBIT, CRARI, LAIT, PVSEM
<b>Stato:</b>	Massimo
<b>Identificativo:</b>	CNCE 2989
<b>Localizzazioni:</b>	BL0026 Biblioteca del Seminario vescovile - Feltre BO0304 Biblioteca comunale dell'Archiginnasio - Bologna CT0063 Biblioteche riunite Civica e A. Ursino Recupero - Catania EX0001 Biblioteca Apostolica vaticana - Stato città del Vaticano FC0011 Biblioteca comunale Malatestiana - Cesena LU0023 Biblioteca del Seminario arcivescovile di Lucca - Lucca MC0049 Biblioteca comunale Mozzi-Borgetti - Macerata MI0185 Biblioteca nazionale Braidense - Milano MO0089 Biblioteca Estense Universitaria - Modena

The left sidebar contains navigation and search options, including 'Ricerca base' (Titoli, Autori, Editori, Marche) and 'Ricerca avanzata' (Titoli, Autori, Editori, Marche). A legend at the bottom left explains search filters: Lista, Frase iniziale (adj), Frase (adj), Almeno una parola (or), and Tutte le parole (and). The browser's address bar shows the URL 'http://edit16.iccu.sbn.it/web\_iccu/main.htm'.

Une notice de niveau *Minimo*

**EDIT 16 - ICCU - Mozilla Firefox**

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

http://edit16.iccu.sbn.it/web\_jccu/main.htm

Courrier Sorbonne Netvibes Foundation for Media... Des dangers de la rec... François Le Proust du... Facebook Auction.fr

**EDIT16** Informazioni Contatti Segnalazioni Pubblicazioni Il Corsivo Altri siti

**Prospetto titolo**

Home Indietro Avanti

**Ricerca base** [E-Mail](#) [UNIMARC](#)

[Titoli](#)  
[Autori](#)  
[Editori](#)  
[Marche](#)

**Ricerca avanzata**

[Titoli](#)  
[Autori](#)  
[Editori](#)  
[Marche](#)

**Ricerca**  
[Bibliografia](#)

**legenda:**  

- ✶ Lista
- ✶ Frase iniziale (adj)
- ✶ Frase (adj)
- ✶ Almeno una parola (or)
- ✶ Tutte le parole (and)

**Remus, Pandulphus Volphgangus**

**Titolo:** Pandulphi Volphgangi Remi Germani Oratio habita Patauii cum quaestiuncula pulcherrime discussa ab ipso an diebus festis legere, studere et scribere liceat.

**Pubblicazione:** (Venetiis : Bernardinus Vitalis Venetus, 1506. X. cal. Februarii).

**Descrizione fisica:** [8] c. ; 4°

**Impronta:** amum res: ti. oco- (C) 1506 (R)

**Lingua:** Latino

**Paese:** Italia

**Autori:** [I. Remus, Pandulphus Volphgangus <sec. 15.-16.>](#)

**Editori:** [I. Vitali, Bernardino](#)

**Fonti:** [BMSTC, NUC](#)

**Stato:** Minimo

**Identificativo:** CNCE 68604

**Localizzazioni:** EX0001 Biblioteca Apostolica vaticana - Stato città del Vaticano  
MI0133 Biblioteca Ambrosiana - Milano  
RM0290 Biblioteca Angelica - Roma

[edit16@iccu.sbn.it](mailto:edit16@iccu.sbn.it)

[Riservato agli operatori](#)

07:48  
mardi  
25/03/2008

Terminé

## Annexe 4 : exemple de notice de VD17

The screenshot shows a web browser window with the title "VD17 - Verzeichnis der im deutschen Sprachraum erschienenen Drucke des 17. Jahrhunderts - results/titl...". The address bar shows the URL "http://gso.gbv.de/DB=1.28/SET=2/TTL=2/SHW?FRST=4". The browser's address bar contains several tabs, including "Courrier Sorbonne", "Netvibes", "Foundation for Media...", "Des dangers de la rec...", "François Le Proust du...", "Facebook", and "Auction.fr".

The main content area displays a record for "VD17 32:682261N". The record details are as follows:

- Schlüsselseiten:** [1](#) [2](#) [3](#)
- Verfasser:** [Arnauld D'Andilly, Robert \\*1588-1674\\*](#)
- Titel:** [Lettres De Monsieur Arnauld D'Andilly, Seigneur De Pomponne](#) : a [plusiers Princes & Seigneurs de France & autres](#) : [Tres-utiles](#) pour la [connoissance de l'Historie & des Illustres Maisons](#) ...
- Ausgabe:** Dernière Edition.
- Erschienen:** [Montbéliard](#) : [Hyp](#), 1676
- Kollation:** [6] Bl., 448 S. ; 8°
- Fingerprint:** ong- e.3. auu- prfe 3 1676R
- Sprache(n):** fre
- Anmerkungen:** Alternativer Fingerprint ([4] Bl. "Table des Lettres" sind ans Ende geb.: [2] Bl., 448 S., [4] Bl.): ong- uret auu- prfe 3 1676R  
Vorlageform des Erscheinungsvermerks: A MONTBELIARD, Chez CLAUDE HYP, Imp. & Lib. de S. A. S. de WIRTEMBERG, M.D.C.LXXVI.  
Schlüsselseiten aus dem Exemplar der SLUB Dresden: Epist.1095
- Ort(e):** [Montbéliard](#)
- Verleger/Drucker:** [Hyp, Claude](#)
- Beiträger:** [Hyp, C\[laude\]](#)
- Widmungsempfänger:** [Duvernoy, George de](#); [Thevenot, George](#); [Perdrix, Leonard](#); [Scharlapaur, G. Jac.](#)
- Gattung/Fach:** [Briefsammlung](#)
- Exemplar(e):** **<14> Dresden, Sächsische Landesbibliothek / Staats- und Universitätsbibliothek**
- Signatur:** Epist.1095
- Bemerkung:** [4] Bl. "Table des Lettres" sind ans Ende geb.

The browser's status bar at the bottom shows the date "25/03/2008" and the time "07:50". The taskbar on the left shows the "demarrer" (start) button and several open applications, including "Post-it@ Softwar...", "France Culture - ...", "http://players.tv...", "Verzeichnis der D...", "R. Mathis Mémoir...", "http://spp.enssi...", and "VD17 - Verzeichn...".

## Annexe 5 : exemple de notice de l'ESTC

ESTC - Full View of Record - Mozilla Firefox

Format options: [Standard format](#) [Summary](#) [MARC tags](#) [HOLDINGS DETAILS](#)

Record 1 out of 40122 [← Previous record](#) [Next record →](#)

<b>System number</b>	006463882
<b>STAR ID</b>	W38074
<b>Author - personal</b>	<a href="#">Adams, Eliphalet, 1677-1753.</a>
<b>Title</b>	<a href="#">A discourse occasioned by the late distressing storm which began Feb. 20th. 1716,17. As it was deliver'd March 3d. 1716,/7. By Eliphalet Adams, A.M. Pastor of the Church in New London. [Two lines from Psalms]</a>
<b>Publisher/year</b>	<a href="#">New-London [Conn.] : Printed and sold by T. Green, near the meeting-house, 1717.</a>
<b>Physical descr.</b>	[2],32,[2]p. ; 8 <sup>o</sup> .
<b>General note</b>	Bookseller's advertisement, p. [33].
<b>Uncontrolled note</b>	Signatures: A-B <sup>8</sup> C <sup>2</sup> (C2 verso blank)
<b>Citation/references</b>	Evans, 1864 Trumbull, J.H. Connecticut, 9 Johnson. H.A. New London, 70
<b>Surrogates</b>	Microfilm. Woodbridge, Conn. : Primary Source Microfilm, an imprint of Thomson-Gale, 2005. 1 reel ; 35 mm. Unit 433. (The Eighteenth Century ; reel 15129, no. 09). Digital image available in the Readex/Newsbank Digital Evans series. Available via the World Wide Web. Access limited by licensing agreements.
<b>Subject</b>	<a href="#">Storms -- New England.</a> <a href="#">Disasters -- Religious aspects.</a>
<b>Genre/form</b>	<a href="#">Booksellers' advertisements -- Connecticut -- New London.</a>
<b>Added name</b>	<a href="#">Green, Timothy, 1679-1757, printer.</a>
<b>Copies - N.America</b>	<a href="#">American Antiquarian Society</a> <a href="#">Boston Public, Main</a> <a href="#">Harvard University Houghton</a>

[← Previous record](#) [Next record →](#)

07:52  
mardi  
25/03/2008

Terminé

## ***Annexe 6 : proposition d'éléments devant figurer dans une bibliographie***

- Nom de l'auteur, normalisé à l'échelle européenne (latin si c'est la forme la plus employée, langue du pays de l'auteur sinon)
- Titre recopié intégralement, en modernisant les i/j et les u/v et titre uniforme
- Zone d'adresse recopiée typographiquement et indexée finement (ville + rue)
- Date réelle
- Collation précise, format **exact**, nombre de pages (éventuellement calculé automatiquement par un programme à partir de la collation)
- Zone de notes
- Autorités sujet
- Auteurs secondaires tous indexés
- Localisation précise de tous les exemplaires

Tous les éléments doivent être indexés et recherchables individuellement (même chercher l'élément vide dans un champ). Toutes les recherches doivent pouvoir être croisées.

Certains éléments physiques doivent être indexés : présence d'illustrations dans la collation ou en dehors, page de titre en deux couleurs, type de caractère typographique utilisé, etc. Ainsi que des éléments touchant au texte : langue, traduction, etc.

Des liens doivent pointer vers une base internationale de matériel typographique, (vers une photo de la page de titre) et vers le livre numérisé (et bien sûr vers les notices autorités saisies sur un wiki et constamment enrichies).

Cette notice doit pouvoir être facilement importable pour semi-automatiser le catalogage des bibliothèques le désirant.